

# Textes et images du grand ensemble de Sarcelles 1954-1976





**Textes et images  
du grand ensemble de Sarcelles  
1954-1976**

## Remerciements

Que toutes les personnes et les institutions qui ont apporté leur aide à la réalisation de cet ouvrage soient remerciées, et notamment :

- Les Archives Municipales et la Bibliothèque Intercommunale de Sarcelles
- Les Archives Départementales du Val d'Oise, l'Atelier de Restitution du Patrimoine et de l'Ethnologie et la Mission Images et Cinéma du Conseil Général du Val d'Oise
- Les Archives de la Caisse des Dépôts et des Consignations
- Les services Intergénération, Culture et Mission du Cinquantième Anniversaire du Grand Ensemble de la Ville de Sarcelles
- Les habitants et responsables associatifs du grand ensemble, l'historien Etienne Quentin, l'écrivain biographe Frédéric Praud en charge des *Mémoires croisées* de la Ville de Sarcelles
- Les éditeurs, rédacteurs en chef, auteurs, photographes et ayant-droits qui, pour la plupart, ont accordé un droit de reproduction à titre gracieux
- Hervé Vieillard-Baron (Université Paris VIII), conseiller scientifique pour la préparation de cet ouvrage
- La DRAC Ile-de-France, partenaire de cette opération.

# Préface

Durant un an, à l'initiative de la Municipalité de Sarcelles et de son maire, François Pupponi, de nombreuses manifestations se sont déroulées pour le cinquantenaire du Grand Ensemble. La communauté d'agglomération Val de France, dans le cadre de sa compétence « culture et patrimoine », y a pris sa place.

C'est ainsi que dans le sillage d'un travail réalisé par l'association *Sarcelles et son histoire* et les archives municipales, la Mission Mémoires et Identités en Val de France a mené une recherche documentaire approfondie sur les vingt premières années du Grand Ensemble.

Ont été ainsi remis au jour nombre de témoignages écrits et photographiques produits pendant cette période par ceux qui ont participé à l'aventure du Grand Ensemble : habitants, responsables associatifs, élus... Cette collecte fructueuse a été judicieusement enrichie des reportages, analyses et textes des très nombreux observateurs extérieurs : journalistes, sociologues, écrivains... Même *le Journal de Tintin* a rendu compte de l'expérience sarcelloise !

L'anthologie *Textes et images du grand ensemble de Sarcelles 1954-1976* que vous avez entre les mains est une déclinaison de ce travail. Elle a été confectionnée, à notre demande, par Catherine Roth, responsable de la Mission Mémoires et Identités en Val de France, avec la collaboration de l'association *Sarcelles et son histoire*, et plus particulièrement celle de son président Gilbert Morin.

Notre commande – véritable défi en la matière – a été, nous semble-t-il, relevée avec brio. Nous en remercions ici les auteurs, assurés que cet ouvrage vous intéressera et qu'il constituera un excellent outil pédagogique autorisant, grâce à un salutaire retour aux sources, une meilleure appréhension des problématiques actuelles du Grand Ensemble de Sarcelles, et plus généralement, des grands ensembles des villes de Val de France.

**Dominique Strauss-Kahn**

*Président de la communauté d'agglomération  
Val de France*

**Maurice Bonnard**

*Vice-Président de Val de France  
chargé de la Culture et du Patrimoine*

Cet ouvrage nous replonge dans la passionnante histoire urbaine qui a fait de Sarcelles un symbole des grands ensembles et un laboratoire des problèmes posés par la naissance de « la ville nouvelle de l'an 2000 ». Nul doute qu'il modifiera le regard extérieur sur notre ville, à l'instar de toutes les manifestations organisées pour le cinquantième anniversaire de notre grand ensemble.

**François Pupponi**

*Maire de Sarcelles*

**Annie Perronnet**

*Adjointe au Maire chargée de l'Urbanisme  
l'Habitat et les Transports*

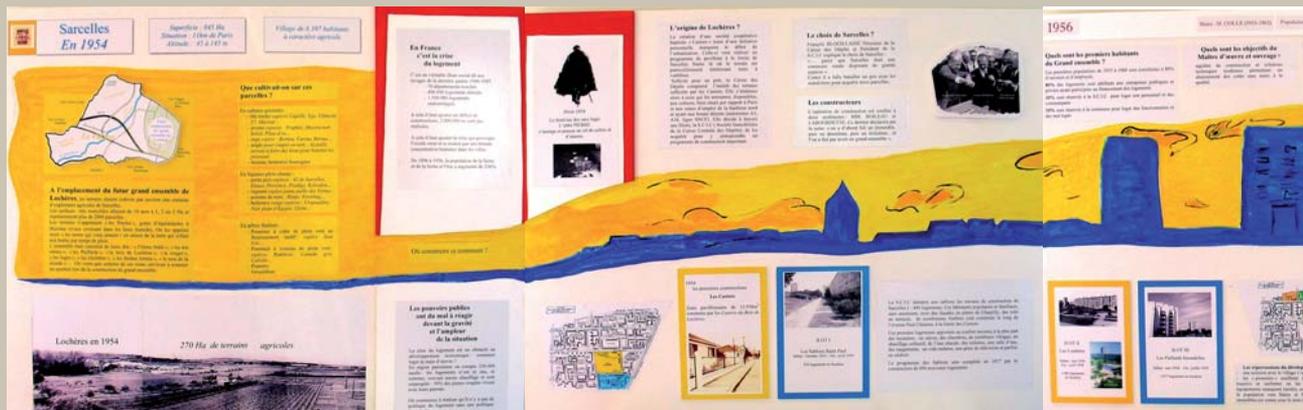
# Avant-Propos

En 2005, le grand ensemble de Sarcelles-Lochères a eu 50 ans. La ville a célébré cet événement tout au long de l'année. En ouverture de ces manifestations, l'association *Sarcelles et son histoire*, qui œuvre depuis dix ans pour faire connaître l'histoire de la ville, s'est associée au service des Archives municipales de Sarcelles pour réaliser une exposition intitulée *50<sup>ème</sup> anniversaire de la naissance du Grand ensemble de Lochères*.

Une fresque chronologique a servi de colonne vertébrale à ce projet et a permis d'articuler l'ensemble du travail de l'association sur ce sujet. Réalisée en cinq panneaux, elle rappelle l'origine du grand ensemble et précise les différentes étapes de sa construction étalée sur 20 ans, de 1954 à 1974, en indiquant les dates clés et les réalisations. Elle a été complétée par une présentation détaillée des quartiers, îlot par îlot, en correspondance avec leur emplacement sur une imposante et remarquable maquette du grand ensemble datant des premières années de la construction. Cet ensemble, d'abord présenté en tant qu'exposition temporaire, a rejoint l'exposition permanente de la Maison du Patrimoine de Sarcelles, afin de continuer à offrir au public la possibilité de découvrir ou de redécouvrir ce chapitre essentiel de l'histoire locale.

*Sarcelles et son histoire* a aussi réalisé une animation vidéo, qu'elle a présentée dans divers lieux de la ville, tels que la sous-préfecture ou la bibliothèque. Ce quizz en images permet de donner à chacun des éléments de compréhension et de démystifier des croyances. Il a donné naissance à une plaquette intitulée *le Grand ensemble en 20 questions*.

Pour approfondir ce travail mené par *Sarcelles et son histoire* et les Archives municipales, la Mission Mémoires et Identités en Val de France a réalisé une recherche documentaire sur les images et les textes produits sur le grand ensemble sarcellois pendant les vingt années de sa construction. Cette initiative s'est appuyée sur les documents déjà

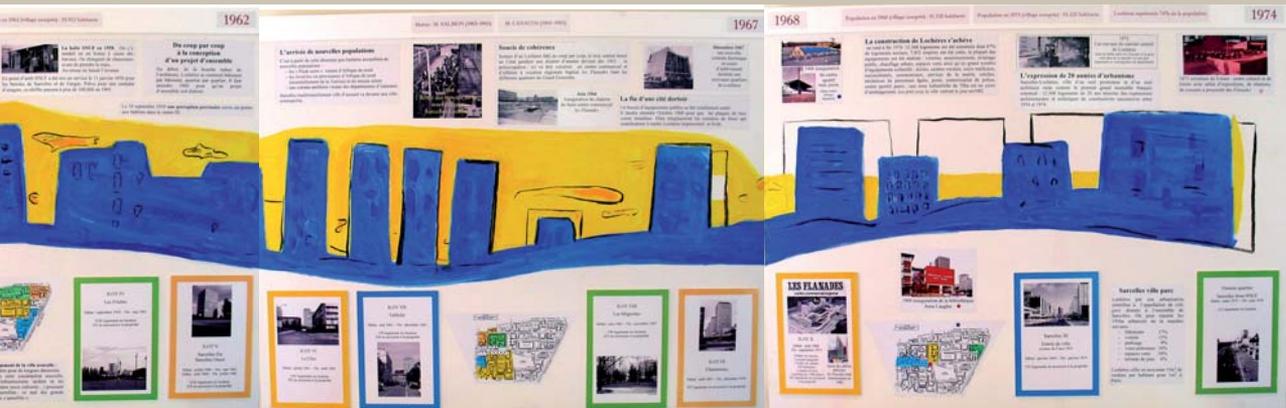


Fresque chronologique de l'exposition réalisée par Sarcelles et son histoire.

mis au jour lors de la préparation de l'exposition, mais également sur le *guide des sources des grands ensembles de Garges-lès-Gonesse, Sarcelles et Villiers-le-Bel*, que la Mission a réalisé en 2005.

Publications scientifiques, journaux et magazines, romans, audiovisuels... , la prospection a été large afin de constituer une mémoire pluridisciplinaire du grand ensemble. Ont notamment été dépouillées vingt années de l'hebdomadaire *L'Echo Régional* et du *Bulletin Officiel Municipal*, car ces deux publications sont particulièrement riches, par la multitude d'informations sur la vie locale qu'elles recèlent, ainsi que par la diversité des acteurs qui y ont écrit, puisqu'à cette époque, elles ouvraient leurs colonnes aux associations, comités, etc. En revanche, les archives du ministère et de la SCIC sont restées inaccessibles, ou presqu'.

Ainsi a pu être constitué un *catalogue de ressources documentaires sur le grand ensemble de Sarcelles 1954-1976*, certes incomplet, mais riche de centaines de références. Il peut être téléchargé sur le site Internet de la Communauté d'Agglomération ([www.agglo-valdefrance.fr](http://www.agglo-valdefrance.fr)) ou consulté dans divers lieux (Maison du Patrimoine et Archives Municipales de Sarcelles, Archives Départementales du Val d'Oise, bibliothèques intercommunales de Val de France, bibliothèques spécialisées, etc.).





Les quartiers et l'habitat.



La maquette du grand ensemble.



Intérieur d'appartement et vitrine.



Les oiseaux de Gilles Manchevelle symbolisant les sarcelles figurant sur le blason de la ville.

Aperçus de l'exposition réalisée par Sarcelles et son histoire et présentée à la Maison du Patrimoine, 1 rue des Piliers, Sarcelles. Entrée libre.

C'est à partir de cette moisson de documents qu'a été confectionnée cette anthologie. La sélection n'a pas été facile, tant les matériaux étaient nombreux et riches. Elle a été guidée par le souci d'offrir au lecteur un large éventail de regards et d'aperçus sur le grand ensemble sarcellois. Chaque texte ou image est introduit par une courte notice, apportant un éclairage sur le contexte dans lequel le document a été produit. Chaque fois que cela a été possible, la notice a été illustrée, afin d'enrichir l'iconographie de l'ouvrage, notamment avec le remarquable témoignage photographique de Jacques Windenberger. Les titres originaux des articles ont pu être repris, sauf pour quelques-uns d'entre eux ; pour les autres types de documents, les titres ont été imaginés de manière à rester le plus fidèle à l'esprit de leurs auteurs. Les variations typographiques utilisées dans les documents d'origine pour renforcer certains propos (majuscules, soulignements, etc.) ont été reproduites.

Les documents sont présentés de manière chronologique. Un parcours thématique est également proposé, grâce à des couleurs distinguant les documents selon le sujet abordé, architecture, aménagement, vie sociale... ou, plus exactement, selon le sujet principalement abordé, car la plupart des textes et des images sont plurithématiques. Ce code couleurs est présenté dans la table des matières. Le lecteur trouvera également à la fin de l'ouvrage une chronologie des principales étapes de la construction du grand ensemble, ainsi qu'un tableau synthétique sur les différents quartiers.

Ce patchwork de textes et d'images raconte la naissance d'un grand ensemble particulier, se distinguant par l'ampleur de son échelle, la longue durée de sa construction, l'important brassage des origines de sa population, la vivacité des luttes qui s'y sont déroulées, la dimension symbolique qu'il a acquis, notamment par l'invention du terme « sarcellite »... L'histoire de Sarcelles-Lochères a néanmoins une portée plus globale, apportant un témoignage exceptionnel sur les expérimentations et les interrogations qui ont accompagné le développement des grands ensembles en France, de leur création dans les années 1950 jusqu'à l'arrêt de leur construction dans les années 1970.

**Gilbert Morin, Association Sarcelles et son histoire**  
**Catherine Roth, Mission Mémoires et Identités en Val de France**

# 1 Crise du logement

---

« Discours de M. le Maire », *Bulletin Officiel Municipal*, novembre 1954

---

L'initiative privée, l'effort individuel, se trouvent dans l'impossibilité de résoudre seuls les différents problèmes sociaux et, parmi eux, ce problème social n°1 qu'est le logement.

Le logement est maintenant un sujet d'actualité. L'opinion publique s'est enfin émue de la crise aiguë que traverse notre pays depuis de nombreuses années. Il n'est plus personne qui, maintenant, conteste que tous les efforts doivent être entrepris pour résoudre cette situation catastrophique pour les grandes villes, les centres, les petites communes, les villages et les bourgs, causée, soit par la destruction des guerres, soit par la vétusté de notre patrimoine immobilier.

Savez-vous que plus de un million cent mille logements ont été soit complètement détruits, soit grandement endommagés du fait de la dernière guerre et que l'âge moyen des immeubles est de 120 ans dans la plupart des Villes comme la nôtre ? Savez-vous que l'état dans lequel se trouvent beaucoup de nos maisons les apparente aux taudis ? Le taudis est la cause d'un état sanitaire fâcheux, une maison malsaine est la porte ouverte aux maladies, aux infections et aux désordres sociaux.

Voilà pourquoi les collectivités locales et, parmi elles, votre Commune, ont voulu joindre leurs efforts à ceux des particuliers, du Département et de l'Etat, pour que le mouvement de la rénovation du logement s'accroisse.

La réalisation de ces 49 logements ne constitue pas à elle seule le seul effort municipal. D'autres programmes sont en cours d'études et nous sommes persuadés que grâce à l'aide de ceux qui nous ont déjà prêté leur concours, nous pourrons les réaliser. [...]

Ainsi, le Conseil Municipal de Sarcelles pense avoir œuvré dans l'intérêt de toutes les familles de la Commune. Construire coûte cher, ne pas construire coûte encore beaucoup plus cher car le logement est une des bases de la santé morale et physique de la Nation.

*Quelques mois après le retentissant appel de l'Abbé Pierre sur la crise du logement, l'Office départemental des HLM de Seine-et-Oise ouvre un chantier de 49 logements à Sarcelles, rue des Pilliers, au cœur du village. Le discours prononcé à cette occasion par le maire, André Colle, témoigne de l'ampleur et des enjeux du problème des mal-logés.*



Bâtiments insalubres rue des Bauves, dans le village de Sarcelles.

## 2 Acquisition de terrains

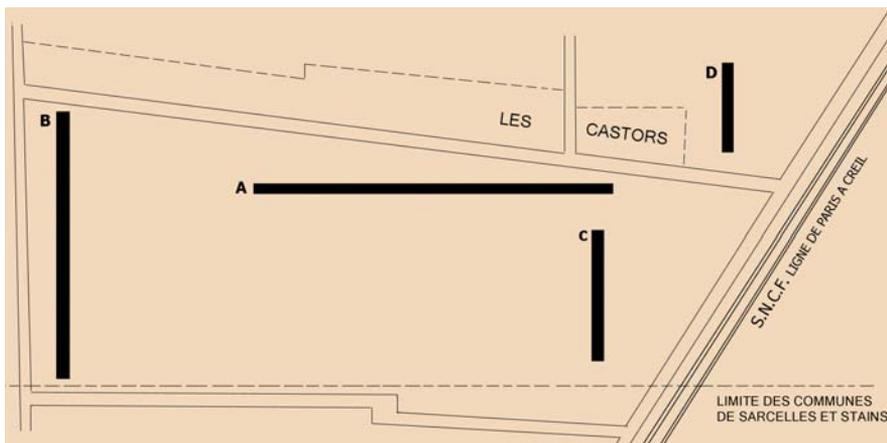
Note de la Direction de l'Aménagement du Territoire, 25 novembre 1954

Par délibération en date du 25 septembre 1954, le Conseil Municipal de Sarcelles a décidé l'acquisition de deux terrains en vue de les rétrocéder à des organismes poursuivant la construction d'habitations et qui en assureront l'aménagement.

Le premier terrain de superficie la plus grande est situé au sud de la commune dans la zone non affectée au Projet d'Aménagement de la Région Parisienne en bordure immédiate du territoire de la commune de Stains.

Un petit projet de 36 pavillons avait été envisagé sur une partie de ce terrain par les Castors de la Préfecture de Police. La Commission Permanente du Commissariat à l'Aménagement de la Région Parisienne, consultée le 12 juillet 1954, a demandé qu'une entente ait lieu avec la Municipalité en vue d'intégrer ce projet dans une opération foncière plus vaste. C'est ce qui vient d'être fait puisque la Caisse des Dépôts et Consignations, à l'occasion d'une extension de ses programmes actuellement en cours sur des terrains voisins sur le territoire des communes de Pierrefitte et de Stains, accepte de construire des logements sur le restant du terrain.

*Deux programmes de construction de logements sont aussi en projet à la limite du territoire communal sarcellois : celui d'une Association de Castors et celui de la SCIC, la Société Centrale Immobilière de la Caisse des Dépôts et Consignations, une filiale de l'établissement financier public, créée en 1954. Le premier est à l'origine du second, comme l'explique cette note administrative.*

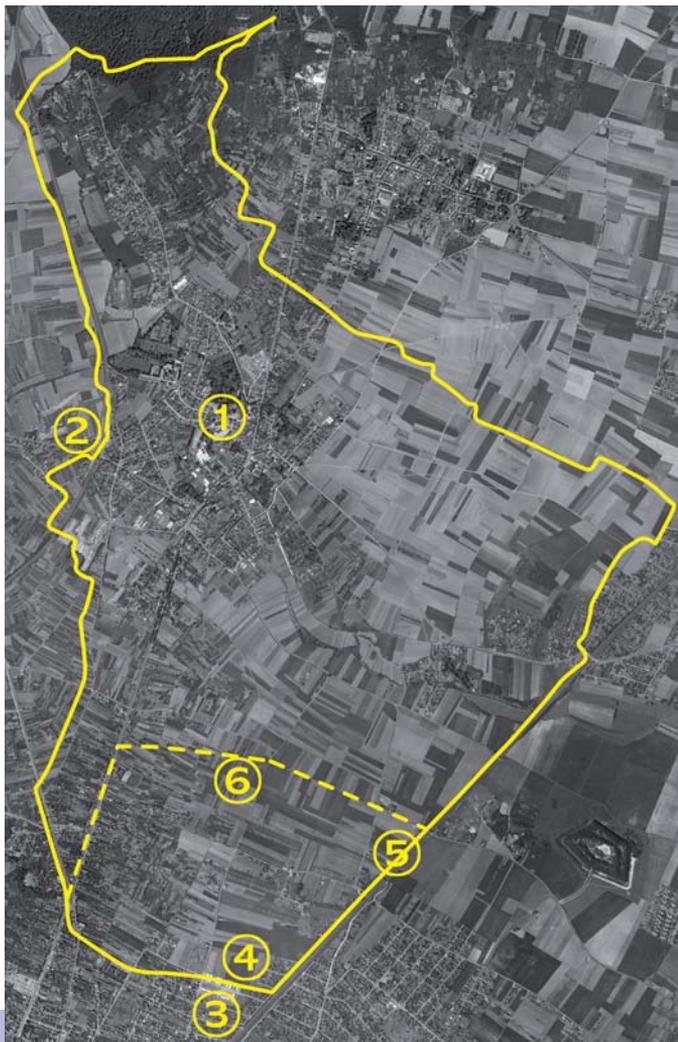


Plan-masse du programme de la SCIC en 1954 : 440 logements organisés en quatre bâtiments de quatre étages.

# 3 Mission de l'Institut Géographique National

© Institut Géographique National,  
mai 1955

- ① Village de Sarcelles
- ② Gare de Sarcelles-Saint-Brice
- ③ Grand ensemble de Pierrefitte-Stains
- ④ Futur emplacement de Sarcelles 1
- ⑤ Futur emplacement de la gare Garges-Sarcelles
- ⑥ Future emprise du grand ensemble de Sarcelles



*L'Institut Géographique National organise régulièrement des missions pour photographier le territoire français. La prise de vue de 1955 montre la part très importante des terrains agricoles et maraîchers dans la commune de Sarcelles. Encouragée par le gouvernement, la SCIC décidera de tirer parti*

*de cette opportunité foncière pour construire 1180 logements supplémentaires, au lieu-dit « Bois de Lochères ». Le projet continuera à prendre de l'ampleur avec la décision de la SNCF d'électrifier la voie ferrée Paris-Creil et de créer une halte à Sarcelles.*

# 4 Bâtir moins cher

© Le Monde, 15 décembre 1955

Bâtir toujours moins cher : le slogan lancé il y a trois ans a déjà porté de nombreux fruits. De plus de 1 million la pièce, le coût de la construction a été ramené à 1 million, puis à 800 000 francs, pour atteindre 500 000 francs environ dans les logements « économiques et familiaux » (1 500 000 francs pour trois pièces) et 400 000 francs dans les logements « populaires et familiaux » (1 150 000 francs pour trois pièces), sorte d'HLM simplifiées.

Ce sont des appartements de ce dernier type qui seront mis en chantier ce mois-ci au titre de la tranche supplémentaire de 50 000 logements ; mais sur les 50 000 promis par le gouvernement quelques milliers seulement seront commencés d'ici à la Saint-Sylvestre.

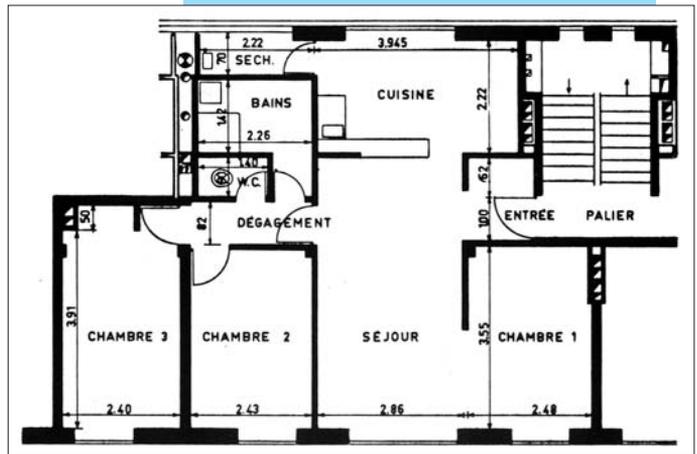
Dans le secteur privé, l'effort de compression des prix a été stimulé par la réduction des normes de prix autorisées pour bénéficier de l'aide des pouvoirs publics (primes et prêts).

Alors qu'en 1953 la plupart des constructeurs estimaient impossible de bâtir à moins de 2 ou 3 millions le logement, de nombreux prototypes ont été mis au point depuis dont le prix ne dépasse pas 1,7 ou 1,5 million.

Dernier né de la série, le pavillon préfabriqué qui vient d'être présenté à Juvisy bat tous les records de bon marché : 1 400 000 pour 70 mètres carrés. [...]

Signalons une autre expérience intéressante : celle de la société qui édifie à Bourg-la-Reine et à Garches deux groupes d'habitations de 230 et 128 logements chacun. Construits en béton de pouzzolane, matériau particulièrement léger, ces logements auront été bâtis en huit mois. L'achat de matériaux divers à l'étranger, notamment d'appareils sanitaires, a permis, de l'avis des constructeurs, de réduire les prix encore relativement élevés.

*Pour favoriser une construction plus rapide et à moindre coût, les pouvoirs publics établissent des normes techniques et financières, définissant au plus juste surfaces et équipements des appartements. Après les LOGECO, logements économiques et familiaux, créés en 1953, c'est la catégorie des LOPOFA, logements populaires et familiaux, qui est inventée. Une grande partie des logements du grand ensemble sarcellois seront de ces deux types.*



Plan d'un appartement de 4 pièces de type LOPOFA, de la tranche Sarcelles I. Le logement de type LOPOFA est plus modeste, mais son loyer est également moins cher que l'appartement de type LOGECO.

# Le problème de Paris

---

« Déclaration de M. Pierre Sudreau »,  
*Architecture d'aujourd'hui*, juillet 1956

---

Il faut stabiliser l'agglomération parisienne et obtenir très rapidement l'arrêt de l'afflux permanent et désordonné de population vers Paris. Il ne servirait à rien d'établir un plan d'aménagement de la Région Parisienne, un plan d'urbanisme, un plan de circulation, si une congestion continuelle de Paris devait sans cesse remettre en cause les données du problème. Paris ne doit pas absorber toute la vitalité française, elle doit être une capitale équilibrée. [...]

C'est une vaste politique de reconquête urbaine qui permettra de tenir compte des derniers progrès de l'urbanisme. Mais la résurrection doit s'étendre au-delà de Paris. Il faut construire en banlieue des unités résidentielles qui contribueront à transformer les conditions de vie. Ces « Grands Ensembles » doivent être de véritables greffes sur un corps malade. Répartis en couronne autour de Paris, à faible distance du centre, ils doivent contribuer à régénérer les tissus usés de la banlieue. La coexistence des structures anciennes et nouvelles rendra plus irrésistible le besoin de confort, et, par une sorte de « réaction en chaîne », nous osons espérer que la Ville vieillie fera peau neuve. [...]

Nous pensons entreprendre, dans les prochains mois, à travers la Région Parisienne, la création de plusieurs « Grands Ensembles », villes nouvelles de 15 000 à 20 000 habitants, équilibrées, c'est-à-dire comportant des zones industrielles dans lesquelles pourront travailler les habitants.

Ces unités résidentielles doivent, en effet, nous permettre d'atteindre un triple objectif : donner l'élan dont nous venons de parler ; augmenter la capacité de logements dans la Région Parisienne ; permettre immédiatement le déplacement de petites industries qui se trouvent éparses à travers Paris et qui accepteraient volontiers, comme dans toutes les grandes villes du monde, de sortir de la Cité à condition de rester dans son aire commerciale.

Il ne s'agit pas de créer selon le style britannique des villes satellites dans la périphérie de la Région Parisienne. Il s'agit essentiellement d'une œuvre de régénération, de remise en ordre de l'agglomération parisienne.

*Après avoir hésité sur le modèle de logement à promouvoir, le gouvernement fait le choix des grands ensembles. L'objectif est de régler la crise du logement, mais aussi de réaménager le territoire, une question particulièrement cruciale pour la région parisienne, avec la congestion de la capitale et l'étalement désordonné des lotissements de banlieue. Le Commissaire à la Construction et à l'Urbanisme pour la Région Parisienne, Pierre Sudreau, s'en explique devant le Conseil Economique et Social.*



**Projet d'aménagement de la région parisienne. Les ensembles d'habitation sont en rouge, les zones d'activité en bleu.**

# 6 Entreprises associées

---

**Bulletin d'information des Entreprises participant au programme de construction à caractère social de la Caisse des Dépôts, SCIC, mai 1956**

---

*Les premiers logements de Sarcelles-Lochères sont construits avec le dispositif du 1 % patronal, qui a été créé par le gouvernement en 1953. Les entreprises s'associent à la SCIC par une participation financière qui leur donne droit à un certain nombre de logements pour leur personnel. Les attributions ne sont cependant pas automatiques.*

Etant admis que les premiers logements achevés dans un groupe d'immeubles doivent être réservés à la solution des cas les plus difficiles (familles expulsées de leur logement actuel, logées en meublé, à l'hôtel, dans un logement insalubre...), l'expérience a cependant montré que ces cas d'urgence se présentaient avec une acuité sensiblement équivalente parmi les ressortissants des différentes Entreprises associées. Cette constatation a conduit à poser, comme deuxième principe, qu'il convenait de réserver à tous les associés, dans les différentes tranches d'achèvement des immeubles, un nombre de logements proportionnel à l'importance de leur participation dans chaque programme. [...] Les associés apprécient eux-mêmes les cas de relogement qu'ils désirent solutionner par priorité. La SCIC opère toutefois, sur les désignations des candidats-locataires, un contrôle par l'intermédiaire de son Service Social. Ce contrôle qui, bien souvent, se limite à une prise de contact avec le propre Service Social de l'entreprise associée qui donne tous renseignements sur les conditions actuelles de logement de la famille désignée, peut, dans certains cas, aller jusqu'à l'enquête à domicile.

# 7 Attribution de logements

---

**Le Maire A. Colle, Bulletin Officiel Municipal, août 1956**

---

*Qu'elles aient obtenu leur logement grâce au dispositif du 1 % patronal ou à un système similaire en faveur du personnel des administrations, les familles qui s'installent dans le grand ensemble sont en majorité originaires de l'extérieur de la commune. Les mal-logés de Sarcelles ne manquent pas de s'en émouvoir, obligeant le Maire à donner des explications.*

Un certain nombre de logements édifiés par la Caisse des Dépôts et Consignations au Bois de Lochères sont terminés et vont être attribués. Nous avons eu des échos de certaines critiques qui, en apparence, paraissent justifiées. Nous considérons de notre devoir de donner les précisions nécessaires. Ces logements sont construits avec l'apport des 1 % de certaines sociétés utilisant du personnel ; il va sans dire que si 1/9<sup>e</sup> des logements est laissé aux locataires proposés par la Municipalité, 8/9<sup>e</sup> sont attribués par la Caisse des Dépôts sur la proposition des employeurs. D'après certains renseignements, quelques candidats sarcellois paraissent avoir été proposés par leur employeur. Leur situation d'habitat peut se trouver moins désastreuse que celle d'autres candidats qui ont fait une demande à la Mairie, mais chacun comprendra qu'il s'agit de deux systèmes d'attribution bien différents et que la Municipalité ne peut être tenue responsable que des candidatures qu'elle propose elle-même. Toutes explications complémentaires pourront être données par les services de la Mairie.

# 8 Inauguration de l'exposition d'agriculture

© *L'Echo d'Enghien et de Montmorency*,  
13 septembre 1956

Vendredi 7 a été inaugurée l'Exposition nationale et générale d'agriculture, qui se tenait sur la place des Ecoles, les 7, 8, 9 et 10 septembre 1956. [...] M. Demange, préfet de Seine-et-Oise, fit un discours empreint d'une très grande conception des affaires intéressant la localité. Il serait né à Sarcelles qu'il n'en saurait pas davantage, ce qui prouve combien il étudie et prend à cœur les intérêts de son département.

Il félicita M. le Maire de la tenue des bureaux de la mairie et annonça des nouvelles très intéressantes pour la commune, soit : 12 millions pour la voirie et l'assainissement. Il fit le procès des communes-dortoirs, victimes de l'expansion d'une construction nuisible à l'agriculture et aux sites si réputés de l'Ile-de-France.

Il annonça la somme de 7 milliards que le ministre de l'Education Nationale met au service des constructions scolaires. 45 millions votés pour adduction d'eau, 40 millions pour combattre la tuberculose bovine, et terminer une documentation très précise de l'aménagement de la région parisienne et dont Sarcelles qui, en 1954, a vu sa population augmenter de façon saisissante.

Il parla aussi de l'artisanat que l'on doit envisager afin de ne pas manquer de main d'œuvre et d'avoir des bras capables de conduire et réparer une machine agricole. « On doit, dit-il, construire rationnellement et ne pas nuire à la culture et au tourisme », telles furent ses conclusions chaleureusement applaudies.

Après son discours, M. Demange remit la croix de chevalier du Mérite Agricole à M. Bertolle Jacques, constructeur de machines agricoles à Villiers-le-Bel et à M. Bourdette Eugène, agriculteur, et il remit le prix du Président de la République pour l'exposition 1955 à MM. Bertolle père et fils, constructeurs et aussi dépositaires de la marque internationale Mac Cormick. Puis ce fut la visite des stands.

*L'exposition de Sarcelles est un grand rendez-vous du monde agricole de la banlieue nord, même si les agriculteurs sont de moins en moins nombreux dans la commune, comme dans de nombreuses agglomérations de la Seine-et-Oise. Le discours du préfet, rapporté dans l'hebdomadaire local, atteste des changements qui frappent ce bourg resté longtemps rural, produisant cultures céréalières, fruits et légumes - notamment des petits pois.*



Une ferme dans le village de Sarcelles, 1967.

# 9 Les Sarcellois d'adoption se plaignent

*La Renaissance du Val d'Oise, 1<sup>er</sup> juin 1957*

Les « Sarcellois » d'adoption qui habitent les constructions nouvelles de Lochères se plaignent, et non sans motif. Ils s'élèvent avec véhémence contre l'aménagement de classes provisoires, la légèreté avec laquelle on a pris la décision d'entasser des enfants dans de tels locaux qui n'offrent aucune garantie d'hygiène et de sécurité les plus élémentaires, et cela en dépit des promesses formelles faites par la Caisse des Dépôts au Conseil Municipal.

Ils protestent contre l'état des routes et chemins complètement saccagés par les entreprises, se conduisant comme des superpuissances en pays conquis et au-dessus des lois. Ils attendent avec impatience que les premiers foyers d'éclairage public leur permettent de guider leurs pas, la nuit, d'éviter les fondrières et les flaques d'eau ; et que ceux qui croient que nous « noircissons » le tableau, prennent la peine de se rendre sur place, un jour de pluie ; parions qu'ils feront rapidement demi-tour et seront convaincus.

*Si les appartements font le bonheur des anciens mal-logés, ils sont livrés à leurs occupants alors que le grand ensemble est encore en chantier. L'hebdomadaire communiste local dresse un constat d'autant plus sévère que la municipalité sarcelloise est de tendance gaulliste. Pour autant, les premiers habitants se souviennent de ces temps héroïques.*



Chantier du grand ensemble, 1960.

# 10 Exposé de M. Labourdette

---

## Commission « Les problèmes de la vie dans les grands ensembles d'habitation », Compte-rendu de la réunion du 20 septembre 1957

---

Le grand ensemble de Sarcelles est situé à 15 kms de Paris entre la ligne électrifiée SNCF Nord, la route nationale de Chantilly, à proximité de zones forestières et des agglomérations déjà existantes de Sarcelles, Stains et Pierrefitte.

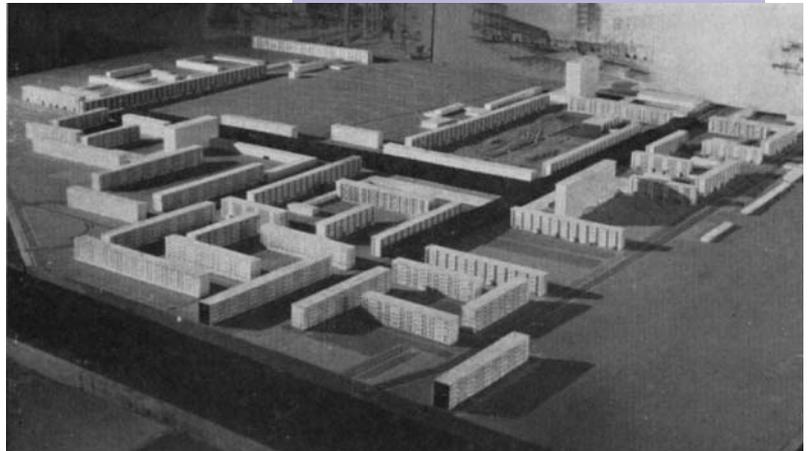
Les habitations atteindront 4 000 logements environ. Elles seront construites à raison de 1 000 à 1 100 logements par an, rythme étudié en fonction des problèmes de mise en place de la population et des installations annexes qui assureront la vie urbaine.

La situation du grand ensemble détermine un de ses caractères fonctionnels propres dans l'ensemble de l'agglomération parisienne : Porte de Paris. Ce grand ensemble devra se présenter comme tel et comprendre un équipement hôtelier suffisant, des parkings, une gare de poids lourds. D'autre part, Sarcelles peut devenir pour le voisinage un centre de sports, de délasserment. A proximité de la gare SNCF seront situés un petit stade, une piscine, une aire de repos en plein air.

Une zone artisanale a été prévue complétant pour la population les activités qui peuvent être trouvées dans les zones industrielles voisines. En outre sera facilité ainsi le relogement de certaines activités se trouvant actuellement ancrées au milieu des îlots défectueux de la Capitale. La liaison de ces opérations d'assainissement avec la Construction des Grands Ensembles doit en effet être étroitement assurée.

La création d'immeubles de bureaux, éléments de vie qui paraissent indispensables, reste à l'étude.

*Pour résoudre les difficultés rencontrées dans les premières réalisations, le gouvernement crée une commission intitulée « Les problèmes de la vie dans les grands ensembles d'habitation ». L'opération de Sarcelles étant considérée comme exemplaire, elle est présentée lors de la première réunion et elle servira de base à la création de la « grille Dupont », établissant la liste des équipements nécessaires aux grands ensembles. Il est vrai que le projet a fière allure, avec ses 4000 logements et ses nombreux équipements...*



Maquette du projet  
du grand ensemble en 1957.

Le plan a été conçu suivant un maillage adapté aux possibilités de déplacement du piéton. Un mail relie la gare au centre commercial principal.

Un parc central de 6 ha est prévu et des végétations hautes à sol dégagé entoureront les constructions. Pour l'agrément de l'ensemble les plantations ont été étudiées avec le même soin que les lignes architecturales.

Les constructions comprendront des petits immeubles et des bâtiments hauts en évitant l'uniformité et la ségrégation sociale. Au milieu des constructions en pierre se dégageront des immeubles à structure métallique et à murs-rideaux.

Par ailleurs, les problèmes de l'équipement de la rue ont été particulièrement étudiés pour répondre aux besoins et s'intégrer dans l'ensemble (éclairage public, taxiphone, bancs, boîtes à papiers, distributeurs divers ...).

Le parc central, les aires de jeux entourant les constructions (groupe comprenant 2 espaces de jeux pour les petits, 1 espace de jeux pour les grands et des pistes de trottinettes et bicyclettes), l'ensemble de sport et de repos de plein air pourront donner aux habitants possibilité de repos et de détente sur place. Un cinéma d'assez grande importance est prévu et deux centres sociaux et culturels (bibliothèque, salle de réunions et de jeux) doivent être implantés près des centres commerciaux pour participer à l'animation de ces quartiers.

L'équipement commercial a été étudié en liaison avec le Centre d'Etudes du Commerce, les études de marchés étant indispensables pour déterminer ce qui peut être créé en ce domaine. Ont été prévus deux centres de quartier permettant les achats quotidiens à moins de six minutes du logement et un centre principal comportant des commerces plus occasionnels. Les problèmes de lancement de ces centres (par l'intermédiaire éventuel d'un marché ambulant) en liaison avec la venue de la clientèle ont été étudiés aussi bien pour les centres de quartier que pour le centre principal.

Pour l'enseignement les écoles doivent être ouvertes en liaison avec les habitations. Un lycée (éventuellement un collège technique) paraît indispensable à proximité pour attirer des habitants d'une classe sociale plus élevée.

Des dispensaires, un centre administratif (PTT, Caisse d'Epargne, administrations fiscales, banques) sont prévus.

En outre, il a paru nécessaire de réserver certains espaces pour les initiatives privées qui pourront se manifester : cliniques, restaurants, etc.

Pour conclure, il apparaît que la réussite des efforts ne peut être assurée que par la coordination complète dans l'équipe maître-d'œuvre, maître-d'ouvrage, entrepreneur, parfaitement constituée à Sarcelles.

# 11 Lettre aux locataires

Association Sarcelloise, *Bulletin Officiel Municipal*,  
février 1958

La naissance d'une ville de plusieurs milliers d'habitants liés par les conditions d'un climat social nouveau exige un organe par lequel chacun puisse librement exprimer ses avis, ses suggestions et ses doléances. C'est pour répondre à ce besoin que quelques uns d'entre vous ont créé l'Association Sarcelloise des habitants du Bois de Lochères.

Destinée à défendre les intérêts des locataires, à plaider leur cause auprès des services compétents, elle s'efforcera notamment d'obtenir les améliorations les plus urgentes : Question de la voirie et de la viabilité, Eclairage, Entretien des bâtiments, Action sur les commerçants pour que les prix restent honnêtes et que les produits soient satisfaisants. Elle agit auprès de l'Administration pour que l'installation des services publics les plus vitaux soit accélérée : Postes, Transports, Pompiers, Téléphone public, Ambulance, etc.

L'Association Sarcelloise prétend cependant être plus qu'un simple syndicat des locataires, son programme couvre toutes les activités qui sont le propre d'une grande cité : Organisation du Jeudi des enfants ; Permanence où vous serez guidés, conseillés et dépannés ; Activités sportives et culturelles.

Officiellement déclarée sous le n° 3696 à la Préfecture de Seine-et-Oise, l'Association Sarcelloise est un organisme libre dont les représentants et les membres du Conseil s'interdisent toute activité et toute question d'ordre politique ou confessionnel dans le cadre de l'Association.

Mais pour être pleinement efficace, notre Association se doit d'être représentative, c'est-à-dire qu'elle doit comprendre en son sein la quasi totalité des locataires de notre cité. Vos critiques, vos souhaits ne trouveront audience que s'ils sont groupés et exprimés au nom de tous et énergiquement par des représentants choisis parmi vous. Vous recevrez bientôt un Bulletin d'adhésion et nous avons la conviction la plus ferme et la plus sincère que chacun de vous le remplira immédiatement. Votre cité ne sera que ce que vous la ferez.

*Un an après l'arrivée des premiers habitants, un groupement se constitue à l'initiative de quelques-uns d'entre eux et avec l'appui de la municipalité. L'Association Sarcelloise n'est pas seulement une structure de défense des locataires qui jouera un rôle essentiel dans la gestion et la conception du grand ensemble. Elle se donne aussi comme objectif l'animation de la cité, et de nombreux clubs et activités naîtront dans son sillage. Son réseau de délégués de bâtiments constitue une de ses forces.*



Couverture des premiers bulletins  
de l'Association Sarcelloise, 1958.

# 12 Nos logements neufs seront des taudis dans dix ans

---

« SOS ! La crise du logement s'aggrave »,  
© *France Soir*, 7 mars 1958

---

*Difficultés d'approvisionnement, manque de main d'œuvre, surcharge des plannings, mise en œuvre de techniques nouvelles, les obstacles rencontrés sur les chantiers sont nombreux dans cette phase de lancement à grande échelle des grands ensembles. La qualité des appartements livrés aux locataires s'en ressent, comme en témoigne ce courrier d'un habitant publié par France Soir.*

M. Leruste à Sarcelles-Sablons (Seine-et-Oise) habite dans un immeuble neuf. Il écrit :

« Dans dix ans, ces logements seront des taudis, à moins que les locataires n'y fassent des gros frais : terrasses si bien nivelées qu'elles retiennent des mares d'eau ; cloisons intérieures fendues d'un coin à l'autre et décollées des plafonds ; carrelage qui se décolle ; lino de deux tons dans toutes les pièces ; fenêtres si bien conçues que l'eau de condensation coule sur le lino, et déjà rouillées ; moisissures sur les murs ; interrupteurs fixés dans des boiseries métalliques avec des vis à bois ; épissures faites d'un tour de fil et sans chatterton ; prises de 220 volts placées dans des huisseries métalliques sans carton isolant, et j'en passe ; enfin caves infestées de rats et inondées, parce que bâties sur un sol argileux. On n'a pas prévu de drainage.

J'ai fait faire un constat d'huissier... Chef d'entretien, je connais bien la question bâtiment... ».

# 13 La fanfare à Lochères-Sablons

---

© *L'Echo Régional*, 22 mai 1958

---

*Les trois kilomètres qui séparent le grand ensemble du noyau historique de la commune ne jouent pas en faveur des relations entre les deux parties de l'agglomération. La visite à Lochères de la fanfare veut démontrer que tous ont à gagner d'un rapprochement, les uns pour animer le grand ensemble, les autres pour dynamiser la vie de la commune.*

Les habitants de Sarcelles-Lochères et Sablons ont eu, dimanche 18 mai, l'agréable surprise d'une visite de la fanfare municipale, l'Union Sarcelloise. Partis des écoles, route nationale, les musiciens de cette belle formation parcoururent, deux heures durant, les rues des nouveaux quartiers de Lochères et des Sablons. Infatigables, ils distribuèrent aux échos les meilleurs morceaux de leur répertoire, à la grande joie de la foule qui les accompagnait et aux applaudissements des spectateurs qui se pressaient aux fenêtres des blocs d'immeubles.

Bien accueillis des commerçants qui les désaltérèrent généreusement, ils promirent de revenir aussi souvent que leur permettrait leur intense activité, apporter un peu de distraction dans ces quartiers qui, momentanément, espérons-le, en sont totalement dépourvus.

L'Union sarcelloise rappelle aux musiciens ou aspirants-musiciens des deux sexes, enfants ou adultes, qu'elle leur procurera le moyen de faire de bonne musique.

# 14 Chicago sarcellois

*Justice Magazine*, avril 1958

C'est un véritable océan de ruines, de misères et de larmes qu'engendrent, à l'heure actuelle, les mesures d'expropriation et les interdictions de construire qui y sont liées, prises sur l'ensemble du territoire. Des victimes de la dictature aveugle de l'Administration se suicident. D'autres en perdent la raison. Récemment, on a désarmé in extremis un expulsé de la banlieue parisienne qui voulait abattre le maire à coups de revolver... Un vieillard est tombé raide mort lorsqu'il apprit, de la bouche d'un fonctionnaire, qu'on allait l'arracher à sa terre et à sa maison. La subite perspective d'être dépouillé du maigre bien acquis au prix de toute une vie de travail, avait provoqué chez ce malheureux une crise cardiaque foudroyante.

Les Assemblées ont voté des lois dans l'intention d'aménager le territoire national pour le bien de la communauté. L'idée maîtresse de cet ensemble législatif était de permettre aux administrations départementales et communales de regrouper des terrains pour bâtir des maisons et mettre ainsi fin à la crise du logement. Or l'application de ces mesures a eu pour résultat de dépouiller des dizaines de milliers de propriétaires et de locataires de leurs toits, et d'aggraver la crise du logement. L'idée du bien public a souvent laissé le pas au goût du lucre. Les bénéficiaires de l'opération sont de grosses sociétés de construction qui se livrent à de honteuses spéculations sur la ruine des expropriés. L'ardeur et l'audace de certains expropriants n'a plus de bornes. Ces véritables spoliations s'exercent parfois au mépris de bien des lois. C'est le cas notamment de l'affaire de Sarcelles, en Seine-et-Oise, que nous publions ici. On parle dans la région du « Chicago sarcellois ». Le mot n'est pas de nous, il illustre certains procédés devant lesquels de nombreuses personnalités ont levé les bras au ciel. Il importe aujourd'hui de faire connaître à ceux qui ont voté les lois sur l'expropriation, le mauvais usage qu'on fait de leurs textes.

*Les 440 logements qui constituaient le projet initial sarcellois ont été bâtis sur des terrains agricoles qui n'étaient plus exploités. Mais en prenant de l'ampleur, le chantier menace les pavillons installés au milieu des jardins et des terres maraîchères. Même si la plupart de ces maisons sont construites de brique et de broc, sans eau, ni électricité ou viabilité, leurs propriétaires tentent de sauvegarder leurs biens et se constituent en comité de défense en 1957. L'affaire prend un retentissement national.*



**Démolition d'une maison en 1961. 138 cabanons ou pavillons détruits seront recensés en 1966.**

# 15

## J'ai vu s'élever un bâtiment en construction

© *L'Echo Régional*, 28 août 1958

Voir se construire un immeuble à Lochères est un plaisir, tout d'abord l'on est frappé par la rapidité de l'exécution : 27 logements par semaine, et par la merveilleuse coordination des différents corps de bâtiment.

Les entreprises Thomas Kotland, Guerra, Tarcy et Toisoul-Nadot, commencent le gros œuvre, l'entreprise Joyeux Frères se charge du terrassement. [...] L'entreprise Fer à Ver est chargée de la menuiserie métallique. M. Labourdette a créé un modèle de plaque de propreté, formé avec des béquilles et des poignées de tirage. Les menuiseries extérieures sont métalliques ; l'huiserie également, les portes planes. L'entreprise Thomas Kotland s'occupe de la menuiserie bois. Les plinthes qui ceignent les pièces sont en sapin, dites « électriques ». Un meuble sous évier, à deux portes, termine le travail.

La plomberie sanitaire a été confiée à la Société d'Équipement Sanitaire. Dans les cuisines, des éviers de 0,90 m x 0,50 m sont installés, ainsi qu'un chauffe-eau Chaffoteaux-Maury. La salle d'eau comprend un receveur de douche, un bac à laver des Etablissements Becuwe, dont la robinetterie est due à la Société Chaffoteaux-Maury ; un lavabo du type « Savoie » complète l'installation. Dans les WC, les cuvettes sont dues aux Etablissements Covit, l'abattant est en matière plastique. Le vide-ordures en fonte aluminium Colux est le point terminal de l'installation sanitaire. L'électricité est due aux Etablissements Amica et Chauvin-Geevinckx. Les prises de courant, canalisations, interrupteurs, sont du type « encastré ».

Le « Sol Moderne » assure le revêtement du sol. Dans les chambres et dans la salle de séjour, du linoléum est installé. La peinture-vitrierie est faite par les Etablissements Richard et Cie. [...] Le chauffage est installé par les Etablissements Missenard, Quint, Poncini Pabanel, Deschaux. Mode de chauffage très moderne par panneaux rayonnants de sol et de plafond, incorporés dans la dalle de béton armé. [...] C'est un groupement d'entreprises moyennes qui construit tous ces bâtiments. Environ 800 ouvriers travaillent en permanence sur les chantiers. L'organisation doit être parfaite, la cohésion des différents corps de bâtiments qui prennent la suite des uns des autres, est remarquable.

*La rapidité de construction dépend des techniques employées, mais aussi des plannings d'exécution des nombreuses entreprises impliquées dans le chantier. La SCIC soigne cette question, ce qui lui permet de battre des records de productivité, tout en utilisant des techniques traditionnelles - et même de la pierre de taille - plutôt que des méthodes de pré-fabrication, pour les premières tranches du grand ensemble. La coordination des entreprises a été confortée par la création en 1957 du Service de Pilotage de l'Ensemble de Sarcelles.*

à Sarcelles  
**TOISOUL-NADOT**  
*sort régulièrement  
huit  
logements économiques  
et familiaux  
par semaine*

**ETABLISSEMENTS TOISOUL-NADOT**

*Société anonyme au capital de 65.200.000 frs  
38, RUE CABANIS, PARIS. GOB. 84.76*

*construction de logements  
constructions industrielles  
béton armé*

Les entreprises tirent parti de l'opération de Sarcelles pour faire leur publicité dans les revues professionnelles.

# 16 Pour Yvette Sarton et 40 000 mal-logés, une ville est née

Stanislas Fontaine, © *Elle*, 28 août 1958

Elle a eu un drôle de petit sourire quand nous lui avons annoncé la nouvelle. Un logement flambant neuf, dans une ville neuve lui était attribué. Ce sourire un peu sceptique et désabusé, et pourtant plein d'espoir, était celui de millions de femmes qui n'y « croient pas ». Il y avait cinq ans qu'Yvette Sarton avait fait une demande de logement. Elle était alors enceinte de son premier enfant, Michel, qui a aujourd'hui 4 ans. A la mairie, on lui avait dit de prendre patience. Mais Yvette Sarton ne prenait pas patience : elle était découragée. Elle partageait ce sentiment si répandu que rien ne se fait chez nous. Et tout d'un coup voici : trois pièces, salle de bains, cuisine, dans une grande ville qui sort de terre aux portes de Paris, une ville unique en Europe, quelque chose de grand, de neuf, de hardi. [...] Ce ne sont pas quelques maisons : c'est le commencement d'une ville entièrement moderne. Elle n'a plus guère de commun que le mot avec ces tristes tas de maisons que sont les villes que nous construisons depuis 150 ans. C'est une de ces maisons archaïques d'une ville archaïque qu'Yvette Sarton, son mari, agent technique électronicien, et leurs enfants habitaient. Leur exemple est vraiment un symbole : ils quittent l'ancien Sarcelles pour le nouveau Sarcelles. Ils n'ont que deux kilomètres à faire pour quitter le passé et entrer dans l'avenir. Depuis cinq ans, ils vivaient à trois, puis à quatre dans une toute petite pièce et une cuisine d'une ancienne ferme. Il était temps que leur tour vint. Accompagnons-les dans leur nouvel appartement où ils emménageront prochainement.



Le living-room. Décorateur : Pierre Sels.

*Le magazine Elle est un des premiers organes de presse nationale à publier un article sur le grand ensemble de Sarcelles. Il en dresse un portrait très élogieux ; seule la petite taille de l'appartement est déplorée, un inconvénient auquel une maîtresse de maison peut remédier grâce aux conseils d'aménagement... A noter que le magazine a fait réaliser une étude sur les grands ensembles et que sa directrice, Hélène Gordon-Lazareff, fait partie de la commission nationale qui a examiné de près l'exemple sarcellois.*

C'est au bâtiment 47, escalier D, rez-de-chaussée gauche, dans le quartier de la ville nouvelle appelé Sarcelles-Lochères. Le soleil entre de tous les côtés. Patrick dort dans les bras de sa mère qui regarde longuement la salle de bain, encore une rareté en France. Elle rêve dans la jolie cuisine et devant le vide-ordures. Et voici la salle de séjour et la chambre d'enfants aménagées par ELLE. Michel gambade d'une pièce à l'autre. Yvette Sarton a de nouveau son drôle de sourire, comme si vraiment c'était trop joli pour qu'elle pût continuer à y croire.

Les Sarton étaient des mal-logés ; il y en a en France des centaines de milliers ; ils vivent tous une espèce de mort lente. Pour eux, une nouvelle ville, un vrai logement, est la fin d'un cauchemar. C'est la possibilité de vivre comme des êtres humains.

# 17 Ni enfer, ni paradis

**Bulletin de l'Association Sarcelloise, septembre 1958**

Jusqu'alors, notre cité avait grandi en secret. La Presse était muette à son sujet et Sablons-Lochères avait, selon les goûts, joui ou souffert de son ignorance. Mode ou découverte ? Vint le jour où la presse, grande et petite, s'empara de notre petit univers et voulut le modeler à sa façon. Eden du locataire pour certains qui le peuplaient de créatures paradisiaques bien qu'un peu figées ; casernement infernal et déjà croulant pour les autres ; ville-dortoir inhumaine et froide pour ceux qui manquaient d'imagination ; site de rêve pareil à Ys pour ceux qui en avaient trop ; enfin pour gagner sa vie, chacun trouva son épithète.

Remercions de leur curiosité ceux qui ont manié le dithyrambe comme ceux qui ont nourri leur plume de fiel, mais laissons là ces propos rétribués. Comme toute chose en ce monde, ni Enfer ni Paradis, notre cité n'est encore qu'un amalgame de Meilleur et de Pire mais le Meilleur est solide et nous espérons le Pire caduc.

A son actif, elle a l'avantage d'exister et de grandir vite. Elle a le mérite immense d'abriter plusieurs milliers de têtes et de permettre mensuellement l'emménagement de plusieurs centaines de nouveaux logés, à l'encontre de bien des projets d'urbanistes qui sont étouffés après les hoquets publicitaires. La plupart d'entre nous qui n'avaient rien avant Sarcelles se doivent de lui rendre cette justice.

A son actif, le mérite d'avoir été sagement conçue, quand bien même la réalisation laisserait à désirer. Nous conseillons à ses détracteurs d'aller visiter quelques cités soeurs. Le mérite encore d'être sobre, claire, nette ; nous ne sommes pas attirés par les bâtiments qui fardent leurs léprosités sous des maquillages colorisés.

A son passif, les défaillances de la SNCF, des PTT, de la RATP, mais l'aurait-on sise à Pantin, à Saint-Cucufa ou à Trifouillis qu'on aurait décelé les mêmes défections parce que, partout en France, les mêmes initiatives désignent les mêmes Corps impotents.

A son passif, son état d'éternel chantier mais son évolution rapide en est la cause.

A son passif, l'indifférence de la SCIC pour la faune locataire.

A son passif enfin, l'absence de tout entretien suivi.

*Les projets de construction sont devenus une réalité concrète et les grands ensembles font l'objet d'articles de plus en plus nombreux, devenant à la fin des années 1950 un des grands sujets de l'actualité française. Cités neuves, villes nouvelles, cités de l'an 2000, villes blanches... les journalistes ne savent comment les nommer, et ont des avis très ambivalents. L'Association Sarcelloise consacre à ce phénomène médiatique l'éditorial d'un de ses premiers bulletins.*



**Kiosque dans le grand ensemble, 1965.**

# 18 Peinture des vitres

*Bulletin de l'Association Sarcelloise, octobre 1958*

Cette affaire a provoqué de nombreuses réactions. Quelques adhérents voulaient que nous fassions campagne pour un refus collectif, d'autres par contre tenaient absolument à ce que leurs vitres soient peintes.

Fallait-il organiser un référendum et adopter l'opinion de la majorité ? De toute façon, il y aurait eu des mécontents, il est toujours difficile de trouver un terrain d'entente sur les goûts et les couleurs.

Résumons ici les arguments qui se sont opposés. Les partisans de la peinture disent : « Les bas de fenêtre sont trop transparents, on voit de l'extérieur jusqu'au milieu des pièces – Certains appartements laissent voir des entassements peu esthétiques – Les peintures individuelles créent parfois des rapprochements de teintes peu harmonieux ».

A cela les opposants répondaient : « Les vitres sont faites pour laisser passer la lumière – La décoration de nos appartements a été établie en tenant compte de cette lumière – C'est une atteinte à la liberté individuelle, qui nous prouve que demain la SCIC ne nous imposera pas une teinte de rideau standard pour obtenir l'uniformité chère à ses architectes ? – Les oppositions de couleurs rompaient la monotonie des façades, la teinte uniforme redonne l'aspect de caserne si souvent reproché – Le fait de rendre des vitres opaques n'est même pas discutable, c'est une absurdité qui fait courir de sérieux doutes sur l'intégrité intellectuelle du responsable de ce sombre barbouillage ».

Enfin les conciliants admettent que pour diminuer la transparence il suffisait de peindre avec une teinte claire, « tout le monde aurait été d'accord ».

Cette dernière opinion est à notre avis la plus raisonnable. Il est bien évident que si la SCIC avait eu la moindre considération pour le point de vue de ses locataires, c'est la solution qu'elle aurait adoptée. Nous finissons par croire que la devise de la SCIC est : « Qu'importe s'ils protestent, ils paieront toujours ».

*L'Association Sarcelloise entend peser sur les choix architecturaux du grand ensemble. Pour autant, il n'est pas facile de définir une position commune entre tous les habitants. Les réactions suscitées par la mise en peinture de la partie inférieure des fenêtres des appartements montrent la diversité des points de vue.*



**Les grandes baies vitrées,  
nouveau architectural,  
mais aussi objet de polémiques.**

# 19 Relax à Sarcelles

Photographie d'habitant,  
vers 1958.



*Si les engins de chantier et le sous-équipement des débuts font de Sarcelles un lieu de vie difficile, la campagne environnante offre lieux de détente et de promenade, que les habitants apprécient, tout particulièrement ceux qui vivaient auparavant à Paris. Le titre*

*donné à cette photographie par son auteur, un habitant du grand ensemble, en témoigne. Cette incursion des citadins dans les champs et les vergers n'est pas toujours du goût des agriculteurs, surtout lorsqu'elle s'accompagne de maraudage.*

# 20 Dissolution de la commission du logement

*Délibérations du Conseil Municipal, 10 octobre 1958*

Monsieur le Maire demande à Mme Cléty, MM. Patissier et Guérenbourg de donner leur démission de cette Commission étant donné qu'il considère comme inadmissible que les personnes qui sont contre les constructions soient habilitées à répartir les logements. M. Patissier s'insurge contre cette position ; il précise qu'il a demandé d'arrêter les constructions à Sarcelles en raison des charges fiscales que cela va faire peser sur les contribuables et qui se répercuteront sur les enfants et petits-enfants. Il fait un rapprochement entre cette question et la pose d'extincteurs dans les bâtiments. M. le Maire répond que le Conseil Municipal a le devoir d'organiser la lutte contre l'incendie. Mme Cléty confirme les observations de M. Patissier. M. le Maire rappelle à Mme Cléty qu'elle avait déclaré à un journaliste que, par n'importe quels moyens, il fallait arrêter la construction de logements à Sarcelles. M. Brunaud indique qu'à son avis la Commission est nommée pour toute la durée du mandat des Conseillers. Finalement, M. le Maire met aux voix la dissolution de la Commission du logement.

*La municipalité semble avoir pris connaissance des premiers projets de la SCIC avec une certaine indifférence. Mais les esprits s'échauffent en 1958. L'ampleur prise par le projet du grand ensemble - on parle alors de 8 ou 10 000 logements - est synonyme d'un profond bouleversement de l'équilibre local. Les élus s'opposent sur le sujet, d'autant que les élections municipales de 1959 approchent...*

# 21 Pas de gare, pas de commerçants, rien...

*Témoignage de Mme Jamaux collecté par Frédéric Praud, Mémoires croisées, Ville de Sarcelles, 2006*

Lorsque nous sommes arrivés à Sarcelles, on a été surpris car ce n'était encore qu'un vaste chantier, avec de la boue partout. Il n'y avait pas grand-chose de construit ! J'habitais derrière le marché, derrière la Poste. Il n'y avait alors pas de commerçants, pas de gare, aucun transport : ni bus, ni car, rien... Mais il y avait davantage de vie sociale que maintenant ! [...]

Il fallait aller à Pierrefitte pour prendre le train. Alors, de Lochères là-haut, on prenait à travers champs ! Rien n'était encore construit ! On traversait donc avec des bottes que l'on mettait dans un plastique en arrivant à la gare. Ensuite, on enfilait nos chaussures. On s'est vite rassemblé avec l'association des familles et les gens qui faisaient partie du même groupe pour aller chacun son tour aux Halles. On se levait à cinq heures du matin et on partait acheter tout un tas de trucs que l'on ramenait ensuite ici, pour se les partager. Si on pouvait y aller pour soi, on pouvait bien y aller aussi pour les autres ! Il fallait s'entraider puisqu'il n'y avait pas de commerçants, rien...

*Des milliers de logements sont déjà occupés. Et pourtant, à côté des immeubles d'habitation, il n'y a encore que des écoles surchargées. Quelques mois plus tard ouvriront la halte SNCF, le centre commercial, le centre social, etc., mais lorsque cette famille emménage, en février 1959, elle a l'impression de s'installer au milieu de nulle part.*

# 22 Espaces verts

Ministère de la Construction, © MEDAD/SIC, 1959



*Pour faire la promotion de sa nouvelle politique du logement, le Ministère de la Construction fait réaliser des photographies des réalisations les plus remarquables sur le territoire français. Ces clichés sont notamment présentés dans les expositions d'urbanisme organisées au Salon des Arts Ménagers. Les espaces verts en constituent un des thèmes de prédilection, car ils offrent une image saisissante des principes du nouvel urbanisme : air,*

*soleil, nature, espace....*

*Le parc Kennedy a ainsi fait l'objet de nombreuses prises de vue. Conçu comme le parc central du grand ensemble sarcellois et aménagé par un paysagiste - une démarche peu courante à cette époque -, ce parc de quatre hectares fait la fierté de la SCIC, qui s'est donné pour slogan « un logement, un arbre et une fleur » ; le Ministre de la Construction Pierre Sudreau est venu en personne planter*

# 23 Un reportage de Jean-Pierre, gars du bâtiment

Tintin le journal des jeunes de 7 à 77 ans, 9 avril 1959



## VILLE NOUVELLE !...

un reportage de JEAN-PIERRE, gars du Bâtiment

JEAN-PIERRE t'emmène aujourd'hui à quinze kilomètres de Paris visiter le chantier record de SARCELLES : Une ville de 40 000 habitants sort de terre au rythme de 1 200 logements par an. Un triomphe des techniques modernes du Bâtiment.

En choisissant un métier du Bâtiment tu participeras, toi aussi, à la vie de ces grands chantiers qui donneront à la France les milliers de logements dont elle a besoin.

**C**et immeuble mesure 278 mètres de long.  
Il y en aura des dizaines identiques à celui-ci,  
à SARCELLES.

Quand les ouvriers attaquent le rez-de-chaussée,  
au bout du bâtiment, les quatre étages sont déjà  
prêts à être habités au commencement de ce  
même bâtiment.



*Le grand ensemble de Sarcelles est aussi loué pour la modernité de ses techniques de construction. Le « plus grand chantier d'Europe » témoigne avec brio des progrès d'une industrie du bâtiment qui se métamorphose après être restée longtemps au stade artisanal.*

*Ce « reportage » paru dans le Journal de Tintin serait-il une commande de l'industrie du bâtiment ? En tout cas, il exalte la modernisation de ce secteur d'activité en plein essor.*



De puissants engins ont préparé le terrain (2 km - 1 km).



Les ouvriers sont équipés de machines modernes ; ici une surfaceuse pour égaliser le sol en ciment.



Les maçons assemblent les blocs qui formeront les murs.



Les blocs sont hissés à hauteur du chantier par d'immenses grues.



L'immeuble est terminé ; quelques jours plus tard, de nouveaux habitants arrivent dans cette ville où ils trouvent : centres commerciaux modernes (marchés), écoles, église, parking à voitures et bientôt de grands espaces de verdure.



**LES MÉTIERS DU BATIMENT SONT DES MÉTIERS D'AVENIR**

# 24 Psychiatres et sociologues dénoncent la folie des Grands Ensembles

---

Louis Caro, © *Science et vie*, septembre 1959

---

Quatre experts, un sociologue, un technicien, un économiste et un médecin, viennent de mettre à nu cette nouvelle plaie sociale, infiniment plus redoutable que celle des taudis et qui, par delà les explications classiques de la misère et de l'abandon, tire son origine du fonctionnement même de la société contemporaine. C'est le mal du nombre, de la pénombre et du bruit ; le mal de l'espace mesuré, de la solitude impossible et du silence bafoué ; le mal des Grands Ensembles.

Les premiers atteints sont précisément les locataires de ces nouveaux « complexes géants » d'habitation qu'on voit pousser depuis cinq ans aux portes des grosses agglomérations industrielles et où, sur 8, 10, 14 étages, s'entassent les anciens mal-logés et sans-logis des listes de priorité préfectorales. [...]

Sur le papier, tout est parfait, et l'on comprend que les pouvoirs publics aient tenu à souligner eux-mêmes l'effort très impressionnant accompli par leurs services pour combattre la crise et fournir, notamment dans la région parisienne, où la banlieue semble gagnée par un immense prurit de construction, à Créteil, Villejuif, Sarcelles, Pantin, Bobigny, Drancy, Nanterre., un toit à ceux qui en ont besoin. L'euphorie tombe dès la porte franchie.

Les façades rectilignes, ces alignements géométriques, ces baies vitrées et ces loggias arithmétiquement répétés cachent sous leur faux modernisme un monde concentrationnaire. Ces carcasses de maisons ne sont que des mensonges de maisons. Elles peuvent mettre en œuvre les matériaux les plus actuels, faire jouer les derniers procédés de préfabrication, pousser à l'extrême les avantages de la normalisation et de la standardisation, les solutions qu'elles représentent apparaissent nettement en retrait des exigences de notre temps. [...]

Les pièces sont mesurées au plus juste. La rumeur monte en permanence de la rue voisine. Les radios éclatent à toute heure du jour ; les canalisations chuintent à longueur de nuit. A travers les cloisons légères et les fenêtres en vis-à-vis filtrent les voix et les regards indiscrets. L'encombrement des étages condamne les familles (parfois quatre par niveau) aux querelles de palier. L'environnement, sans arbre, est réservé à des parkings ou abandonné aux terrains vagues. Quant à l'éloignement des lieux de commerce, de travail ou de culture, il pose de tels problèmes de déplacement que la peine de la ménagère ou de l'ouvrier parisien s'en trouve, en moyenne, allongée de 1 heure et demie par jour.

En un mot, c'est le monde de l'isolement et de la promiscuité, de l'ennui et du vacarme : dans le langage des locataires comme dans celui des experts, c'est l'enfer.

*Avant de devenir un phénomène médiatique, le grand ensemble a été un objet de polémiques scientifiques. Science et vie est un des premiers magazines à relayer auprès du grand public la théorie du « mal des grands ensembles » défendue par certains experts. L'existence d'une maladie mentale imputée à cette forme d'habitat sera finalement démentie par les recherches qui se développeront sur le sujet. Pour autant, « le mal des grands ensembles » fera encore couler beaucoup d'encre...*

# 25 Formidable pour les enfants

Collecte de mémoire, Atelier de Restitution  
du Patrimoine et de l'Ethnologie, 1999

C'était formidable pour les enfants. On pouvait jouer, rester dehors, aller à l'école sans jamais voir une voiture. Ils ont mis des jeux pour les enfants, il y avait un tourniquet, des cages à poules, des tas de choses comme ça. C'était génial en somme. Il n'y avait pas à l'époque de jeunes qui se baladaient en pétaradant. Il n'y avait que des petits enfants avec des vélos. Il y avait beaucoup d'enfants de ma génération et puis encore plus jeunes après.

Maman ne travaillait pas, donc elle s'occupait de nous. A tour de rôle l'une des mamans gardait tous les enfants de la cage d'escalier pendant que les autres allaient à Paris faire les courses, se promener, voir la famille. Elles y allaient en voiture parce que certaines de ces dames conduisaient. A l'époque, il y avait peu de mamans qui travaillaient. Elles étaient beaucoup à la maison. Je me souviens que ma maman a appris à faire le couscous avec la voisine, une dame qui avait cinq enfants et qui arrivait d'Alger. Chacun s'échangeait les choses comme ça. C'était finalement la vie de la campagne tout près de la ville.



Au parc Kennedy, années 1960.

Devant une entrée  
d'immeuble, années 1960.

*Comme dans de nombreux grands ensembles, ce sont surtout des couples avec de jeunes enfants qui s'installent dans les premiers quartiers construits à Sarcelles. La part de la population enfantine est alors très importante. Si cette particularité démographique alarme les psycho-sociologues et les aménageurs, elle ravit les petits néo-Sarcellois. Le témoignage de cette habitante, arrivée en 1959, montre combien la présence des « femmes au foyer » participe de la vie enfantine dans le Sarcelles-Lochères des années 1960.*

# 26 A propos du prix des loyers

**Le Député-Maire d'Arnouville-lès-Gonesse Mazurier,  
© L'Echo Régional, 17 décembre 1959**

Monsieur le Ministre,

Il me serait particulièrement agréable de connaître si les faits qui m'ont été signalés correspondent exactement à ceux que je me permets de vous exposer ci-dessous :

La SCIC, filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations, assurerait l'équilibre financier de ses opérations en pratiquant un amortissement rapide des immeubles qu'elle construit.

Cette Société réinvestirait ses bénéfices dans la construction de nouveaux logements. Il en résulterait pour les locataires intéressés que ceux-ci subissent ainsi un prélèvement qui les fait participer seuls, sur l'ensemble de la population, au financement de nouvelles constructions par un procédé qui constituerait en fait un impôt indirect.

Il me semble, d'autre part, que dans l'intérêt même de la SCIC, toutes mesures utiles devraient être prises pour associer effectivement les locataires à la gestion de la Société Immobilière, et ce, notamment, par la création d'organismes paritaires.

Cette initiative ne pourrait en rien gêner la Société de Construction (celle-ci n'ayant pas de but lucratif). Cette façon de faire constituerait, semble-t-il, la meilleure manifestation d'un esprit de « promotion sociale ».

Elle aurait, en outre, l'avantage de normaliser les rapports entre une Société qui passe pour autoritaire et ses milliers de locataires. En fait, elle appliquerait ce qui existe dans les offices d'HLM, c'est-à-dire la représentation des locataires.

Il me serait également agréable de connaître :

1. quelle a été la périodicité et le nombre de contrôles administratifs effectués depuis la formation de la société ?
2. par qui sont faits ces contrôles et quelle est l'étendue de la compétence des contrôleurs ?
3. serait-il possible de connaître leurs conclusions ?

*Des controverses accompagnent le développement spectaculaire de la SCIC, devenue en quelques années le premier constructeur européen et le premier propriétaire français. Son intervention dans des domaines toujours plus divers, son statut hybride - société privée à capitaux publics-, ses logements dits « sociaux » qui échappent à la réglementation HLM, ses rapports difficiles avec les locataires sont autant de sujets d'interrogation. Paul Mazurier, député de la circonscription, écrit une lettre ouverte au Ministre de la Construction, au moment de l'augmentation de 32 % à 35 % des loyers des logements de Sarcelles II.*



**Courriers aux politiques, pétitions, manifestations, les locataires se mobilisent contre les augmentations de loyers ou de charges. Manifestation en octobre 1965.**

# 27 L'équipement commercial des groupes immobiliers

CDC actualités, 4<sup>e</sup> trimestre 1959

Dans les programmes immobiliers qu'elle entreprend, la SCIC a le souci d'éviter qu'au dépaysement que ressent nécessairement, au début, la clientèle qui s'y installe, ne vienne s'ajouter le sentiment que le toit qui lui a été procuré se trouve dans un quartier sans âme où rien n'a été prévu pour faciliter la vie des habitants et leur adaptation à leur nouveau foyer. C'est ainsi que la SCIC est très souvent amenée à prévoir la création de centres sociaux, de centres culturels, et qu'elle réserve des logements pour l'exercice de professions libérales, notamment à des médecins, des dentistes et des infirmières. Mais pour qu'un groupe d'immeubles neufs se transforme en un quartier vivant auquel peu à peu s'attacheront les personnes qui y habitent jusqu'à acquérir « l'esprit de clocher », il est au premier chef nécessaire de créer dans ces cités nouvelles tous les commerces indispensables à la vie de la population. Pour l'implantation de ces commerces, il est apparu rapidement que la solution traditionnelle qui consiste à leur réserver les rez-de-chaussée de certains immeubles est une solution imparfaite. [...] A l'exemple de ce qui a été fait dans certains pays étrangers, la formule généralement retenue est celle du centre commercial indépendant des bâtiments d'habitation, formule qui permet d'adapter plus facilement les surfaces des magasins aux besoins des commerçants, facilite les achats de la clientèle et favorise l'activité du centre. [...]

Sous réserve d'un inventaire détaillé des commerces se trouvant déjà dans une zone de construction, l'on admet généralement qu'il est nécessaire de prévoir des boutiques dans toute opération groupant plus de 300 à 400 logements. Dans les « grands ensembles » portant sur plusieurs milliers de logements, il y aura à côté d'un centre principal, des centres secondaires par « unité de voisinage » (1 000 logements), en partant du principe que pour les achats quotidiens il faut veiller à ne pas imposer aux ménagères un trajet aller et retour supérieur à 700 ou 800 mètres.

*L'urbanisme des grands ensembles, en partie inspiré des thèses du célèbre architecte Le Corbusier, sépare strictement les fonctions, habitat, travail, loisirs, circulations et approvisionnement. La rue commerciale cède alors la place au centre commercial, rationnel et moderne. La revue interne de la Caisse des Dépôts consacre un article à cette nouvelle organisation commerciale, à laquelle est attribué un rôle essentiel : donner une âme aux nouveaux quartiers.*



Le centre commercial n°2 de Sarcelles-Lochères, appelé « Centre Ravel », 1961.

# 28 La première dizaine commerciale

*Bulletin Officiel Municipal, septembre 1960*

## 1<sup>ère</sup> GRANDE DIZAINÉ COMMERCIALE DE SARCELLES

organisée par l'Association des Commerçants et Artisans de Sarcelles du 10 au 18 septembre au profit du Bureau d'Aide Sociale de notre ville, sous le patronage de la Municipalité et avec le concours du Comité des Fêtes et des Sociétés Locales

**15 000 N.F. (1 500 000 F.) de cadeaux distribués gratuitement** dont une voiture Simca Etoile 6, chambre à coucher, machine à laver, réfrigérateur, téléviseur et de nombreux autres cadeaux.

Pour la 1<sup>ère</sup> fois à Sarcelles, pour les petits et les grands, 10 jours de festivités gratuites : **Clowns – Musique – Hélicoptère – Folklore – Music Hall** (dans les différents quartiers de la ville)

### Election de Miss Sarcelles

1<sup>er</sup> prix : un cadeau d'une valeur de 500 N.F. (50 000 F.)

**Le 10 septembre :** Matinée de Music-hall avec la championne d'accordéon CLAUDINE RAPP

**Le 11 septembre :** GRAND FESTIVAL DE MUSIQUE

avec la participation de nombreuses Sociétés Musicales (600 musiciens)

**Les 10, 13 et 15 septembre :** POUR SARCELLES : Emission-spectacle conçue et réalisée par Pernod

**Jeu di 15 septembre :** GRANDE MATINEE ENFANTINE

Spectacles et jeux divers patronnés par les Biscuits Gondolo avec distribution de friandises

**Le 16 septembre :** GRAND GALA DE CATCH avec les grandes vedettes actuelles

**Le 18 septembre :** DEFILE SPECTACLE FOLKLORIQUE avec bataille de confettis, baptêmes de l'air en hélicoptère gratuits l'après-midi - GRAND BAL DE NUIT GRATUIT - Nombreux autres spectacles

Pour plus de détails, veuillez consulter les affiches et les programmes.

*L'exposition agricole de Sarcelles cède la place à la dizaine commerciale, une manifestation plus adaptée au nouveau visage de la commune. Cette première expérience sera suivie de nombreuses éditions, avec cavalcade, installation de manèges, élection de Miss Sarcelles et autres attractions.*



Miss Sarcelles, 1966.

# 29 Ecoles rondes

© *Techniques et architecture*, novembre 1960

Les écoles de Sarcelles font partie d'une série d'écoles prototypes établies sur plan circulaire. C'est un essai tendant à obtenir une réalisation rapide et à abaisser les prix de revient.

Les divers locaux sont disposés à la périphérie d'un cercle dont le centre est occupé par le lavabo-vestiaire, traversé en son milieu par une colonne creuse qui porte la couverture et sert à recueillir les eaux pluviales.

La forme circulaire facilite l'implantation du bâtiment dans des terrains de forme quelconque et d'orientation variable. Elle est un facteur d'économie puisque le cercle est la figure géométrique pour qui le rapport du périmètre à la surface est le plus petit.

Par une division en secteurs égaux, on obtient des éléments standardisés et interchangeables et l'on évite noues, chéneaux, arêtiers de couverture, éléments d'angle.

Les équipements d'électricité, de chauffage central, de plomberie, les canalisations générales et le circuit, soit annulaires, soit rayonnants, sont simplifiés.

A Sarcelles, le groupe comporte trois écoles rondes : garçons, filles et maternelle ; mais le plus souvent, dans les communes de moindre importance, l'école ne comporte qu'un seul bâtiment.

*Plus de 300 classes maternelles et primaires seront créées à Sarcelles-Lochères, tout au long des vingt années de chantier. C'est dire si la construction des établissements scolaires y est primordiale, comme dans la plupart des grands ensembles. Les concepteurs tentent de baisser les coûts et les délais par des essais d'industrialisation, de la même manière qu'ils l'ont fait pour les logements. Sarcelles rencontre le chemin des architectes Camelot et Bourgeois, qui y testent les écoles rondes au village, avant l'utilisation de ce prototype pour deux écoles dans le grand ensemble.*



L'école maternelle Jean Mermoz en construction, 1963.

# 30 Images d'un dimanche

Jacques Krier et Pierre Tchernia, *40 000 voisins*,  
Emission *Cinq colonnes à la une*,  
2 décembre 1960, ORTF, © INA.

*Après la presse écrite, c'est au tour de la télévision de s'emparer des grands ensembles. 40 000 voisins, reportage présenté dans la célèbre émission Cinq colonnes à la une, est un des premiers documentaires sur le grand ensemble sarcellois. S'il met en avant les spécificités de cette ville « toute neuve », « sans usines, sans bureaux, sans ateliers, sans fumée, sans bruit, sans circulation », il tente tout de même de rattacher ce nouveau monde aux réalités connues, comme avec cette évocation des dimanches.*



Sarcelles est une ville en train de naître, il ne faut pas trop vite la juger. Et d'ailleurs, là bas, depuis trois ans, voyez-vous la vie s'organise. Sarcelles est un chantier à un bout, mais déjà une ville à l'autre. Et voilà quelques images d'un dimanche. Les joueurs de boule, les promeneurs et les amoureux ont pris le pli, on déambule sur le boulevard. Comme à Thionville ou à Morlaix, les enfants s'ennuient le dimanche.

# 31

## Ce qu'on ne vous dit pas sur les grands ensembles

Robert Lechene, © *L'Humanité*,  
18 décembre 1960

La salle des fêtes de Sarcelles est une maquette superbe, qu'on peut admirer le dimanche. Invitez vos amis ! Quand sortira-t-elle de terre ? Autre question... Pas « rentable », une salle des fêtes. Et puis, pour dire les choses comme elles sont, on n'aime pas tellement en haut lieu qu'il y ait des locaux où les gens puissent se retrouver pour causer ensemble de choses et d'autres, de la dernière hausse de loyers ou de la guerre d'Algérie.

C'est un des aspects caractéristiques de ces Grands Ensembles gouvernementaux et privés : rien pour se réunir. Pas de Bourses du Travail, pas de Maisons du Peuple, évidemment. Pas de permanence possible pour quelque organisation que ce soit, ni pour quelque parti. Pas de salle, pas même de café. Les formations politiques qui avaient pour base la cité sont rayées. Les socialistes et les radicaux. En l'occurrence, ce n'est pas tellement eux qu'on visait. C'est surtout les communistes. [...]

Dire que les Grands Ensembles sont totalement dépourvus d'équipements sociaux n'est pas rigoureusement exact. Il en est un qu'on n'oublie pas, qu'on ne remet pas à plus tard : l'église. A Bagneux, la SCIC a vite cédé une partie des espaces verts pour la construction d'une église. A Sarcelles, il y en a eu deux et une salle paroissiale qui n'est pas une maquette, elle ! A Massy, le curé a tout de suite obtenu un logement dans le Grand Ensemble.

Toute organisation née de la volonté même des locataires connaît toutes sortes de difficultés. A Sarcelles, l'Association Sarcelloise, constituée, on s'en doute, sans la bénédiction de la SCIC, se voit menacer par le maire réactionnaire de ne pouvoir se servir des salles publiques du Vieux-Sarcelles. [...]

Il est par contre une sorte d'organisation qui existe bel et bien : les assistantes sociales de la SCIC, habillées comme des hôtesses de l'air. Et toujours de bon conseil. Quand on leur dit « : Les loyers sont vraiment trop chers, on n'y arrive pas », elles répondent : « Que voulez-vous ? Vous êtes logés... Ne vous plaignez pas. Mangez des pommes de terre ! ». Cette phrase, je l'ai entendue rapporter dix fois à Sarcelles.

*A cette époque, la presse quotidienne nationale réalise des enquêtes sur les grands ensembles et les publie en cinq, sept ou dix volets, sous des titres tels que « Naissance d'une nouvelle civilisation » ou « Cités sans passé ». Comme l'indique le titre de son reportage, L'Humanité apporte un autre point de vue, dénonçant le capitalisme d'Etat, la main mise du patronat par l'intermédiaire du 1 % logement ou l'absence de lieux de réunion. La décision de la municipalité de ne plus prêter à l'Association Sarcelloise des locaux, prise en octobre 1960 à cause de la « critique systématique de la gestion municipale », sera levée en janvier 1962.*



Réunion de l'A.S., 1962.

# 32 Vue d'hélicoptère

Vue du grand ensemble de Sarcelles, vers 1960



*La vue d'hélicoptère - parfois appelée vue aérienne - est très souvent utilisée à cette période pour montrer les grands ensembles, à la télévision comme dans les journaux et les magazines. Ce point de vue met en avant la modernité de la nouvelle architecture, mais*

*conforte les discours dénonçant son caractère inhumain. La légende qui accompagne ce type de cliché fait parfois référence à la ressemblance avec une maquette ou, de manière plus originale, avec des dominos ou des morceaux de sucre.*

# 33 Toujours à propos des marchands ambulants

© L'Echo Régional, 1<sup>er</sup> décembre 1960

L'interdiction faite aux marchands ambulants de ne plus faire de commerce sur le territoire de Sarcelles les jours de marché, a ému les membres de l'Association familiale du grand ensemble de Sarcelles qui jugent que :

Le nombre de commerces installés dans le grand ensemble est trop faible et est toujours en retard par rapport à l'apport de la population. Le centre commercial n°3 ne sera pas ouvert avant quatre mois et il est annoncé l'arrivée de 500 familles avant la fin de l'année. Ce nombre de commerces est notoirement incapable de répondre à la demande de près de 20 000 habitants. Il n'est que de voir la longueur des files d'attente

aux heures de pointe pour en avoir la certitude. Ces files d'attente sont souvent une perte de temps pour les ménagères, alors que le commerce ambulant réduit les pertes de temps.

L'instauration d'un régime concurrentiel seul susceptible d'engendrer des prix justes, est nécessaire. Ceux-ci sont loin d'être pratiqués dans le grand ensemble, à quelques exceptions près. Les commerçants ambulants ayant été les seuls à approvisionner la cité, en attendant l'installation bien tardive des Centres commerciaux, il est tout à fait anormal de les éliminer brutalement lorsqu'on a le plus besoin d'eux, leurs prix étant compétitifs.

Par contre, toujours à ce sujet, quelques commerçants des centres commerciaux interrogés, estiment que les commerces ambulants leur font une concurrence déloyale. « Nous avons payé très cher nos pas-de-porte, ainsi que nos installations. Il est juste, disent-ils, que nous soyons privilégiés sur la place, alors que tout en remboursant les dépenses faites, nous avons encore des frais d'éclairage et autres, ce que nos collègues ambulants n'ont pas ».

Pour terminer, nous donnerons le point de vue des auteurs de l'arrêté. Deux cas bien spéciaux l'auraient décidé : une vente de viande avariée effectuée par un boucher ambulant, à la suite de laquelle la municipalité aurait été jugée responsable. D'autre part, Sarcelles-Lochères étant pour ainsi dire à la campagne, les ménagères profiteraient du passage des commerçants ambulants à leur porte, pour s'approvisionner sans faire la moindre recherche vestimentaire qu'exigerait le déplacement à un centre commercial.

*La polémique suscitée par l'interdiction de la vente ambulante révèle combien l'approvisionnement reste difficile pour les habitants du grand ensemble. La rationalité de l'équipement commercial moderne peine à émerger dans la réalité concrète...*



**Marchands ambulants,  
début des années 1960.**

# 34 Les centres sociaux

---

**Léon-Paul Leroy, Les diverses contributions de la Caisse des Dépôts au financement du plan de modernisation et d'équipement, SCIC, 1961**

---

Nous avons la fierté d'être, sinon les créateurs des centres sociaux, tout au moins les promoteurs d'une installation systématique de ces centres dans les groupes d'habitation nouveaux. L'organisme qui, auprès de nous, s'occupe de la mise en place des centres et ensuite de leur exploitation est l'Association pour le Logement Familial, en abrégé « ALFA », qui groupe en son sein, en sus de la Caisse des Dépôts - laquelle joue dans cette affaire le rôle de catalyseur et aussi de pourvoyeur d'argent - tous les grands organismes sociaux du plan national tels que la FNOSS, l'UNCAF, l'Assistance Publique, la Croix-Rouge, etc. [...]

Chacun fonctionne sous la direction d'une assistante sociale qui est nommée par l'ALFA et qui s'occupe essentiellement de la coordination des activités qui se manifestent dans le centre social. Car, si l'ALFA, et à travers elle la SCIC veulent bien, et souhaitent même, mettre à la disposition des familles

les locaux nécessaires à l'exercice de leurs activités sociales et familiales, par contre, elles ne désirent pas se mêler directement de ces activités, si ce n'est éventuellement pour les aider sur les plans matériel et pécuniaire.

Ces activités sont d'ailleurs très diverses suivant les groupes : à Maisons-Alfort, on fait du judo, à Sceaux, on fait du bridge, à Chevilly-Larue, on s'intéresse à la philatélie, à Vernouillet, on fait de la danse rythmique, etc. Tout ceci montre que les centres répondent bien à leur but, c'est-à-dire qu'ils sont bien à la disposition des familles pour la satisfaction de leurs besoins collectifs.

Tous comportent d'ailleurs des salles de rencontre à la disposition des familles et des assistantes sociales des différents régimes, des éléments d'enseignement ménager généralement pris en charge par les Allocations Familiales, des bibliothèques, des ateliers de bricolage, et des « vestiaires » d'enfants très utiles pour les mères de familles qui ont une course à faire à Paris ou ailleurs.

*La SCIC a envisagé la création de centres sociaux dès ses premiers programmes de logements. Il s'agit d'offrir un point d'appui à la naissance d'une vie collective, mais aussi d'encourager les habitants à adopter de nouvelles manières d'habiter par l'enseignement ménager. L.-P. Leroy, directeur de la SCIC, évoque ces centres lors d'une conférence destinée aux cadres de la Caisse des Dépôts.*



Cours de cuisine au centre social, années 1960.

# 35 Les deux Sarcelles

Roland Harari, « Sarcelles, quel avenir pour la ville sans passé ? », © Science et vie, janvier 1961

Cette question, nous l'avons d'abord posée à M. Colle, maire de Sarcelles, et à M. Colas, secrétaire général de mairie. Par la fenêtre du bureau où ils nous reçoivent, on découvre de vieilles maisons accolées à une église : la mairie se trouve à Sarcelles-l'Ancien [...]

-Constatez-vous des différences sensibles entre les habitants des deux Sarcelles ?

«Sarcelles-l'Ancien, répond le secrétaire général, est une commune rurale. Des quelque 200 exploitations agricoles qui existaient dans la région avant la guerre de 1914, il n'en reste plus qu'une vingtaine ; mais la population, dont la plus grande partie travaille d'ailleurs à Paris, a conservé un caractère rural : le soin avec lequel les anciens Sarcellois cultivent leurs potagers ou leurs petits vergers, l'importance qu'ils continuent d'attacher aux traditions religieuses et familiales sont symptomatiques.

Allez donc assister à la sortie de la messe un dimanche ! Au contraire, le nouveau Sarcelles est peuplé d'une majorité d'anciens citadins qui se retrouvent dans des conditions citadines. C'est une ville sans traditions où il n'existe bien entendu - et cela prend une valeur de symbole - ni notaires installés de père en fils, ni monuments aux morts. L'interpénétration des deux populations se fait très lentement. Peut-être sera-t-elle facilitée, quand nous aurons réalisé notre projet de construire une nouvelle mairie au centre géographique de la commune, à égale distance des deux agglomérations ».

Deux adjoints du maire pénètrent en ce moment dans le bureau ; ils sont l'incarnation même du contraste entre les deux populations que vient de souligner M. Colas. M. Gratién, massif et plein de verdure à 72 ans, appartient, dit-il, à une famille installée dans la région depuis 400 ans : il représente Sarcelles-l'Ancien. M. Vivès, lui, n'a pas 35 ans ; originaire d'Oran, il n'est en France que depuis un peu plus d'un an : il a été élu à Sarcelles-le-Neuf..

*Après son article sur la « folie des grands ensembles », le magazine Science et vie a reçu un courrier du Ministre de la construction, lui reprochant une critique trop systématique et l'invitant à distinguer les groupements bâtis à la hâte de ceux construits avec le souci de la vie collective. Un reporter est envoyé à Sarcelles-Lochères, qui passe pour le mieux équipé des grands ensembles. Son enquête l'emmène aussi au village, où il découvre une agglomération coupée en deux.*



La place de la mairie dans le Vieux Sarcelles, 1965.

# 36 Jean Vilar à Sarcelles-Lochères

Club des Spectateurs, Bulletin Officiel Municipal, février 1961

On n'osait pas encore le dire, mais cette fois c'est vrai : Jean VILAR viendra à la Maison des Jeunes et de la Culture, le Samedi 11 Février à 21 heures. Il commentera les spectacles du Théâtre National Populaire et en particulier « La résistible ascension d'Arturo Ui » que nous avons vu en Janvier et contribuera à une large discussion sur les perspectives du théâtre contemporain. Venez nombreux ce jour-là à la Maison des Jeunes et de la Culture, avenue Frédéric Joliot Curie, à Sarcelles-Lochères.

Doit-on rappeler à cette occasion quels sont les objectifs du « Club des Spectateurs » ? :

1°) Organiser des sorties individuelles et collectives dans les théâtres parisiens ;

2°) Animer des séances d'information et préparer des débats à propos des événements du domaine du spectacle.

Ce mois, la sortie se fera certainement à l'Odéon (la date sera fixée au début Février). Au programme : « Occupe-toi d'Amélie », de Georges Feydeau, avec Jean-Louis Barrault et Madeleine Renaud. S'inscrire d'urgence pour ce spectacle (nombre de places limité) à la permanence de la M.J.C. (tous les jours, sauf le Vendredi), ou retenir ses places par correspondance.

*La culture est un domaine très investi par les associations du grand ensemble et la municipalité, non seulement pour proposer des loisirs, mais aussi pour rendre la culture accessible au plus grand nombre. C'est notamment le cas du théâtre qui se développe au point de susciter l'ouverture d'un centre d'art dramatique en 1962. Ce mouvement rencontre l'intérêt de l'intelligentsia parisienne. Nombre d'hommes de culture ou de sciences, dont certains très célèbres, viendront pour des conférences, invités par le Club des Lecteurs, le Club des Temps Nouveaux, le Grenier, la Maison des Jeunes et de la Culture...*



Répétition du club de théâtre populaire de la Maison des Jeunes et de la Culture, 1965.

# 37 Permis de construire

**Courrier du Commissaire à la Construction et à l'Urbanisme pour la Région Parisienne au maire de Sarcelles, 13 avril 1961**

Vous avez transmis, pour examen, avec votre avis défavorable, une demande de permis de construire présentée par la Compagnie Immobilière de la Région Parisienne, dont le siège est 56 rue de Lille à PARIS, en vue de l'édification d'un ensemble constituant l'opération « Sarcelles 6 » du Grand ensemble de Sarcelles, et comportant 1754 logements. Après instruction du dossier, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il ne m'a pas été possible de surseoir à statuer sur cette demande ainsi que vous le désiriez. Votre avis défavorable est en effet basé sur l'obligation qu'aurait la SCIC de réserver à cet emplacement le terrain nécessaire à l'implantation d'un Lycée, alors qu'en fait, tant au plan d'aménagement et d'organisation générale approuvé de la Région Parisienne, qu'au plan directeur d'urbanisme intercommunal n° 35 en cours d'établissement, la réservation pour l'Education Nationale se situe à proximité, mais en dehors de la propriété considérée. Je vous informe que, d'ailleurs, l'Inspecteur d'Académie a donné un avis favorable à l'octroi du permis de construire sollicité.

*La municipalité est consultée pour les demandes de permis de construire de la SCIC, mais la décision finale lui échappe. Ses avis défavorables se succéderont, les élus comme les habitants déplorant la multiplication des programmes de logements au détriment de la création des équipements. L'opposition sera particulièrement vive pour les permis portant sur les quartiers du grand ensemble déjà habités, que la SCIC densifie en y construisant de nouveaux logements.*

# 38 Nouvelle désignation des bâtiments

**Bulletin Officiel Municipal, mai 1961**

Bâtiment 1	Bd Henri Bergson	Bâtiment 13	Av Auguste Perret
Bâtiment 2	Av Paul Cézanne	Bâtiment 14	Allée Guillaume Apollinaire
Bâtiment 3	Allée Vincent Van-Gogh	Bâtiment 15	Allée Charles Baudelaire
Bâtiment 4	Allée Gabriel Fauré	Bâtiment 16	Allée Paul Claudel
Bâtiment 5	Allée Henri Duparc	Bâtiment 17	Allée Francis James
Bâtiment 6	Allée Hector Berlioz	Bâtiment 18	Av Frédérique Joliot-Curie
Bâtiment 7	Allée Claude Debussy	Bâtiment 19	Allée Paul Painlevé
Bâtiment 8	Allée Arthur Honegger	Bâtiment 20	Allée Paul Verlaine
Bâtiment Tour 9	Bd Maurice Ravel	Bâtiment 21	Av Paul Valéry
Bâtiment Tour 10	Bd Maurice Ravel	Bâtiment 22	Allée Jacques Rivière
Bâtiment 11	Rue Marius Delpech	Bâtiment 23	Allée Arthur Rimbaud
Bâtiment 12	Allée Pontrémoli		

*La municipalité est tellement dépossédée du grand ensemble, qu'elle n'intervient pas dans le choix des noms de rues. Elle ne se prononcera que pour le parc Kennedy, l'avenue du 8 mai 1945 et le boulevard Salvador Allende, encore en fera-t-elle la demande auprès de la SCIC. Au lieu d'informer sur les personnages ou les événements qui ont marqué l'histoire communale, les noms de rues renseignent sur les goûts de l'architecte ... Jusqu'à cette date, les habitants ont dû se contenter d'adresses du type « bâtiment 2, escalier J, groupe Sarcelles-Sablons ». Autant dire que leurs visiteurs se sont souvent égarés !*

# 39 Jacques Windenberger, reporter-photographe

Vendeur de glace avenue Joliot-Curie, Jacques Windenberger, © Ville de Sarcelles, 1961



*Jacques Windenberger est un jeune reporter-photographe indépendant lorsqu'il emménage à Sarcelles, en 1959. Il s'investira bénévolement dans les activités de la Maison des Jeunes et de la Culture, aux côtés d'autres habitants-animateurs, et il réalisera de très nombreuses photographies sur le grand ensemble, avec le souci de témoigner des problèmes des habitants, comme il s'en expliquera dans son ouvrage paru*

*en 1965, La photographie, moyen d'expression et instrument de la démocratie.*

*Cette image compte parmi ses premières photographies de Sarcelles-Lochères. Elle montre déjà l'approche qui sera la sienne tout au long de son travail photographique sur Sarcelles : interroger la place de l'homme dans cette nouvelle forme urbaine.*

# 40 C'est là que je veux habiter !

---

**Témoignage de Mme Montet collecté par Frédéric  
Praud, Mémoires croisées, Ville de Sarcelles, 2006**

---

En fait, j'ai connu Sarcelles par la photo. Quand j'ai commencé dans l'agence, j'y ai remis un peu d'ordre parce qu'elle ne marchait pas très bien. Je crois que je m'en suis bien occupée. Des photographes m'apportaient leurs clichés pour que je les publie, pour que je les garde en archives et de temps en temps, j'allais en choisir chez eux. Un jour, un jeune photographe, Jacques Windenberger, m'a montré les premières photos de Sarcelles. Je lui ai dit : « Mais, qu'est-ce que c'est que ça ? » et il m'a expliqué. Il avait pris des clichés magnifiques ! Ils étaient tous en noir et blanc et ça m'avait ébloui ! C'était vraiment un très bon photographe et c'est toujours un excellent photographe !

J'ai donc ajouté :

« - C'est formidable ! On peut loger là-dedans ?

Oui ! Et puis, il y a toutes les commodités ! Salle de bain, chauffage ! »

C'était extraordinaire car à Paris, on n'avait pas tout ça ! Très peu d'appartements disposaient de salle de bain ! Très très peu ! Alors, en définitive, j'ai dit à mon mari :

« - Écoute, j'ai trouvé où on va s'installer ! On va habiter à Sarcelles !

- Comment à Sarcelles ! »

Lui n'aimait que Paris. Moi aussi j'aimais beaucoup Paris ! J'adorais y vivre ! Mais je ne pouvais plus supporter cette situation... J'ai donc été claire : « Chez ta mère, il n'y a rien à faire ! Moi, je n'y reste pas ! Je te préviens tout de suite. Tu fais ce que tu veux mais moi, je m'en vais avec ma fille et je m'installe à Sarcelles ».

C'est par maman que nous avons obtenu un logement. À l'époque, ce n'était pas facile de venir ici ! Il fallait un certain piston ! J'ai eu mon premier appartement dans le grand immeuble de huit étages avec des balcons, qui se trouve au bout de l'avenue Paul Valéry, en face des Flanades. Maman connaissait quelqu'un au Ministère de l'Habitation.

Chez ma belle-mère, ce n'est pas qu'on était mal mais enfin, on n'avait pas beaucoup de place et ma petite fille faisait des cauchemars toutes les nuits... Évidemment, nous étions trois dans une petite pièce. Elle ne pouvait pas être bien dans de telles conditions ! La première fois que je suis venue à Sarcelles, j'ai donc choisi tout de suite.

Je suis arrivée avec elle qui était tout petite. Elle n'avait qu'un an. Nous avons débarqué là-haut, à la halte. À ce moment-là, ce n'était pas une gare et le train ne s'arrêtait pas tout le temps. Il n'y avait pas encore le RER ! Toujours est-il qu'il faisait beau ce jour-là et quand j'ai lâché ma petite fille comme ça sur l'herbe, quand elle s'est mise à courir et à crier de joie, je me suis dit : « Il n'y a rien à faire ! C'est là que je veux habiter ! » Elle était tellement heureuse ! C'est comme ça que j'ai choisi Sarcelles...

Ensuite, nous avons visité l'appartement et il était très beau ! Il y avait une grande pièce magnifique, un balcon, etc. Nous n'étions qu'au quatrième étage mais de notre fenêtre, on voyait jusqu'à la forêt de Montmorency. C'était superbe !

*De nombreux habitants du grand ensemble n'ont pas choisi leur lieu de résidence, se soumettant aux propositions des employeurs ou des organismes publics pour résoudre leur épineux problème de logement. Mais certains ont voulu y emménager. Ils ont découvert Sarcelles-Lochères en allant rendre visite à un parent ou à un ami, ou bien, comme ce témoin, en regardant des photographies.*

# 41 Extension des installations du point d'arrêt dit de Garges

*Délibérations du conseil municipal, 20 octobre 1961*

M. le Ministre des Travaux Publics et des Transports fait connaître que la SNCF envisage l'exécution de travaux d'extension des installations du point d'arrêt créé en 1959 au P.K. 12 kms 100 de la ligne Paris-Creil. [...] Au cours d'une récente réunion, le Commissariat Général au Plan d'Equipe-ment et de Productivité a proposé que le financement des travaux envisagés, évalués à 601 000 NF, soit supporté à concurrence de :

- 1/3 par la SNCF
  - 1/3 par le Ministère de l'Intérieur (budget des charges communes)
  - 1/3 par les Communes de Sarcelles et de Garges-lès-Gonesse.
- Le Maire expose que, par lettre du 7 octobre courant, la SNCF lui a adressé les pièces du projet, desquelles il ressort que la dépense est évaluée à 1 347 500 NF au lieu de 601 000 NF, ce qui porte à 470 000 NF la part des communes de Sarcelles et de Garges-lès-Gonesse, soit 235 000 NF chacune.

Le Conseil, après en avoir délibéré, Approuve les dispositions techniques envisagées pour l'amélioration des installations existantes qui s'avèrent nettement insuffisantes, compte tenu du programme de construction de logements sur le territoire des Communes de Sarcelles et Garges-lès-Gonesse.

Rejette le financement proposé en ce qui concerne la participation communale dans ces travaux nécessités par l'augmentation du nombre de voyageurs, estimant que la Collectivité Locale n'a pas à intervenir dans le financement des travaux d'extension des installations exploitées par la SNCF.

Charge néanmoins M. le Maire d'intervenir auprès de M. le Ministre des Travaux Publics et des Transports pour que, après une nouvelle répartition des charges par le Commissariat Général au Plan d'Equipe-ment et de Productivité, les travaux dont il s'agit soient réalisés le plus rapidement possible.

*Plus de 4000 logements sont déjà occupés, 1100 en construction et 4900 programmés, mais la plupart des équipements sont encore à l'état de solutions provisoires ou de projets. Si leur importance fait l'unanimité, il n'en est pas de même de la répartition de leur financement. La modeste halte créée par la SNCF en 1959 nécessite par exemple une extension, d'autant qu'elle dessert aussi la commune voisine de Garges-lès-Gonesse, où les nouvelles constructions se développent aussi rapidement qu'à Sarcelles. Au terme de longues négociations, ce seront les deux constructeurs, la SCIC et Baticoop, qui financeront l'ensemble des travaux.*



La halte de Garges-Sarcelles, en service jusqu'à l'ouverture d'une gare en 1965.

# 42 Enquête auprès des habitants

Association Sarcelloise, décembre 1961

*Les premières études de sociologie sur les grands ensembles ont fait la part belle aux enquêtes quantitatives, produisant des bataillons de chiffres sur la composition de la population, son mode de vie et ses opinions. Sarcelles étant souvent retenue dans les échantillons, l'enquêteur deviendra un personnage familier des habitants du grand ensemble. La première étude de ce type n'est cependant pas réalisée à Sarcelles par des professionnels, mais par l'Association Sarcelloise. Ses résultats seront repris dans divers écrits, de journalistes, chercheurs ou communicants de la SCIC.*

## Opinion des habitants sur leur logement

	Oui	Non	Sans opinion
Le logement satisfait-il à vos besoins ?	77 %	20 %	3 %
Estimez-vous satisfaisants :			
- le plan de l'appartement	76 %	21 %	3 %
- le nombre de pièces	75 %	22 %	3 %
- la dimension des pièces	55 %	42 %	3 %
- les éléments d'équipement	43 %	53 %	4 %
- la qualité du chauffage	53 %	41 %	6 %

## Architecture et urbanisme

	Oui	Non	Sans opinion
Etes-vous satisfaits			
- de la formule des centres commerciaux	68 %	23,2 %	8,8 %
- de la conception rectiligne de la cité	63,8 %	23,5 %	12,7 %
Auriez-vous souhaité des façades d'immeubles colorées ?	28,3 %	62,7 %	9 %
L'installation de stores vous paraît-elle nécessaire ?	87 %	6,5 %	6,5 %

	Suffisante	Insuffisante	Exagérée	Sans opinion
Estimez-vous satisfaisants :				
- la surface des espaces verts	69 %	16 %	11 %	4 %
- les parkings pour automobiles	28 %	62 %		10 %

# 43 Carte postale

Sarcelles (Seine-et-Oise), Tour 9, boulevard Maurice Ravel, CIM, © Fonds Combier / Musée Nicéphore Niépce Chalon-sur-Saône, vers 1961



*Les premières cartes postales éditées sur le grand ensemble sarcellois sont pour la plupart des vues de bâtiments ou de rues, sans aucune présence humaine. Un peu plus tard, apparaîtront des cartes représentant des équipements tels que les centres commerciaux ou la piscine. Les habitants les utilisent pour don-*

*ner des nouvelles ou fixer un rendez-vous, à cette période où le téléphone est encore peu développé. La carte est parfois agrémentée d'une croix qu'ils dessinent pour désigner à leur correspondant l'emplacement de leur appartement.*

# 44 La Cité de l'Avenir

Christiane Rochefort, *Les petits enfants du siècle*,  
© Editions Grasset & Fasquelle, 1961, p.160-165

On arrive à Sarcelles par un pont, et tout à coup, un peu d'en haut, on voit tout. Oh là ! Et je croyais que j'habitais dans des blocs ! Ça, oui, c'étaient des blocs ! Ça c'était de la Cité, de la vraie Cité de l'Avenir ! Sur des kilomètres et des kilomètres et des kilomètres, des maisons des maisons des maisons. Pareilles.

Alignées. Blanches. Encore des maisons. Maisons maisons maisons maisons maisons maisons maisons maisons maisons maisons. Maisons. Maisons. Et du ciel ; une immensité. Du soleil. Du soleil plein les maisons, passant à travers, ressortant de l'autre côté. Des Espaces Verts énormes, propres, superbes, des tapis, avec sur chacun l'écriteau Respectez et faites respecter les Pelouses et les Arbres, qui d'ailleurs ici avait l'air de faire plus d'effet que chez nous, les gens eux-mêmes étant sans doute en progrès comme l'architecture.

Les boutiques étaient toutes mises ensemble, au milieu de chaque rectangle de maisons, de façon que chaque bonne femme ait le même nombre de pas à faire pour aller prendre ses nouilles ; il y avait même de la justice. Un peu à part étaient posés des beaux chalets entièrement vitrés, on voyait tout l'intérieur en passant. L'un était une bibliothèque, avec des tables et des chaises modernes de toute beauté ; on s'asseyait là et tout le monde pouvait vous voir en train de lire ; un autre en bois imitant la campagne était marqué : « Maison des Jeunes et de la Culture » ; les Jeunes étaient dedans, garçons et filles, on pouvait les voir rire et s'amuser au grand jour.

Ici, on ne pouvait pas faire le mal ; un gosse qui aurait fait l'école buissonnière, on l'aurait repéré immédiatement, seul dehors de cet âge à la mauvaise heure ; un voleur se serait vu à des kilomètres, avec son butin ; un type sale, tout le monde l'aurait envoyé se laver. Et pour s'offrir une môme, je ne voyais pas d'autre moyen que de passer avant à la mairie, qui, j'espère pour eux, était prévue tout près aussi. Ça c'est de l'architecture. Et ce que c'était beau ! J'avais jamais vu autant de vitres. J'en avais des éblouissements, et en plus le tournis, à force de prendre la première à droite, la première à gauche, la première à droite, la première à gauche ; j'étais dans la rue Paul Valéry, j'avais pris la rue Mallarmé, j'avais tourné dans Victor Hugo, enfilé Paul Claudel, et je me retombais dans Valéry et j'arrivais pas à en sortir. [...]

C'était beau. Vert, blanc. Ordonné. On sentait l'organisation. Ils avaient tout fait pour qu'on soit bien, ils s'étaient demandé : qu'est-ce qu'il faut mettre pour qu'ils soient bien ? et ils l'avaient mis. Ils avaient même mis de la diversité : quatre grandes tours, pour varier le paysage ; ils avaient fait des petites collines, des accidents de terrain, pour que ce ne soit pas monotone ; il n'y avait pas deux chalets pareils ; ils avaient pensé à tout, pour ainsi dire on voyait leurs pensées, là, posées, avec la bonne volonté, le désir de bien faire, les efforts, le soin, l'application, l'intelligence, jusque dans les plus petits détails. Ils devaient être rudement fiers ceux qui avaient fait ça.

*L'héroïne du célèbre roman de Christiane Rochefort est l'aînée d'une famille nombreuse vivant dans une cité HLM de Bagnolet. Tombée amoureuse d'un maçon italien travaillant sur le chantier du grand ensemble de Sarcelles, Josyane part à sa recherche et découvre l'architecture moderne. Les pages consacrées à cette expérience sont aussi corrosives que l'ensemble de l'ouvrage, dénonçant les travers d'une société consumériste et conformiste.*

# 45

## Des gens de l'exode

---

Jean Marty, « Une chance offerte à l'église : le cas de Sarcelles », *Recherches et débats du CCIF*, mars 1962

---

Logent à Sarcelles - c'est frappant quand on regarde les gens qui circulent ou qui s'assemblent, à l'église par exemple le dimanche - des familles venant de tous les horizons de la planète. Mais ce ne sont pas des décisions personnelles qui les ont orientés ici, ce sont des événements collectifs. Ils sont les migrants des coups de poing de l'histoire moderne. C'est la brutalité des événements qui les a jetés là : Eurasien du Viet-nam ayant transité des camps d'attente en conséquence des accords de Genève et de la politique nationaliste du gouvernement Diem,

Egyptiens (juifs ou français) expulsés après le coup de Suez,

Africains dont la promotion des républiques noires avait fait déjà des évolués et qui viennent - en famille ou célibataires - faire des stages pour repartir, en général après deux ans, dans des situations importantes en Afrique,

Hindous des anciens Comptoirs Français de l'Inde, Antillais venus chercher du travail en Métropole ou envoyés par leur administration, Réunionnais, Malgaches, et naturellement, plus douloureux parce que toujours engagés dans la tragédie interminable de l'Afrique du Nord : des Algériens (Arabes ou « Pieds-Noirs », surtout des Pieds-Noirs), des gens venus de Tunisie, du Maroc.

Paris aspirant la province il y a la multitude des « provinciaux » nommés à un poste parisien par leur administration (PTT, SNCF, Armée, innombrables ministères, etc.).

Quand même la moitié de la population vient de Paris. Ceux-là ont attendu pendant des années un logement décent - ils étaient sur d'interminables listes de priorité - tassés dans des taudis ou des meublés. Et puis leur entreprise a obtenu un certain nombre « d'attributions » à Sarcelles (la cité est bâtie avec le 1 % des entreprises). Ils y ont été envoyés.

Au plan social et racial il n'y a pas eu ici volonté de ségrégation. Dans les mêmes escaliers tout le monde se côtoie : travailleurs manuels, cadres de l'administration, cadres de l'industrie, petits employés, ingénieurs, professeurs, techniciens, gens de toutes races et de toutes couleurs de peau.

Il faut dire que jusqu'ici seuls les « quatre étages » étaient habités. Maintenant des « dix étages » emménagent, déjà les tours de quinze. Là, les appartements sont plus spacieux, les loyers plus élevés ; les gens plus aisés s'y précipitent (même ceux qui déjà habitaient la cité). Quand même ils ne sont pas groupés par quartiers : au plan de l'école primaire les enfants se fréquentent (... et sur les terrains de jeux), de même les ménagères se côtoient dans les centres commerciaux.

*La population des grands ensembles est caractérisée par le brassage des origines sociales et géographiques, que favorisent les modalités d'attribution des logements, par l'intermédiaire des entreprises, des administrations ou des organismes publics. Comme de nombreux observateurs, le curé de Sarcelles est frappé par cette mixité, qu'il prend néanmoins soin de relativiser. Les grands ensembles ont aussi leur « seizième arrondissement »...*

# 46 Le visage nouveau de l'Eglise

© Jacques et Marie-Renée Windenberger,  
Sarcelles ville nouvelle, mars 1962

L'église ne paie pas de mine à Sarcelles. C'est encore une chapelle minuscule au bord d'une avenue entièrement longée par deux immenses bâtiments. Le jeudi matin, le « centre paroissial » est envahi par une foule de gosses pour le catéchisme. Mais, avec les sorties de messes du dimanche, ce sont bien là les seules manifestations extérieures de l'Eglise catholique. [...]

Parmi les groupements humains qui exercent une influence profonde à Sarcelles, la communauté chrétienne connaît une activité constante, quoique discrète.

De nombreux catholiques se sont découverts ici en face d'un visage nouveau de leur religion, visage qui a bien souvent raffermi, rendu adulte, et surtout quotidiennement vivante, une foi de tradition. Un militant athée disait : « A Sarcelles, l'Eglise on ne la voit pas, mais on la rencontre partout ».

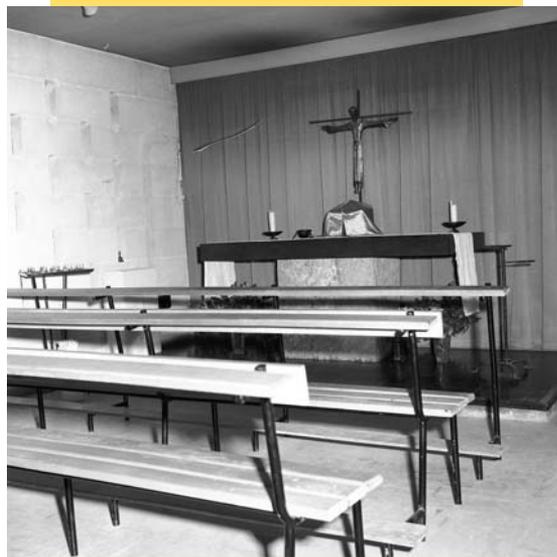
Son visage est d'abord celui de l'accueil, puis, par lui, viennent les contacts, et bientôt l'engagement à l'action, celle que les gens choisiront, mais toujours entièrement plongée dans les milieux de vie... travail, quartier, loisir...

A Sarcelles, ni « patronage de curés », ni école « libre », ni argent à verser pour les cérémonies religieuses, ni « bonnes œuvres ». Mais des témoignages concrets dans une entraide d'escalier, pour une action syndicale, dans une association de familles, de locataires, dans un parti politique... Tout cela est

rendu possible par le dynamisme et l'ouverture d'une équipe de prêtres vivant et partageant les réalités de 1962, avec la collaboration constante des équipes d'Action catholique sans cesse en attitude de recherche pour construire un monde où les mots de paix et de justice prendront un sens dans la vie de tous les jours.

L'Eglise, ici, a su comprendre sa mission, et son rayonnement influence fortement l'épanouissement de ce grand ensemble.

*Manque de moyens, absence de lieux de culte, délitement des traditions sous l'effet du mode de vie citadin, les problèmes que rencontre l'Eglise Catholique dans les grands ensembles sont nombreux. Ils offrent l'occasion d'inventer un « christianisme aux allures plus dégagées, plus directes », selon les termes du curé J. Marty, arrivé à Sarcelles en 1959 et devenu une figure locale. Ces transformations sont évoquées dans l'enquête d'un couple d'habitants-animateurs.*



La chapelle Jean XXIII, 1965.

# 47

## La « sarcellite »

© L'Echo Régional, 22 mars 1962

Lors d'une récente émission radiodiffusée sur la longueur d'onde d'Europe N°1, une personne interviewée habitant le grand ensemble de Sarcelles a déclaré être atteinte de la « sarcellite ». Nous nous sommes renseignés auprès d'un représentant de la profession médicale, qui nous a déclaré que ça ne pouvait être qu'une boutade, appliquée à des troubles nerveux voisins de la neurasthénie qu'éprouvent certaines femmes récemment installées dans leur nouvelle vie et qui ne sont pas encore parvenues à s'incorporer à la vie collective de la cité.

Cette forme de maladie nerveuse ne viendrait-elle pas, pensons-nous, d'un manque de sens social dans les premiers temps de l'installation où il faut souvent faire face à de grosses difficultés ? Car il y a tant à faire pour créer une communauté et des services d'entraide que personne ici ne devrait éprouver l'ennui de ne rien faire.

*Sarcelles-Lochères comptait déjà parmi les grands ensembles les plus souvent cités dans la presse, aux côtés de Créteil, Massy-Antony, les Courtilières, Marly-le-Roy... L'invention du terme « sarcellite » renforce sa dimension emblématique. Cet article rend probablement compte de la première fois où le néologisme a été utilisé. En tout cas, il sera cité pendant de longues années dans la plupart des textes consacrés au grand ensemble de Sarcelles.*

# 48

## Combien d'expulsions ?

© L'Echo Régional, 19 juillet 1962

Il est certain qu'une proportion non négligeable des locataires du grand ensemble de Lochères est en retard pour le paiement des loyers et des charges. On a cité le chiffre de 550, soit à peu près un dixième du nombre de logements habités en ce qui concerne des familles ayant subi la procédure d'expulsion. Nous ne saurions affirmer que ce chiffre est exact.

Les loyers et les charges sont certainement lourds à payer pour ceux qui précédemment logeaient dans des maisons anciennes, plus ou moins salubres où les loyers étaient faibles (de l'ordre de 30 à 40 NF par mois). Or à Lochères, les loyers de ces appartements confortables sont cinq à six fois plus chers. D'autre part, des familles ayant acheté du mobilier, des appareils ménagers, voire même des autos à crédit, ont des traites à payer.

La SCIC va-t-elle requérir l'expulsion ?

*Tout en offrant une nouvelle manière d'habiter, le grand ensemble augmente fortement la part du budget consacrée au logement. Les menaces d'expulsion sont fréquentes dans les cités neuves, surtout pour les familles les plus modestes. Cet épisode de l'histoire des expulsions sarcelloises ne touchera finalement que 18 familles.*

# 49 Kenavo !

---

**Union des Bretons de Sarcelles et des environs,  
Bulletin Officiel Municipal, octobre 1962**

---

Nous invitons tous les Bretons de Sarcelles et des communes voisines, à l'occasion de l'Assemblée Générale du 7 Octobre 1962, qui se tiendra en la Mairie de Sarcelles-Centre, à 14 h 30.

Nous vous rappelons la composition du Bureau provisoire, composé comme suit :

Président d'honneur : Yan Le Pallec (Ille-et-Vilaine) ; Président : Yan Prunennec (Morbihan) ; Vice-Présidents : H. Gueguen, Y. Coail (Morbihan) ; Secrétaire : R. le Gallic (Ille-et-Vilaine) ; Secrétaire-adjoint : M. Mercier (Loire-Atlantique) ; Trésorier : J. Le Gall (Côtes-du-Nord) ; Trésorier adjoint : Mme L. Beauvils (Côtes-du-Nord).

Vous avez pu admirer notre drapeau le Dimanche 16 Septembre dernier, à l'occasion de la Dizaine commerciale de Sarcelles. Nos compatriotes de Savigny-sur-Orge, que nous remercions de leur concours, l'ont parrainé, ainsi que tous les Bretons et Bretonnes de nos cités. Désormais, nous avons un emblème sous lequel nous voulons nous voir de plus en plus nombreux.

Il y a dans Sarcelles, actuellement, une quantité de Bretons qui s'ignorent et c'est cependant si facile de faire connaissance ! Il est réconfortant de se retrouver du même clocher, dans une cité aussi cosmopolite que la nôtre et le gâs de Concarneau ou de Quimper voisine avec celui de Cancale ou de Tréguier sans le savoir.

Dans ce qui est notre « Chez Nous » actuel, tous nos clochers bretons doivent être là, derrière notre Drapeau ! Il n'est pas besoin, je crois d'épiloguer ! Kenavo !

*Les Bretons constituent un des plus gros contingents de provinciaux, en cette période où les habitants de la campagne ou des petites villes affluent vers la région parisienne. Ils fondent des associations dans plusieurs communes de la banlieue, pour recréer un « entre-soi » autour des éléments de la culture bretonne. Une amicale de Corses est aussi créée à Sarcelles à la même époque.*



Fête de l'Union  
des Bretons  
de Sarcelles, 1962.

# 50 La femme des grands ensembles

René Kaës, *Vivre dans les grands ensembles*,  
© Editions ouvrières / Editions de l'Atelier, Collection  
« Vivre son temps », 1963, p.306-307

Les grands ensembles peuvent donner à la femme la place et le rôle que les mœurs sociales et politiques lui ont toujours refusés. Elle demeure éliminée de la vie publique : la ville, l'économie, la politique sont encore le fait des hommes. Or les grands ensembles, bâtis par les hommes, offrent cependant des chances à la femme : un meilleur équipement ménager et un logement plus facile à entretenir, un équipement et des services collectifs plus commodes lorsqu'ils existent, une vie sociale qui, à cause de la multitude des enfants, réclame sa plus entière participation aux décisions. Mais les risques sont lourds de son aliénation, d'autant plus subtile et profonde qu'elle vivra dans un univers apparemment moins hostile, plus confortable, mieux protégé : de sa prison encaustiquée, lumineuse et hygiénique, la femme des grands ensembles verra le vaste monde peuplé de ses enfants, de supermarchés et de petits calibans rassis. Elle deviendra morne mère, substitut ambigu d'un père de plus en plus absent, mais qui saura honorer sa vertu afin d'éviter qu'elle n'use de la parole.

Des grands ensembles peuvent partir ces révolutions. Eux seuls permettent de doter le pays d'un équipement et de services collectifs rentables ; à condition qu'ils ne soient conçus ni comme des mesures de replâtrage des défaillances du logement, ni comme la formule magique de l'animation ; à condition qu'ils soient intégrés dans un plan d'aménagement du territoire, liés aux préoccupations quotidiennes des gens, à leur mode de vie, à leurs aspirations.

Les grands ensembles ont besoin d'argent, de prudence et d'imagination, de technique et de poésie, de prévision et d'initiative ; il est incontestable qu'il s'agit là d'une aventure comportant des risques d'erreur dont on peut dire qu'ils naîtront autant d'une méconnaissance de la vie des gens et des équipements capables de favoriser leur épanouissement que d'une prédétermination de tous les besoins ; mais cette aventure est aussi une occasion de renouveau et de découverte.

*Les femmes sont souvent présentées comme les principales victimes du « mal des grands ensembles ». Si « l'ennui » les accable, n'est-ce pas parce qu'elles ne s'accoutument plus de leur rôle de femme au foyer ? Pour le sociologue René Kaës, les grands ensembles pourraient être une étape décisive de la libération féminine. Il souligne cette question dans la conclusion de son ouvrage, publié à partir d'une enquête de terrain menée dans différentes banlieues - dont Sarcelles -, et de sa propre expérience d'habitant et d'animateur d'un grand ensemble strasbourgeois.*



Avenue Anna de Noailles, années 1960.



## Les difficultés de chauffage

© L'Echo Régional, 3 janvier 1963

La grande presse a signalé les doléances de nombreux locataires du grand ensemble de Lochères et, particulièrement, la plupart de ceux de Sarcelles IV et V, au total 1500 appartements sur 1790. Depuis Noël, la température oscille entre 7° et 15° au plus. La température devrait être de 18° au moins, pouvant être de 20°.

La chaleur est formée par une grande centrale, exploitée par la société Thermic, filiale de Missenard et Quint, où le fonctionnement est normal. De là, la vapeur à 180° est expédiée dans onze stations-relais, dont huit d'un type qui a donné satisfaction et trois d'un modèle nouveau. Ce serait là que les échangeurs seraient déréglés dès que la température tombe en-dessous de quelques degrés.

L'Association Sarcelloise du Bois de Lochères, animée en ce moment par l'aimable Mme Poitrine (son mari, le président, se repose à la montagne), a tenu une première réunion samedi 29 décembre, à la salle de la cantine scolaire Paillart, et a convoqué les locataires en une deuxième séance, vendredi 4 janvier, à 21 heures, à la même cantine. La question des dédommagements à demander à la SCIC pour rembourser des frais engagés par les familles pour soins médicaux et dépenses privées de chauffage sera discutée. Elle fait suite à un entretien constructif des délégués, le 30 décembre, avec M. James, représentant de la SCIC.

Les installateurs de la centrale et des sous-stations, les Ets Missenard et Quint ont envoyé des spécialistes, dont M. Missenard fils. [...] De nombreuses conférences d'ingénieur ont eu lieu. L'une des trois sous-stations a de la place pour y adjoindre un élément supplémentaire qui va être posé ces jours-ci. Quant aux deux autres, des études permettront de remédier à leur mauvais fonctionnement par basse température.

NB Les locataires du grand ensemble nous prient de remercier M. James pour ses interventions multiples pour remédier aux avatars du chauffage.

*Le réseau de chauffage urbain de Sarcelles est de conception ultra-moderne, mais connaît de nombreux dysfonctionnements. Les pannes se succèdent, affectant des centaines, voire des milliers de logements. Plusieurs accidents, dont certains dramatiques, entament la confiance des habitants. Son coût suscite aussi des mécontentements. Les habitants expliquent que c'est « le point chaud » de la vie sarcelloise, un constat partagé par les résidents de nombreux grands ensembles.*



Explosion d'une installation du chauffage urbain, 1963.

# 52

## Des militants de cœur veulent donner une âme aux villes nouvelles

---

Gérard Marin, « *Vivre dans les cités nouvelles* »,  
© *Le Figaro*, 12 février 1963

---

Au sein de cette « race bâtarde » - ni citadine, ni banlieusarde, encore moins villageoise -, qui peuple les « Grands Ensembles », se dégage petit à petit une élite qui fait souffler ça et là un nouvel esprit, s'attache à semer le bon grain d'une société moins matérialiste. Numériquement très faible en valeur absolue, cette élite nouvelle, issue de toutes les couches sociales, m'a paru nettement plus nombreuse qu'ailleurs. Quelques exemples, parmi d'autres, que j'ai notés dans les métropoles à dominante populaire ? C'est le petit employé de banque ou le jeune métallo qui, après sa longue journée de travail, se métamorphose en éducateur-moniteur bénévole d'un groupe de jeunes livrés à eux-mêmes. C'est le commis des PTT qui consacre tout son temps libre à l'essor de la bibliothèque. C'est le fonctionnaire arrivé, paisible, « rangé », qui se lance à corps perdu dans l'action syndicale et sociale pour améliorer l'équipement sportif et culturel de la cité. C'est encore la femme du coiffeur ou du quincaillier qui se dévoue en faveur des petits débilés mentaux. Celle du médecin qui fait le catéchisme aux enfants vietnamiens. Celle de l'ingénieur qui apprend à lire aux musulmans. Celle du cheminot qui tend la main aux rapatriés d'Algérie isolés dans leur tour... C'est même la bourgeoise de type « thé-cocktail-bridge » qui, en dehors de toute mentalité paternaliste de dame d'œuvre, essaie de se recréer une raison de vivre dans l'Association des locataires ou une ligue contre l'analphabétisme...

Les sentiments de dépaysement et d'isolement dans la ville neuve et parfois encore à l'état de chantier, une réaction naturelle contre l'ennui, puis les nécessités impérieuses d'organiser la vie pratique de la cité et de faire face aux problèmes communs ont, d'évidence, favorisé l'éclosion de ces « nouveaux notables » qui s'efforcent essentiellement de multiplier les contacts humains.

-Nous, me dit un Sarcellois de la première heure, on les appelle « les bourgeois de cœur », ces types et ces filles bien qui en dépensent sans compter sur tous les plans. A côté de ces pionniers, il y a le « Tiers Monde » : la multitude indifférente qui ne fait rien pour se secouer... Et les « Hérissons » : ceux qui, se plaignant de leur solitude au sein de la fourmilière, s'enferment volontairement dans leur coquille...

Cette flamme encore bien frêle allumée par les « bourgeois de cœur », on la trouve de moins en moins dans les grandes villes anciennes, vieilles. Sans doute est-ce celle qui brûlait dans nos premières sociétés. La cité nouvelle sent le besoin de se créer une âme. Cette âme dont on a tant parlé et qui ne pouvait se vendre avec les unités d'habitation... Sans passé, elle cherche à se forger un avenir. La sève qui monte n'est-elle pas le signe de cette volonté ?

*Le thème de « l'humanisation » des grands ensembles fait florès : si les grands ensembles n'ont pas « d'âme », leurs habitants peuvent la créer par « l'animation ». On peut y voir les prémisses de cet engouement pour la « participation », très en vogue à la fin des années 1960. Sarcelles témoigne de ce mouvement : une centaine d'associations seront recensées sur le grand ensemble en 1965. Si ce tissu associatif reçoit le soutien de la municipalité et de la SCIC, il vit surtout grâce à l'investissement intensif des militants.*



## Repliés sur eux-mêmes

Gérard Marin, « Vivre dans les cités nouvelles »,  
© Le Figaro, 14 février 1963

Le problème n'est pas seulement de créer quelque chose. Il est d'amener les jeunes à ce qui a été créé pour eux. Très souvent, les mouvements de jeunesse recrutent peu : clubs, foyers, sections post-scolaires des centres sociaux, associations culturelles ne sont fréquentés que par une minorité. Celle de surcroît qui a le moins besoin de ce genre de réalisation : les enfants des militants y sont majoritaires.

Un cas-type ? Sarcelles, une fois encore, nous en offre un. Le chalet de bois de sa « Maison des Jeunes » qui recèle en son cadre assez intime de quoi se changer les idées ne reçoit régulièrement que 8% des adolescents de la cité. Pourquoi ce peu d'engouement ? [...]

Le président de Sarcelles-Jeunes – technicien SNCF, la trentaine, regard vif et décidé derrière les fines lunettes – me fait part de ses conclusions. Elles paraissent valables sur un plan plus général :

-Il ne faut pas attendre que les jeunes des couches populaires viennent à nous. Il faut aller à eux. Les adolescents d'aujourd'hui sont assez fermés, méfiants. Ils ont tendance à se replier sur eux-mêmes. Je ne sais pas si le gigantisme de l'habitat moderne aggrave cette tendance. Ce que je sais, c'est que pas mal d'entre eux considèrent a priori comme un « machin » officiel, plus ou moins intimidant ou rebutant, toute création qu'ils ne sentent pas leur chose à part entière. [...] La bonne méthode à mon sens ? Les associer à ce qu'on fait pour eux. Leur donner – sous contrôle - des responsabilités en leur laissant choisir eux-mêmes leurs activités. Cette Opération confiance - « l'Éducation ouverte » - se développe dans plusieurs « Grands Ensembles » populaires de Paris et de province. De jeunes éducateurs et éducatrices d'élite, perdus aux quatre coins de l'immense corps de béton, ont pour mission de trouver le contact humain avec ceux des adolescents qui, s'ennuyant, effarouchés, s'enferment dans un isolement dangereux. [...]

Bref il s'agit d'utiliser pour le bon motif le phénomène de la bande, de maintenir l'ambiance d'équipe en « désamorçant » l'attitude antisociale, anti-adulte, qui n'est souvent que réflexe d'auto-défense de gamins désarmés.

*La jeunesse inquiète la société française, s'alarmant des méfaits des « blousons noirs » : affrontements entre bandes, vols, actes de vandalisme... Le thème du grand ensemble « fabrique de blousons noirs » n'a pas fait long feu, la population de ces nouveaux quartiers comptant peu d'adolescents. Pour autant, les grands ensembles continuent à être un lieu où l'on questionne le malaise de la jeunesse et les expériences tentées pour y répondre, telles que les maisons des jeunes ou l'éducation ouverte.*



A la Maison des Jeunes  
et de la Culture, vers 1965.

# 54 A l'occasion de la sortie du film Mélodie en sous-sol

France Sarcelles, mai 1963

Remis dans le circuit social après avoir purgé une peine de 5 ans, le « caïd » Charles (Jean Gabin) renoue avec la liberté, dans le décor géométrique du Grand Ensemble de Sarcelles. Il avait quitté un pavillon au milieu des jardins et à son débarquement à la petite station de Sarcelles-Garges, mêlé à la foule des Sarcellois rentrant de leur travail, il cherche vainement des yeux les lieux qui lui étaient naguère familiers. On le voit errer à travers les larges rues de la Cité, déclinant en vain sa propre adresse aux habitants qu'il rencontre, pour finalement découvrir sa maison à moitié étouffée par de grands immeubles surgis brusquement au milieu des champs.

C'est à partir de Sarcelles dont Henri Verneuil nous fait admirer de belles perspectives que se nouera une intrigue pleine de suspense – affaire de hold-up hors série savamment orchestré – mais qui, heureusement pour les moralistes, ne sera pas menée à bonne fin. Les Sarcellois reverront avec un plaisir certain une Viviane Romance toujours excellente comédienne – trop ignorée à notre gré – qui a attendu envers et contre tout son mauvais garçon d'époux.

Les larges avenues, les façades aux lignes pures de nos immeubles serviront de toile de fond au générique du film qui paraît promis à un grand succès à en juger par la forme sensationnelle qu'y déploie le couple Gabin-Delon tout au long de la projection.

Certaines prises de vue réalisées de nuit, depuis le sommet d'une tour, alors que s'éteignent une à une les lumières des milliers de foyers sarcellois, ne sont pas dépourvues de poésie et ceux d'entre nous qui recherchent encore la fibre sentimentale qui pourrait les rattacher à « leur cité » ne pourront rester indifférents au charme de ces images.

*Le cinéma a pris sa part dans la production des images sur les grands ensembles. Son cheminement dans les banlieues croise plusieurs fois Sarcelles. Après Denys de la Pâtelière pour Rue des prairies (1959), Henri Verneuil y pose sa caméra en 1963. Suivront dans la décennie suivante Il n'y a pas de fumées sans feu d'André Cayatte (1973) et Dernière sortie avant Roissy de Bernard Paul (1977). Les Sarcellois ne manquent pas de percevoir d'une manière spécifique les images sur leur ville.*



Affiche du film.



# Rapatriés ! Tout n'est pas résolu

France Sarcelles, juin 1963

De nombreux rapatriés demeurent à Sarcelles et leur nombre augmentera bien plus encore si les promesses du gouvernement se concrétisent. En effet, 30% des logements livrés à l'habitation doivent, en principe, leur être alloués, ce qui nous permet d'envisager l'installation prochaine d'au moins 600 familles à Sarcelles VI. En attendant, ceux qui sont logés dans les tours paient un loyer mensuel de 430 francs environ pour des appartements qui sont généralement loués aux autres locataires 330 FR. Pourquoi cette discrimination ? On invoque comme motif que le service de relogement des rapatriés, en la circonstance le Ministère des Rapatriés, n'a pas versé le 1 % à la construction et que de ce fait, ce sont les locataires qui doivent en supporter la charge. Toutes les raisons sont bonnes pour justifier les exceptions, pendant ce temps les rapatriés en font les frais. Cela est d'autant plus navrant que la plupart d'entre eux sont des ouvriers ou des petits fonctionnaires qui, n'ayant même plus de meubles, sont obligés de « repartir à zéro ».

Mais il n'y a pas que ceux qui sont logés à un prix prohibitif et qui ont accepté parce qu'ils n'avaient le choix qu'entre ce logement et la rue, il y a aussi ceux qui s'entassent à quinze personnes dans trois pièces que des amis ou des parents bienveillants ont bien voulu partager avec eux. Tel ce grand blessé, à la poitrine couverte de décorations, preuve noble et certaine des services rendus à la Patrie, et dont il garde le douloureux souvenir dans sa chair.

Pour lui comme pour bien d'autres demeurant à Sarcelles, trouver un logement n'est pas la seule préoccupation, il y a aussi l'emploi. Il a tout laissé là-bas et ici il n'a pas la possibilité de se reconverter. A cinquante ans, on le trouve « trop vieux ». Alors il attend. Il cherche désespérément ; bientôt on lui supprimera sa petite allocation de subsistance et ses trois enfants seront dans une misère encore plus grande. Des cas semblables, il y en a des dizaines à Sarcelles, et l'on pourrait faire une longue liste des malheurs de nos compatriotes réfugiés.

*Les parisiens ou les banlieusards sont souvent arrivés avec peu de biens à Sarcelles, puisqu'il s'agit surtout de jeunes couples. Mais les rapatriés traversent bien d'autres difficultés. France Sarcelles, journal mensuel créé en 1962 à l'initiative de plusieurs d'entre eux, en rend compte, au moment où la dissolution du Ministère des Rapatriés est envisagée. A Sarcelles, un comité local d'accueil des rapatriés a été constitué en juin 1962, afin de faciliter « l'installation et l'intégration des Rapatriés d'Afrique du Nord », arrivant en nombre dans le grand ensemble.*



La partie de boules est devenue un symbole de la présence des rapatriés, même si elle était pratiquée à Sarcelles avant leur arrivée.

# 56 Défauts de jeunesse

---

**Yves Salaün, « La crise du logement : les problèmes », Conférence aux journées chrétiennes de la Fonction Publique, 16 novembre 1963**

---

Le caractère commun de ces défauts me paraît être que ce sont des défauts de jeunesse. Combien d'architectes que l'on a chargés d'études, combien de fonctionnaires qui avaient à contrôler ou décider, combien de personnalités qui avaient leur mot à dire, avaient eu dans leur vie une expérience de ces problèmes ? Combien même avaient eu un rudiment de formation à ce sujet ? La plupart ont du se former eux-mêmes, et ce n'est que depuis quelques années à peine qu'ils peuvent voir vivre les villes, les quartiers, les groupes nouveaux qu'eux-mêmes ou d'autres ont construits.

L'urbanisme français est donc parti d'idées a priori, de doctrines toutes théoriques, il a de ce fait été trop sensible à des modes. Aussi, a-t-on vu – et voit-on encore trop souvent – appliquer dans des endroits totalement différents des plans sensiblement identiques. Aussi voit-on se dresser en pleine campagne ou presque, des immeubles hauts comme si, en France comme en Amérique, chaque petite ville voulait avoir son « gratte-ciel ». Aussi veut-on multiplier les « équipements sociaux ou culturels » pour les adultes, sans qu'on ait seulement recherché si la population le désire vraiment. Aussi, dans bien des cas, on a poussé jusqu'à l'absurde – et la catégorisation des aides de l'Etat a été dans ce sens – la séparation des lieux de travail et des lieux d'habitation en multipliant ainsi les « communes ou banlieues dortoirs ».

Ces défauts ou d'autres peuvent se corriger si l'on en prend conscience, si la réglementation qui les favorise souvent en fait est assouplie, si chaque fois que cela est possible – et cela l'est souvent -, on laisse plus de liberté, d'une manière générale, si les uns et les autres fonctionnaires, architectes, constructeurs renoncent à leurs idées a priori pour « coller à la réalité », en un mot s'ils font preuve de modestie.

*Les problèmes des grands ensembles sont rarement évoqués sous l'angle de l'inexpérience de ceux qui les ont conçus. Des fonctionnaires aux politiques en passant par les architectes et les constructeurs, tous ont dû faire face à des questions totalement nouvelles. Yves Salaün, haut fonctionnaire de l'Etat, souligne cette dimension, lors d'une conférence.*



**Pierre Sudreau, nommé Commissaire à la Construction et à l'Urbanisme pour la Région Parisienne en 1955 et Ministre de la Construction en 1958, un des acteurs-clés de la construction des grands ensembles.**

# 57

## Un problème complexe et débattu : les grands ensembles

---

© Yves Lacoste, *Bulletin de l'Association des géographes français*, décembre 1963

---

*Le géographe Yves Lacoste s'interroge sur les violentes dénonciations des grands ensembles dans un article qui deviendra une référence. Son analyse l'amène à souligner l'opposition entre deux mythes, le grand ensemble et le pavillon. Un pavillon que les Français plébiscitent, même si les urbanistes l'exècrent...*

A la suite de l'homme de la rue, on en est venu à nommer grand ensemble, tout grand immeuble ou tout groupe de bâtiments d'habitation d'allure moderne, même si le nombre des logements qu'ils contiennent ne dépasse pas quelques dizaines. Abstraction faite de la ressemblance architecturale, il existe de très grandes différences entre ces immeubles, ces groupes résidentiels de petite taille et les véritables grands ensembles.

A tort ou à raison, ces grands ensembles sont l'objet de très violentes critiques. Il est assez frappant de constater que, dans une période de grave crise du logement, des logis neufs dotés du chauffage central, de salle d'eau, de WC particuliers, etc., bref, d'un équipement très supérieur à celui de la moyenne des logements existants, soient l'objet de dénonciations qui sont parfois véritablement passionnées. Les aspects les plus graves de la pénurie générale de logement (taudis, équipements très insuffisants, défectueux, tarifs abusifs des sous-locations et des meublés) sont, somme toute, moins vigoureusement stigmatisés que les défauts de ces grands ensembles qui sont un des moyens d'atténuer la pénurie pour les catégories sociales qui en pâtissent le plus gravement (jeunes ménages, familles nombreuses à bas revenus).

Ces grands ensembles sont couramment présentés comme de tristes casernes, repaires de « blousons noirs », où les populations souffrent de l'exiguïté des logis, de l'absence d'équipement scolaire et commercial et, tout à la fois, de promiscuité et d'isolement. Que les grands ensembles ne soient pas parfaits, c'est incontestable ; que les premiers à avoir été réalisés soient particulièrement défectueux, c'est peu contestable. Mais que tous les caractères des grands ensembles soient négatifs, voilà qui est étonnant. Nombre de faits indiquent que les habitants de ces grands ensembles ne sont pas si mécontents de leur logement. [...]

Les discordances que l'on peut observer entre les jugements portés sur les grands ensembles par ceux qui y habitent et l'opinion émise par ceux qui n'y vivent pas, ont conduit le Professeur Milliez, président du 2<sup>ème</sup> Congrès de l'Association de Médecine Urbaine à déclarer : « Les défauts des grands ensembles sont beaucoup plus dénoncés par... ceux qui les imaginent de l'extérieur que par les locataires qui viennent de taudis indignes ».

Autant le petit pavillon entouré de son jardinet bénéficie a priori d'un préjugé favorable, à tel point qu'Henri Lefèbvre peut parler du « mythe pavillonnaire », autant les grands ensembles sont l'objet d'un préjugé défavorable. Les descriptions des « univers concentrationnaires » (sic) que seraient les grands ensembles, relèvent d'un mythe, péjoratif celui-là, dont l'apparition n'est pas fortuite.

# 58 Menace d'expropriation

Comité de défense des futurs expropriés sarcellois,  
© *L'Echo Régional*, 23 janvier 1964

Le Comité a tenu le 13 janvier dernier une réunion dans la salle du café Balf, rue du Chaussy. Cette réunion qui groupait la majorité des cultivateurs de notre commune avait pour ordre du jour l'émotion que ressentent les dits cultivateurs devant la menace d'expropriation qui englobe tous les terrains situés entre la déviation, la route du Perreux et la rue Jean-Jacques Rousseau. [...]

Les menaces se précisent, toujours l'expropriation pour l'implantation d'un lycée d'une vingtaine d'hectares ; projet utile, certes, mais qui supprimerait en partie la rentabilité des exploitations agricoles. [...]

Loin d'être contre l'implantation d'un lycée, le Syndicat agricole de Seine-et-Oise en approuve l'initiative, une lettre du reste sera envoyée à M. Boisieux, représentant des parents d'élèves du lycée, à ce sujet. Mais néanmoins, avec juste raison, pourquoi la SCIC qui a accaparé tant de terrains, n'en cède pas, soit vers le Barrage, soit dans les terres dont elle est propriétaire, au-dessus du groupe Marius Delpech.

Or comme j'assistais à cette réunion en tant que membre fondateur de ce Comité de défense, je constate une vérité, c'est que de 9 000 habitants en 1954, notre commune en compte actuellement 40 000 ; nous avons aidé, plus que notre part, pour le relogement sans que les habitants de Sarcelles en aient beaucoup profité, toujours de plus en plus d'inscriptions pour les logements, alors que nous avons fait le nécessaire.

Pourquoi réduire à néant l'activité agricole, pourquoi faire une caserne de notre cité, l'espace vert est une nécessité. Les habitants de Lochères seront, je pense, de mon avis, car après une journée à l'usine ou au bureau, ils ont besoin d'un peu d'air pur, eux et leurs enfants, aussi laissons les terrains petits et grands à leurs propriétaires et d'accord pour un lycée, une piscine même, mais dans les hectares que la SCIC possède et n'a pas utilisés.

*Avec l'avancement du programme et la construction d'équipements à proximité du grand ensemble, des terres agricoles encore exploitées sont menacées et les agriculteurs rejoignent le comité de défense créé par les propriétaires de pavillons. Les débats soulignent l'importance des acquisitions de la SCIC à Sarcelles : pour éviter la spéculation, le constructeur a acheté une part importante du territoire communal, bien au-delà des limites du grand ensemble.*



**Le chantier du grand ensemble de Sarcelles, progressant de la voie ferrée vers la route nationale 16 et le village, vers 1960.**

59

## Le foyer des jeunes travailleurs

**Foyer de Sarcelles, SCIC, Service d'information des problèmes humains de l'habitat, avril 1964**

L'ALJT a ouvert le foyer de Sarcelles en décembre 1959. Il est destiné aux jeunes travailleurs âgés de 18 à 25 ans et compte 324 chambres. C'est le foyer le plus important que l'ALJT ait créé jusqu'à maintenant. Les deux premiers étages du foyer sont réservés en permanence au Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports, qui organise à partir du foyer des stages pour jeunes garçons et jeunes filles français et étrangers dont le thème est « connaissance de Paris » et « connaissance de la France ». [...]

Les jeunes travailleurs de Sarcelles sont ouvriers pour 42%, stagiaires pour 20%, cadres moyens pour 19%, employés pour 14%. Telles sont les catégories socio-professionnelles les plus représentées depuis l'ouverture du foyer. [...]

Le bar, situé dans le hall du foyer, a toute une histoire et concrétise toute l'originalité du foyer de Sarcelles. Il a été entièrement réalisé par les jeunes travailleurs suivant une maquette du premier directeur du foyer M. Maurin. C'est un saloon dans la plus pure tradition du Far-West avec son vieux phono à pavillon, une imposante et antique caisse enregistreuse sur le comptoir, les fusils accrochés au-dessus des portes peintes en trompe l'œil ; avec toute l'ambiance que créent les suspensions et les vieilles affiches américaines. En vis-à-vis du bar, couvrant tout un mur du

fumoir, un circuit automobile électrique est, lui aussi, l'entière réalisation des jeunes travailleurs. [...]

L'originalité des activités du foyer de Sarcelles aurait déjà contribué beaucoup à lui donner une place tout à fait remarquable au sein des réalisations de l'ALJT. Mais un autre facteur lui donne une place à part, une atmosphère tout à fait spéciale, qui lui a valu la réputation d'être le foyer le plus « snob ». En effet, c'est un foyer presque mixte. Les deux premiers étages occupés par le Secrétariat à la Jeunesse et aux Sports reçoivent indifféremment des garçons ou des jeunes filles. Cette présence féminine a beaucoup compté dans la tenue de l'ensemble et dans l'atmosphère du foyer. D'autre part, ces jeunes gens et jeunes filles, souvent étrangers, dialoguent avec les jeunes travailleurs et ces échanges sont très riches.

*La SCIC a entrepris la construction de résidences pour les jeunes travailleurs, dont elle confie la gestion à l'Association pour le Logement des Jeunes Travailleurs (ALJT). Le foyer ouvert à Sarcelles en 1959 fait la fierté du constructeur, qui demande à son « service d'information des problèmes humains de l'habitat » de l'étudier. A noter que la SCIC a une démarche similaire en ce qui concerne les personnes âgées, avec la création de résidences pour personnes âgées dans divers programmes : celle de Sarcelles a été ouverte en 1963.*



Le foyer des jeunes travailleurs, 1962.

# 60 Grande réception pour le dixième anniversaire de la SCIC

© *L'Echo Régional*, 2 juillet 1964

Les autocars reprirent leur route à travers Lochères, pour arriver au centre d'une immense cuvette, et y déposer tous les invités conviés à assister à la première coulée des fondations du futur centre principal de la ville nouvelle. [...]

Divers orateurs se succédèrent à la tribune, et ouvrant le feu des discours, M. François Bloch-Lainé [président de la SCIC] dit notamment :

« Voilà dix ans que nous nous sommes lancés dans la redoutable et passionnante aventure qui consiste à loger, le plus vite possible et au moindre prix, des milliers de jeunes ménages sans abri. Sarcelles est devenue le symbole de cette aventure à laquelle participent d'autres promoteurs, parmi lesquels nous sommes seulement le plus visible. Sur ce symbole, qui bénéficie déjà d'une abondante littérature, nous aurions nous-mêmes beaucoup de choses à dire, mes collaborateurs et moi, si nous ne pensions pas que le labeur silencieux est, jusqu'à nouvel ordre, la contribution la plus utile à la solution de problèmes sans précédent et qu'il faut un peu plus de temps et de recul pour conclure sérieusement sur des sujets d'une exceptionnelle difficulté.

La vie est là, autour de nous, de plus en plus frémissante, avec ses exigences, ses promesses, ses contradictions, dans ces pierres que nous avons mises, à partir de rien, sur cette vaste plaine. C'est elle qui doit dicter notre conduite. A cette vie, à ce frémissement, nous sommes, croyez-le bien, anxieusement attentifs. Nous demandons qu'on ne se fie pas aux apparences que nous donnons : froideur calculatrice, sollicitude distante, optimisme technicien, volonté de puissance [...]. »

Monsieur Paul Delouvrier, délégué général au district, clôturant les discours, s'exprime en ces termes : « Ici, à Sarcelles, une synthèse s'est réalisée, mais je me rends compte beaucoup plus que d'autres, au poste où je suis, des montagnes de difficultés que les créateurs de cette ville ont dû rencontrer et ont dû vaincre. La Caisse des Dépôts s'est engagée dans une aventure passionnante et difficile : créer des villes, n'est-ce pas le plus beau métier de la terre ? Nous vivons un moment dont il faut que nous nous souvenions ! Nous sommes au moment où ce qu'on a appelé « grand ensemble » commence à mourir et où commence à naître la « ville nouvelle ».

*La SCIC choisit le cadre symbolique de Sarcelles pour fêter ses dix ans d'existence et son 100 000<sup>ème</sup> logement. La manifestation a d'autant plus de panache qu'elle inclut l'inauguration du chantier du Centre Principal, à la fois centre de bureaux, de commerces et de loisirs. Ce n'est encore qu'une cavité de six hectares, mais qui préfigure ce qu'on décrit alors comme « des Champs-Élysées en miniature ».*



Les personnalités autour de la maquette du Centre Principal.

# 61

## Nos tours

---

**Marc Bernard, Sarcellopolis,**  
© Flammarion, 1964, p.77-80

---

Lors d'une de ces réunions publiques dont les Sarcellois sont si friands, et au cours desquelles ils s'efforcent de faire le point, un auditeur a fait impromptu une déclaration surprenante. D'un ton passionné qui a donné du tonus au débat jusque-là plutôt morne, il nous a dit tout net que les tours dont nous étions si fiers n'étaient rien d'autre que le symbole même du régime capitaliste. J'avoue qu'il nous a pris de court, car nous n'avions jamais pensé à faire un tel rapprochement socio-architectural. Mais l'orateur a développé son argument avec brio, en faisant valoir tout d'abord que les loyers y sont près du double que dans les autres immeubles. [...] Puis, approfondissant sa symbolique, il ajouta que non seulement nos tours nous écrasaient de leur masse, mais qu'elles poussaient encore l'insolence jusqu'à dominer de très haut l'église et l'annexe de la mairie, c'est-à-dire les valeurs religieuses et sociales. [...]

Tout à coup, les tours nous apparurent pour ce qu'elles étaient : les modernes forteresses de la bourgeoisie, du capitalisme. Une odeur de sans-culottes passa dans nos rangs. Tout ce qu'il y avait en nous de progressiste se mit à frémir. Un mot de plus et nous passions à l'action, transformant en chantiers de démolition les donjons de Labourdette.

C'est alors qu'une voix calme s'éleva pour faire observer qu'il est des grands ensembles où les tours ont une signification exactement opposée ; ce sont les bâtiments où les loyers sont les plus bas.

Une fois de plus nous avons compris que rien n'est simple dans une cité nouvelle où tout a été conçu pour nous embrouiller, où rien n'est ce qu'il a l'apparence d'être, où les classes sont tantôt en haut, tantôt en bas. C'est ce que les sociologues appellent un brassage, de conditions, de races, de couleurs, d'accents, de langues. Ce n'est plus Sarcelles, c'est Babel, la confusion originelle ; nous verrons un jour des sauriens ou des coelacanthes sortir des logécos que nous n'en serions pas autrement surpris. [...]

Quoiqu'il en soit nous étions contents que nos tours aient été réhabilitées dans des termes aussi irréfutables. C'est qu'elles ont grande allure au soleil couchant, quand leur sommet s'embrase, tandis que places et avenues entrent lentement dans la nuit.

*Après avoir construit des bâtiments à cinq niveaux, la SCIC a décidé de marquer le paysage sarcellois par des constructions plus hautes. Les tours sont des édifices nouveaux en France et constituent le nec plus ultra de la modernité, on les compare même parfois aux gratte-ciels de New York ! Marc Bernard leur consacre un chapitre de Sarcellopolis, l'ouvrage qu'il a écrit après avoir vécu trois mois dans un appartement témoin, à la façon d'un explorateur d'un monde nouveau.*



Une des premières tours  
du grand ensemble

# 62 La résidence Citroën

**Samuel Eboua, *Les étrangers à Sarcelles*,  
Université de Paris Sorbonne, 1964, p.15-17**

Dès qu'on pénètre dans la résidence Citroën de Sarcelles, on n'entend plus parler que l'espagnol ou l'italien. Les ouvriers se regroupent selon leur origine, causent entre eux, bref se replient sur eux-mêmes sans contact avec le monde extérieur à l'exception du monde du travail. C'est cette résidence, située au bord de l'allée Painlevé, dans l'immeuble n°44 qui représente le type même de ce regroupement. L'immeuble ainsi affecté aux ouvriers étrangers des usines Citroën est l'un des premiers bâtiments de Sarcelles habités dès l'année 1958. Il est très connu dans le Grand Ensemble du fait de sa spécialisation en résidents étrangers.

Ces résidents sont tous des ouvriers de la métallurgie ou des travaux de manutention dans les usines. Le nombre de leurs pays d'origine varie selon les années ; il en est de même du nombre des résidents : 296 à la fin de l'année 1962, contre 216 en 1962 et 272 en 1961.

Cette résidence Citroën a hébergé plus de 3000 ouvriers étrangers depuis 1958. Toutefois, seuls les célibataires y ont accès. Les hommes mariés qui s'y trouvent sont ceux qui ne sont pas accompagnés de leur famille, certains d'entre eux n'étant là que pour six mois ou un an au plus. Tel jeune ouvrier qui est là depuis huit mois songe déjà à rejoindre l'Espagne pour y effectuer son service militaire. Tel autre, père de famille momentanément séparé des siens espère bientôt les rejoindre en Italie où ils sont restés. Généralement, Sarcelles n'est pas leur première résidence. Certains d'entre eux ont dû habiter les chambres d'hôtel durant un certain temps à Paris avant d'être acheminés à cette résidence au fur et à mesure qu'il y avait des places disponibles.

Tout dans cette résidence rappelle le dortoir d'un établissement scolaire ou d'un camp militaire. Chaque appartement contient une dizaine de lits placés côte à côte, ce qui évidemment exclut la possibilité de toute vie privée ou familiale. Voici un jeune ouvrier qui vient d'arriver et que le responsable de l'immeuble reçoit dans son bureau. Un bol et une cuillère lui sont remis pour son petit déjeuner, ensuite deux couvertures et deux draps. Il est conduit dans son appartement pendant qu'il fait cette réflexion : « Ici, c'est comme à l'armée ». [...]

Jeunes, ils aimeraient pratiquer du sport, apprendre le français car bon nombre d'entre eux ne le parlent pas, même s'ils le comprennent un peu, ce qui pour eux constitue un handicap considérable dans le cadre des relations sociales. Malheureusement, plus de deux heures de train et de métro par jour qui s'ajoutent à plus de 10 ou 11 heures de travail par jour, parfois plus dans la mesure où ils effectuent des heures supplémentaires sont largement suffisantes pour que rentrés le soir, ils préfèrent aller au lit que de se rendre dans un terrain de sport, encore moins dans un cours du soir. [...]

Les Italiens sont ceux qui au cours de leur séjour à Sarcelles rentrent souvent chez eux. Pendant les fêtes de Noël et du Nouvel An, la résidence est à moitié vide, la plupart de ses habitants étant rentrés dans leur pays d'origine pour passer cette période en famille. Ils ne reviendront que mi-janvier. Pour eux, ces déplacements qu'impose l'émigration représentent un phénomène tout naturel.

*Les foyers de travailleurs implantés dans certains grands ensembles accueillent des ouvriers venus « en célibataire » de province ou de l'étranger. Ils offrent un lieu de vie plus confortable que les chambres d'hôtels ou les baraquements des bidonvilles, mais maintiennent leurs résidents en marge de la cité. Un étudiant en géographie décrit l'existence des hommes vivant au foyer Citroën de Sarcelles.*

# 63

## Jean Biaugeaud, photographe d'architecture

Sortie d'école, © Biaugeaud,  
vers 1964



*Spécialisé dans la photographie d'architecture, Jean Biaugeaud réalise tout au long de la période de construction du grand ensemble des photographies qui illustrent de nombreux*

*articles de revues professionnelles et publications de la SCIC. Ses clichés valorisent non seulement les réalisations architecturales, mais aussi la vie sociale qui s'y développe.*

# 64 Problèmes techniques et humains

© L'Echo Régional, 1<sup>er</sup> avril 1965

Le grand ensemble de Sarcelles-Lochères est considéré comme le prototype de la ville moderne. Certes la SCIC qui l'a réalisé a rendu de grands services en logeant quelque 8000 familles. Mais les résultats des élections municipales ont prouvé qu'une minorité, bien encadrée et agissante, a pu grouper suffisamment d'électeurs pour enlever tous les sièges. Le nouveau Conseil municipal est dominé par 19 communistes.

C'est la preuve que beaucoup d'habitants ne sont pas satisfaits de leur sort, puisqu'ils votent pour un parti préconisant des modifications des bases de la société.

Sur le plan humain et politique, on peut donc affirmer que l'accumulation de milliers de familles dans un espace limité, dans des immeubles où la plupart sont locataires, en face d'un propriétaire unique, n'est pas une réussite. Le problème du logement n'est pas seulement celui de grandes opérations immobilières, quelle que soit la valeur des architectes et des promoteurs. Les résultats des élections municipales de Sarcelles ont préoccupé les hautes autorités administratives. Sera-t-il tenu compte de ces résultats pour l'orientation future des programmes de construction ?

*La démission du maire de Sarcelles en 1962 et son inculpation en 1964 pour le scandale immobilier, « l'affaire des 600 millions », contribuent au succès de la liste d'union de la gauche aux élections municipales de 1965. Mais ce basculement politique est aussi imputé aux difficultés du grand ensemble.*

# 65 Commissions municipales élargies

« Le conseil municipal comme si vous y aviez assisté »,  
*La Renaissance du Val d'Oise*, 1<sup>er</sup> mai 1965

A la séance du Conseil municipal du vendredi 23 avril, l'ensemble des membres du Conseil était présent, marquant ainsi la conscience de tous et leur intérêt réel pour les problèmes de la commune. La salle était bien remplie et l'on y remarquait de nombreuses personnes qui représentaient les couches populaires de Sarcelles. [...]

Suivant les engagements pris vis-à-vis des électeurs, les élus de la Municipalité d'Union ont expliqué que la plupart des Commissions municipales seront élargies à des délégués des associations, syndicats, organisations et corps constitués sarcellois, qui participeront ainsi à l'élaboration de la gestion municipale, en apportant leur point de vue. [...]

Nul doute que l'ensemble des Commissions aura une activité très importante et décisive pour les changements de gestion qui seront tournés vers le dynamisme et le réalisme constructifs. Tous les votes pour les élections dans les diverses Commissions municipales ont été acquis à l'unanimité, marquant une fois encore l'accord profond des élus de la nouvelle Municipalité.

*La précédente municipalité avait valorisé les associations, les soutenant par des subventions ou des prêts de salles, leur ouvrant les colonnes du bulletin municipal. Ces liens sont renforcés avec la création de commissions municipales élargies, intégrant les responsables des associations les plus importantes pour travailler avec les élus sur les dossiers sarcellois.*

# 66 Courrier des lecteurs

Monique C., France Sarcelles, mai 1965

Qu'est-ce que la « sarcellite » ? Un mal dépressif qui atteint les habitantes des grands ensembles vous répondra-t-on. Non dis-je c'est une invention de journalistes à l'imagination fertile, en mal de copies.

Il y a cinq ans que j'habite Sarcelles, j'ai trois jeunes enfants, et je n'ai jamais ressenti le moindre symptôme de cette maladie que l'on dit répandue chez nous. Si elle existe, elle ne doit être engendrée que par l'oisiveté et ne s'attaque qu'à quelques rares Sarcellois. Il n'y a pas là de quoi faire un drame ! Pour ma part, je suis immunisée contre elle, jugez plutôt.

Le matin : petit déjeuner, toilette des enfants, marché, préparation des repas. L'après-midi : petits travaux ménagers, un petit conseil par ci une explication par là, et arrive l'heure du dîner qui précède une soirée en famille avec ou sans télévision. Voilà une journée bien remplie, avec bien des soucis qui m'empêchent de rêvasser. Je sais que c'est très dur mais en acceptant d'être une femme « sans profession » j'ai choisi un travail qui ne laisse pas le loisir, celui de mère de famille. Il donne de grandes satisfactions mais ne manque pas de servitudes.

Je ne suis pas une esclave et je trouve malgré tout des moments d'évasion. Le jeudi, par exemple, je vais à Paris faire du « lèche-vitrine », visiter les grands magasins, etc. Paris n'est qu'à quinze minutes de Sarcelles et les possibilités d'exploration sont innombrables. Celles qui ont habité, comme moi, la province, apprécient cet avantage.

Rien n'est parfait en ce monde, et Sarcelles n'est pas une grande réussite, c'est vrai. Je reconnais que les habitantes du grand ensemble peuvent être portées à une certaine mélancolie. Mais de là à monter en épingle ce « malaise imaginaire » pour en faire un fléau social il y a de la marge, que certains « enquêteurs » franchissent avec trop de désinvolture.

*Les habitants qui écrivent aux organes de presse pour donner leur avis sur le grand ensemble sarcellois ne manquent pas. Ces courriers offrent parfois des descriptions détaillées de la vie quotidienne du grand ensemble, comme cette lettre d'une habitante, racontant son existence de femme au foyer à Sarcelles-Lochères.*



Repas dans une cuisine de l'avenue Marie-Blanche, 1965.

Bulletin Officiel Municipal, août 1965

Il s'agit d'un terrain appartenant à la SCIC que le Cabinet Boileau-Labourdette a mis en accord avec la SCIC et par l'intermédiaire du SPES (Service de Pilotage de l'Ensemble de Sarcelles) à la disposition des entreprises construisant le Grand Ensemble. Celles-ci, ensuite, ont autorisé verbalement leurs ouvriers chargés de famille à s'installer sur ce terrain, mais elles n'ont pas fourni elles-mêmes de logement proprement dit. Un tel processus ne pouvait qu'aboutir à la création d'un bidonville d'ouvriers du bâtiment.

Les ouvriers et leurs familles s'y sont établis en accord avec les entreprises qui les employaient. Ainsi ces entreprises ont vendu des matériaux à leurs ouvriers, et ont même, à l'occasion, servi d'intermédiaire pour la location de baraques préfabriquées.

Le SPES a contrôlé ces établissements de façon constante. Il a fait poser des disjoncteurs électriques dans chaque maison, a vérifié l'exécution de ces travaux. Récemment même, l'électricité a été coupée par l'entreprise Chauvin chez une famille qui n'avait pas posé de disjoncteur. L'eau également a été fournie par le SPES. C'est parce que le SPES n'a jamais rien demandé aux habitants que ces fournitures ont été assurées gratuitement. [...]

La municipalité, dès après avoir reçu la lettre du SPES, et de nouveau après avoir entendu une délégation des pères de famille du bidonville, est intervenue auprès de la SCIC, du Cabinet Boileau-Labourdette et du SPES. La municipalité estime que ces trois organismes portent la responsabilité pleine et entière du drame du bidonville et qu'ils doivent y apporter une solution humaine et rapide. Les ouvriers qui ont changé d'entreprise depuis que la SCIC, le Cabinet Boileau-Labourdette et le SPES les ont établis dans leur bidonville, doivent, eux aussi, être relogés. Il est nécessaire de supprimer le bidonville pour construire la piscine.

*Plusieurs centaines d'ouvriers du bâtiment sont employés à Sarcelles pendant ces années de construction intensive. La plupart d'entre eux vivent sur place, dans le « centre d'hébergement » installé à proximité du grand ensemble. Le site s'est progressivement transformé en bidonville, et des mesures doivent être prises lorsque commence la première tranche de construction du centre sportif.*



Le bidonville de Sarcelles, 1965.

# 68 Faut-il détruire Sarcelles ?

Gérard Gatnot, © *L'Humanité*, 9 novembre 1965

« 35 000 personnes, dont la moyenne d'âge est de 16 ans, habitent actuellement le grand ensemble, m'a expliqué Henry Canacos. Il n'y a aucune crèche, aucun local valable pour les œuvres périscolaires comme le patronage, aucun stade, et le peu d'organisations sociales que nous avons pu mettre en place nous coûte des sommes énormes.

La SCIC est propriétaire de TOUS les terrains. Nous n'en disposons pas pour faire une maternelle ; il n'y a pas la place pour un marché couvert ; un cirque ne trouvera pas la surface nécessaire à s'installer ! Le centre de protection infantile, le centre d'orientation professionnelle, l'institut médico-pédagogique ne peuvent fonctionner que dans des locaux ou des appartements loués à la SCIC. Cette dernière nous réclame 19 260 francs par an pour loger l'institut. Les services administratifs comme l'annexe de la mairie, la bibliothèque, la discothèque coûtent à la ville 31 000 Frs de loyer annuel...

Et le caractère de la construction n'est pas assez social, poursuit notre camarade. Bien sûr, tous ceux qui sortaient des taudis se sont retrouvés du jour au lendemain dans des logements clairs, où on n'allait plus chercher l'eau sur le palier, où il y avait de la place pour tous. Mais les loyers ont vite absorbé une importante partie de leurs ressources.

-Alors faut-il « détruire Sarcelles » ou tout au moins le condamner ?

-Non, bien sûr ! Mais il faut d'abord que ceux pour lesquels il a été construit aient les moyens financiers d'y habiter. Et puis il ne faut plus tolérer la façon anarchique dont s'est opérée cette construction. [...] On a construit au fur et à mesure, par petits morceaux, sans un véritable plan d'ensemble, en misant sur la « rentabilité ».

On a prévu des centres commerciaux, certes. Mais rien pour l'enseignement technique, pas de terrain de sport, des écoles insuffisantes. Le soir, on fait la queue pour acheter un bout de pain parce qu'il n'y a que deux fournils pour 35 000 habitants, ce qui permet de vendre du pain sous cellophane ou des biscottes qui rapportent plus... ».

*L'Humanité* interviewe le nouveau maire de Sarcelles, quelques mois après son élection. Henry Canacos décrit les problèmes d'une commune dont la population a quadruplé, mais dont les équipements sont restés très insuffisants. Il soulève aussi les problèmes de la maîtrise du foncier et du bâti par la SCIC, un aspect du grand ensemble souvent ignoré par la presse.



Services publics installés dans un centre commercial, 1965.

# 69 Petit lexique sarcellois

---

Jean Duquesne, *Vivre à Sarcelles ?*, © Editions Cujas, Collection « Civilisation », 1966, p.207-212

---

**Bâtiment** : Se décline : mon bâtiment, les bâtiments, dans les bâtiments, les gosses des bâtiments, etc. Désignation des immeubles par les habitants eux-mêmes. Les bâtiments contiennent des « logements ». Aucun habitant ne dira « ma maison ».

**Bloch-Lainé (François)** : Personnage probablement mythique. Il serait à l'origine de la construction de Sarcelles et on dit qu'il y est venu. Ne paraît pas faire partie des « Ils » (voir ce mot) car il lui est attribué périodiquement des propos réalistes. Serait cependant le chef des « Ils », ce qui lui donne à Sarcelles mauvaise réputation.

**Bruit** : Celui que font les autres est l'inconvénient majeur de Sarcelles.

**Caisse des Dépôts** : Voir « Ils ».

**Castors** : Hommes étranges qui vivent encore en pavillons et taillent leurs rosiers individuellement, ce qui n'est pas rationnel. On les expropriera sans doute un jour pour leur faire connaître les joies de l'habitat moderne.

**Chaufferie** : Point « chaud » de la vie sarcelloise. Règle en hiver l'humeur des habitants selon le rythme. Les met tous de mauvaise humeur en été, quand il faut payer. Provoque des explosions de vapeur et de fureur.

**Charges** : Ailleurs ce sont des éléments du confort et du niveau de vie (eau, espaces verts, chauffage). Ici ce sont des charges car on ne peut ni les choisir, ni les utiliser à son gré, ni les payer quand on peut.

*Signé par un habitant du grand ensemble et un « groupe de Sarcellois », Vivre à Sarcelles ? constitue une impressionnante somme de données et d'analyses, qui fera référence auprès des sociologues. Quelques pages plus légères sont consacrées à ce lexique. Si certains termes sont propres à l'histoire sarcelloise, nombre d'entre eux ont une portée plus globale, soulignant les spécificités du monde des grands ensembles.*

**La Dame Blanche** : Ensemble voisin installé sur le territoire de la commune de Garges. Ces voisins sont méprisés et jaloués car ils sont pour la plupart co-propriétaires. Mais leur cité n'aura jamais la réputation de la nôtre. D'abord elle est moins bien. Et puis c'est tellement loin : de l'autre côté de la voie ferrée !

**Descendre** : Mot significatif de l'image verticale de la ville dans la psychologie enfantine. Veut dire « aller jouer ». Les camarades demandent si Robert peut descendre, même lorsque Robert habite au rez-de-chaussée.

**Enfants** : Les autres en ont trop et les élèvent mal. Leur total constitue le problème essentiel de Sarcelles.

**Enquêteur** : Personnage engageant qui cache souvent un représentant. L'un comme l'autre spéculent sur l'exhibitionnisme du sarcellois pour arriver à leurs fins.

**Escalier** : Unité primaire du rassemblement des sarcellois. Des escaliers forment un bâtiment (voir ce mot). On a un « bon escalier » ou un « mauvais escalier » d'après la nature du peuplement et le genre des relations de voisinage. Certains disent « ma cage » (sans doute à cause des barreaux). Le terme « escalier » n'est pas employé au-dessus de 5 niveaux, car l'escalier est alors remplacé par l'ascenseur.

**Espaces verts** : Dans une ville normale, il y a des parcs. Ici ce sont des « espaces » entre les « bâtiments » (voir ce mot). Sont payés par chacun et démolis par les autres.

**Gardiens :** « Ils » (voir ce mot) incarnés. Un gardien est à la fois M. Pipelet, Pandore et le percepteur. Lorsqu'il s'agit d'une gardienne (cas le plus courant), est en outre beaucoup au courant de vos affaires. Les unes comme les autres établissent des comparaisons fâcheuses entre le contenu des poubelles et le retard des paiements de loyer.

**Gardien-chef :** Rassemble sur son chef, les défauts et qualités de plusieurs gardiens réunis. Son instrument principal de travail est un thermomètre qu'il promène à bout de bras dans les appartements pour régler les contestations de chauffage. S'appelle dorénavant régisseur (voir ce mot).

**Gérance :** Voir « Ils ».

« **Ils** » : Voir les mots : S.C.I.C., Caisse des Dépôts, F. Bloch-Lainé, gardiens, espaces verts, etc. « Ils » me chauffent quand le soleil brille et me laissent geler aux frimas, me font payer des vitres que cassent les gosses du voisin, m'imposent des espaces verts où on ne peut ni s'asseoir ni poser le pied et m'obligent à des détours de 200 mètres pour rentrer chez moi. « Ils » ont choisi mes voisins, connaissent ma situation de famille, me donnent des pétunias quand je voudrais des glaïeuls, font sauter la chaudière, veulent en outre que je sois heureux, que je les en remercie et prétendent encore me faire payer un loyer !

**Paillards (Ecole des) :** On y enseigne malheureusement un programme uniquement scolaire. Cette dénomination est la seule survivance d'un ancien chemin vicinal qui ne dut pas servir à cheminer seul...

**Parking :** Ils tiennent trop de place dans la cité et la font ressembler à un gigantesque garage. Mais celui de mon « bâtiment » (voir ce mot) est toujours trop petit.

**Payeur (des Allocations familiales) :** Sorte de fabuleux Père Noël qui passe vers le 15 du mois. La proximité de sa venue accroît le crédit de beaucoup de familles et l'activité des centres commerciaux. Ce qu'il laisse lors de son passage a une fâcheuse tendance à fondre comme neige au soleil, d'où une ressemblance supplémentaire avec le Père Noël.

**Quarante (le 40) :** Premier bâtiment de « standing » construit à Sarcelles. Est resté pour les sarcellois l'équivalent du « haut de la colline » de Mourenx. Se distingue par le nombre des téléphones et des femmes de ménage.

**Rapatriés :** S'ils se contentaient de jouer aux boules ou aux municipales ! Mais depuis qu'ils sont là, la moyenne d'âge n'est plus de douze ans. Ils nous ont fait perdre notre jeunesse. Très vivants, ils animent la vie sarcelloise. Très accueillants, ils hébergent tous des parents en difficulté.

**Régisseurs :** Nouveau terme trouvé par « Ils » (voir ce mot) pour désigner les gardiens chefs. Tout un programme ! Le régisseur veut régir vos fenêtres (le linge !) votre bruit, vos pieds (les pelouses !), et votre fortune (le loyer et les charges !).

**Représentant :** Tireur de sonnette qui se cache souvent derrière un soi-disant enquêteur. Incarnation moderne du démon tentateur, il pratique savamment la traite des... victimes de la Sarcellite.

**Sarcellite :** Maladie féminine des Grands Ensembles découverte par ceux qui n'y habitent pas. Élément de distractions pour les femmes de Sarcelles, la Sarcellite leur donne le sentiment exaltant de n'être pas comme les autres et de vivre une aventure dangereuse.

**Sarcellois :** Tous les sarcellois le sont devenus par hasard ou par la force des choses. Ont le sentiment d'être simultanément les pionniers d'un monde nouveau - « ici c'est spécial » - et les exploités de « Ils » (voir ce mot).

**S.C.I.C. :** Voir « Ils ».

**Sirène :** Forme électrifiée du tocsin moyennageux et seul moyen trouvé par la cité de l'an 2000 pour appeler les pompiers ou l'ambulance. Transforme en tension dramatique les menus incidents de la vie quotidienne.

**Trou (le) :** Ne pas confondre avec le titre du film de Becker ni avec l'argot policier. Le trou symbolise tous les espoirs des sarcellois. On y construira, plus tard, tout ce qui manque et mille merveilles supplémentaires. Au fond du trou gît une pierre oubliée, inaugurée jadis en grande pompe et qui reste désespérément la première et l'unique. La pompe sera à nouveau nécessaire lorsqu'on voudra reprendre les travaux.

**Train** : Régulateur pendulaire des migrations quotidiennes des sarcellois, le train restera un moyen de transport toujours insuffisant, car il se trouve rarement en gare au moment précis où un habitant éprouve le besoin d'aller à Paris. Aux heures de pointe, il contribue beaucoup au rapprochement des sarcellois.

**Vieux Sarcelles** : Terme inconsciemment méprisant employé par les habitants du Grand Ensemble pour désigner le bourg. Les habitants de ce dernier l'appellent « le Centre », ce qui est bien prétentieux.

# 70 Je ne peux pas faire mes courses à Sarcelles

---

« Les sept plaies de la banlieue »,  
*Paris-jour*, 1<sup>er</sup> février 1966

---

Elle s'appelle Raymonde Duloing. Elle a 32 ans. Son mari travaille dans une usine de construction automobile. Il part à 6 h 30 et revient à 19 h. Deux enfants : Claude, 2 ans et demie, et Mireille, 6 mois. Elle ne veut pas dire du mal de Sarcelles : « Avant, nous avions deux pièces dans le 19<sup>e</sup> à Paris, et si l'on compare, ici c'est le paradis... ».

Les femmes ne sont heureuses, à Sarcelles, que lorsqu'elles se souviennent. Elles ont peur de se montrer ingrates envers cette nouvelle vie qui leur a apporté un confort qu'elles ne connaissaient pas. Il faut leur arracher le secret de cette tristesse qui les trahit... « C'est bête, dit Mme Duloing, mais ici on est mal dans sa peau. Tenez, quand on va faire les courses... ».

Nous y voilà ! Toutes les femmes que nous avons interrogées, toutes sans exception, ont commencé par nous parler du commerce local dès qu'elles ont cherché l'explication du malaise qui règne dans la cité.

« Quand on va faire ses courses, poursuit Mme Duloing, on a l'impression d'être perdue. C'est très bien, les centres commerciaux, il y a tout, mais en dehors de la nourriture, je ne peux pas acheter à Sarcelles ! Pourquoi ? Je n'ai pas encore trouvé. C'est très curieux : je perds des heures pour aller à Paris, j'attends le bus, le métro, le train. Et puis il y a la foule. J'ai pourtant horreur de la foule... Et finalement j'achète ce que j'aurais pu trouver à Sarcelles pour le même prix. Mon mari ne comprend pas... ».

L'explication ? Les sociologues parlent de « besoin d'évasion », ils emploient de grands mots savants pour définir ce qui est bien simple : à Sarcelles, les femmes n'ont pas l'impression d'être dans une VRAIE ville. Une vraie ville, pour elles, cela commence avec des petits magasins où l'on peut discuter avec la vendeuse avant de faire son choix, où il est possible d'avoir un contact humain qui n'existe plus dans les centres commerciaux.

*L'ennui des femmes dans les grands ensembles est souvent attribué au regroupement des boutiques dans des centres commerciaux et à l'impossibilité de faire du lèche-vitrines. Si cette explication est réductrice, elle souligne l'importance de la fonction commerciale dans la construction d'une ville. La SCIC a d'ailleurs abandonné le modèle du centre commercial à partir de la tranche de Sarcelles VI, réintroduisant des magasins au pied des immeubles d'habitation.*

# 71 Sarcelles la nuit

Jacques Windenberger, © Ville de Sarcelles, vers 1966



*Le grand ensemble prend un nouveau visage la nuit. Les lignes géométriques de l'architecture nouvelle rentrent dans l'ombre et le jeu des lumières met au premier plan la vie des habitants. Spectacle d'une modernité appri-voisée ?*

*Plusieurs photographes et cinéastes ont réalisé des images nocturnes de Sarcelles et certaines d'entre elles ont été publiées dans les brochures de la SCIC.*

# 72 L'aménagement de la région de Paris

Paul Delouvrier, *Conférence des ambassadeurs,*  
2 février 1966

La notion même de ville nouvelle commence maintenant à être plus aisément acceptée. Elle résulte de l'analyse des inconvénients bien connus de la vie en banlieue, et singulièrement dans la banlieue parisienne. En schématisant, celle-ci a poussé sous deux formes : entre les deux guerres, les lotissements ; depuis la Libération les grands ensembles. Les deux mots n'évoquent pas des images riantes, et la querelle dépasse de loin celle des tenants de la maison individuelle et des partisans de l'habitat collectif.

Imaginons ensemble un instant de raison, ou plutôt de déraison, ce que donnerait l'agglomération parisienne grandie jusqu'à 14 millions d'habitants et étendant sur les axes d'urbanisation choisis un système ou l'autre.

Cinq millions d'habitants nouveaux en lotissements : supposons pour les aises futures que nous prenions une densité de 50 habitants à l'hectare (chacun sa maison avec un petit jardin de 500 m<sup>2</sup>). Pour loger cinq millions d'habitants de cette manière, il faut sur le sol un rectangle de 4 kilomètres de large et de 250 kilomètres de long. Sur l'axe Seine-Aval, nous voilà d'un coup non pas à Rouen, mais au Havre, en même temps que sur l'axe Marne nous atteignons Château-Thierry et sur l'axe Seine-Amont, Nemours.

Cinq millions d'habitants nouveaux en grands ensembles : prenons une densité de 150 habitants à l'hectare (c'est la densité de Londres, c'est la moitié de la densité de Paris intra-muros, ville très resserrée). Notre rectangle de 4 kilomètres de large n'aura plus que 80 kilomètres de long. Vous aurez Sarcelles répété 100 fois, oui, je dis bien cent Sarcelles à la queue-leu-leu. [...]

Ces deux images horribles illustrent mieux que n'importe quel exposé ce qui caractérise la banlieue : l'éloignement du centre-ville, qui fait des banlieusards des citoyens mutilés. Pour jouir des facilités urbaines, il leur faut perdre leur temps en transport, et s'ils ne veulent pas perdre ce temps, ils perdent les avantages de la ville, sans avoir ceux de la campagne.

*Dix ans après le lancement des grands ensembles, c'est le tournant des villes nouvelles. Les premiers avaient été conçus en opposition aux lotissements pavillonnaires, les secondes le seront en opposition aux grands ensembles, et on en parlera comme des « anti-Sarcelles ». C'est le cas dans cette conférence du Préfet de la région parisienne et auteur du Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région de Paris, qui institue les « nouvelles » villes nouvelles, dotées d'un statut spécifique et pilotées par l'État, à la différence de Sarcelles-Lochères.*



Vue à partir d'une tour  
de Sarcelles, années 1960.

# 73 Le véritable mal des grands ensembles, c'est la traite à payer

Joseph Pasteur, « Le monde des mille et une fenêtres »,  
© France soir, 2 février 1966

« Au début, c'était terrible ». La femme qui parle ainsi ne paraît pas 45 ans. Elle est pourtant, avec son mari, la doyenne des Sarcellois. Entendez par là qu'elle a été la première à emménager dans le premier logement disponible du premier bâtiment de Sarcelles. « On n'avait pas le choix, poursuit-elle. Nous habitons une cave dans le 3<sup>ème</sup> arrondissement. Alors vous pensez, quand l'usine a proposé à mon mari trois pièces dans du neuf, c'était inespéré. On serait allé à pied jusqu'à Tombouctou. Il n'y eut pas de problème jusqu'au jour où mon mari commença à pester contre le quart d'heure de marche qu'il lui fallait accomplir matin et soir entre la maison et la gare et vice-versa.

Et moi ! Ah ça, je n'oublierai jamais ! Certes l'appartement m'enchantait : tout blanc, tout propre, avec vide-ordure et chauffage urbain. Un rêve, quoi. Mais voilà, on n'était pas riches. On avait en tout et pour tout un lit, une table, deux chaises et un fauteuil à roulettes. C'était suffisant pour notre cave. Mais ici !

Alors on a été tenté d'autant plus que la sonnette n'arrêtait pas : trois fois, cinq fois, dix fois par jour : les représentants. « Bonjour madame. Vous venez de vous installer, vous avez sûrement besoin d'un aspirateur, d'un réfrigérateur, de meubles de cuisine, d'une machine à laver, d'un fer électrique, d'un téléviseur ? Laissez-vous faire, il n'y a rien à payer d'avance. Vous réglerez tout par mensualités ».

Je me suis laissée faire parce que j'en avais très envie, parce que pendant des années j'avais vécu dans une cave et que j'étais là comme un enfant devant un arbre de Noël, en train de décrocher des jouets. Mais je l'ai vite regretté. Car après sont venues les nuits sans sommeil. Parce que nous étions horriblement gênés avec toutes ces traites à payer et que mon mari était furieux parce qu'elles lui interdisaient d'en signer d'autres pour acheter une 2 CV.

Cela a duré cinq ans. Cinq ans d'angoisse. Croyez-moi, monsieur, si l'on vous raconte qu'il y a à Sarcelles des femmes qui font des dépressions nerveuses parce qu'elles s'ennuient, c'est faux. Pour peu qu'il y ait des enfants à la maison, une femme n'a pas le temps de s'ennuyer. C'est bon pour les snobs. Maintenant il est vrai qu'il y a des femmes angoissées. Ce sont celles qui ont la hantise de la traite et chaque fin de mois est pour elles un calvaire ».

*La consommation de masse s'est développée en même temps que les grands ensembles. Les arts ménagers, la télévision et la voiture séduisent les ouvriers dont le niveau de vie s'accroît pendant ces années 1960. Les nombreux représentants qui prospectent des clients dans les nouvelles cités encouragent ce mouvement, comme en témoigne cette habitante interviewée par France Soir.*



*" Il ne manquait qu'un  
FRIGÉCO à mon bonheur ! "*

Il existe un FRIGÉCO à partir de 945 Nouveaux Francs

*Je l'ai trouvée aux*  
**ÉTABLISSEMENTS TURCI**  
89, rue Pierre-Brossolette, SARCELLES  
Tél. 550 Sarcelles

Publicité parue  
dans le bulletin  
municipal, 1959.

# 74 Le cinéma Le Ravel

« Les sept plaies de la banlieue »,  
Paris-jour, 2 février 1966

Sarcelles a 40 000 habitants. Et un seul cinéma. Son directeur, M. Galtier, est considéré par quelques-uns de ses collègues comme un pionnier. Les autres disent plus simplement de lui qu'il est complètement fou... Pourquoi ? -Parce que, répondent-ils, les cinémas dans les grands ensembles ne sont pas rentables.

M. Galtier n'est pas d'accord :

-Il faut savoir s'adapter, affirme-t-il, et ne pas prendre les banlieusards pour des paysans.

Il s'est adapté, M. Galtier. Quand il a vu que son cinéma « Le Ravel » ne marchait pas bien fort, il lui a adjoint un snack-bar. Le tout sous le nom de « Pubscope ». Il a attendu. Et les clients sont venus.

Evidemment, « Le Ravel » ne fait pas tous les soirs le plein. D'autant plus que la salle (classée art et d'essai) ne donne des projections que du mercredi au dimanche.

-D'abord, dit M. Galtier, la cité est en grande partie habitée par de jeunes couples qui n'ont personne pour garder leurs enfants le soir. Ensuite, il faut bien dire que les films projetés ne sont pas de toute première jeunesse. Mais les gens finiront par venir, vous verrez...

M. Galtier est un optimiste. Sa formule de « Pubscope » lui permet de tenir le coup. Mieux : de faire des affaires. Il envisage d'ouvrir un jour une discothèque et une salle pour les jeunes. Malheureusement les « pionniers » de son espèce sont rares. Pour ouvrir une nouvelle salle à Sarcelles, il faudrait une centaine de millions (anciens) rien que pour le fond et l'équipement...

*Salles obscures et grands ensembles ne semblent pas faire bon ménage. Le Ravel, ouvert en 1959 dans un local provisoire construit par la SCIC, restera le seul cinéma du grand ensemble jusqu'à l'ouverture de cinq salles aux Flanades, en 1973. Plusieurs ciné-clubs ont néanmoins été créés, notamment celui fondé en 1958 par l'Association Sarcelloise, le ciné-club Horizon, qui collabore avec l'exploitant commercial.*



Le Ravel, 1965.

# 75 Pour un syndicalisme de l'habitat

Claude Neuschwander, © *Le Monde*, 1<sup>er</sup> mars 1966

Après avoir longtemps dénié toute représentativité aux associations locales de résidents, la SCIC a été amenée à prendre conscience de l'impossibilité d'avoir affaire avec les résidents un à un et face à face. Mais pour elle, à travers les conseils des résidents, le problème n'est-il pas de sortir des procès d'intention que se faisaient réciproquement les locataires et le plus important propriétaire de France et de pallier l'insuffisance, voire l'inexistence de la politique d'information et de « relations publiques » de la SCIC à l'égard des résidents des grands ensembles ?

Il paraît difficile d'admettre que les conseils de résidents ne soient qu'un simple intermédiaire. Il faut au contraire saisir cette occasion pour jeter les bases d'un syndicalisme de l'habitat remplissant, par rapport au propriétaire qu'est la SCIC, un rôle de contestation et ayant pour perspectives d'assurer le plein épanouissement des individus et des foyers par l'amélioration de la qualité des logements et des équipements collectifs, ainsi que de faciliter leur intégration dans la collectivité en les informant des problèmes et en les associant à leur solution. [...]

Il faudra même aller plus loin et considérer que les conseils de résidents – représentatifs des locataires et des copropriétaires des grands ensembles – devront être étroitement associés aux décisions d'implantation et d'urbanisme des ensembles futurs ou d'extension de ceux qui existent déjà. Ce « pouvoir compensateur » des résidents par rapport à celui des techniciens de la rue de Lille devra permettre de donner aux grands ensembles un caractère humain seul compatible avec l'épanouissement de ceux qui y habitent.

Le travail du conseil des résidents devra donc se situer au niveau même où se situent les débats sur le fond, au point même où il faut reconsidérer la notion de loyer et de propriété ; au point où il faut totalement repenser le financement de la construction et les formes socialement justes dans lesquelles les résidents supportent indirectement l'amortissement de ce financement.

*Les relations de plus en plus tendues avec les locataires contraignent la SCIC à expérimenter des conseils de résidents dans une douzaine de sites, dont le grand ensemble de Sarcelles. Les prérogatives de ces instances sont limitées, mais les associations en ont une conception bien plus large. Claude Neuschwander, premier président du conseil des résidents sarcellois, s'en explique dans un billet paru dans *Le Monde*.*



Première élection du conseil de résidents à Sarcelles, 1966.

# 76 Le public monte sur les chaises

© L'Echo Régional, 31 mars 1966

Le gala de la section de rugby de l'Association Amicale et Sportive de Sarcelles du 19 mars, sous un chapiteau dressé spécialement, a réuni près de deux mille personnes, notamment des jeunes venus pour entendre Johnny Hallyday.

Jacques Peppino, un nouveau blond lancé à Télé Dimanche, débuta la séance. Il fut très remuant, gesticulant, remuant le piano, le micro. Hervé Vilard, 18 ans, fit un tour de chant. Le public reprit en chœur des chansons fréquemment entendues à la radio. A l'entracte, beaucoup allèrent à la buvette.

Puis ce fut Johnny, qui connut un immense succès. Il jeta sa cravate vers le public à sa troisième chanson, ce qui causa du mouvement dans la foule. Il demanda à ses admirateurs de monter sur les chaises, ce qui fut aussitôt fait. Les gardiens de la paix durent intervenir. Johnny grimpa sur une colonne de haut-parleur. Un jeune spectateur vint sur scène et dansa. A l'invitation de Johnny à chanter, il fit hurler « hip hip hourra » pour la vedette. Après ses multiples chansons, Johnny partit fort satisfait du public de Sarcelles.

Les musiciens et Antoine n'arrivèrent qu'à 3 heures du matin, car les musiciens s'étaient égarés. Antoine ne chanta que trois fois. Cette nouvelle vedette d'Elucubration achève ses études de troisième année à l'école centrale des Arts et Manufactures.

N.B. D'après les grands quotidiens, Johnny Hallyday demande 150 000 F pour une soirée et Antoine 6 000 F.

*La culture de masse des jeunes se développe avec la radio, la télévision et le magazine Salut les copains. Elle trouve un terrain favorable dans les grands ensembles et Sarcelles n'échappe pas à ce phénomène. Des boums aux concerts de groupes de rock sarcellois - les Starling, les Dandy's, les Strangers, etc. -, en passant par des manifestations plus prestigieuses, on s'adonne avec enthousiasme aux plaisirs du yéyé...*



**Boum à la Maison des Jeunes et de la Culture, 1966.**

# 77 Rencontre avec Jacques-Henri Labourdette

---

Sylvain Zegel, « Non, Sarcelles n'est pas l'enfer »,  
© *Le Figaro Littéraire*, 19 mai 1966

---

*Cet article du Figaro Littéraire présente une des rares interviews de l'architecte du grand ensemble qui, apparemment, n'apprécie pas les commentaires de la presse sur Lochères. Avant de réfuter ces critiques, J.-H. Labourdette explique au journaliste les évolutions de la conception du grand ensemble, particulièrement perceptibles depuis la tranche de Sarcelles VI.*

On ne dit pas ce qu'on veut à Jacques-Henri Labourdette, surtout lorsqu'on est journaliste. Il vous accueille froidement. C'est l'architecte de Sarcelles. Un grand architecte. Au rond-point du Petit-Clamart où il a installé son usine à créer des villes, cent collaborateurs travaillent pour lui. Rien d'étonnant : pour mille logements, il faut trente cinq mille heures d'études. Il s'énerve : « Il y a un journaliste qui m'a dit l'autre jour : « Je suis contre tout ce qui est nouveau, je suis donc contre vous ».

Il a été si souvent insulté qu'il se referme facilement dans sa carapace, comme un oursin, toutes piques dehors. De bon cœur, il vous renverrait, si vous n'êtes pas entêté, vers les financiers pour les laisser se débrouiller avec vous. Mais il aime tant « sa » ville qu'il ne peut pas s'empêcher d'éparpiller des photos, des plans, des maquettes.

- « Le centre commercial ? Oui, on va le faire tout de suite, dans quelques mois. Mais on prépare déjà les autres, ici il y aura des placettes qui s'imbriqueront. Là on fera une sorte de couloir. Ce sera comme la Merceria, à Venise. Tout cela va vivre. On a l'expérience des nouvelles villes anglaises. Il y aura fallu de quinze à vingt ans pour trouver une âme. Sarcelles n'a pas dix ans.

A peine a-t-on le temps de prononcer le mot « monotonie » qu'il enchaîne.

- L'urbanisme a évolué depuis quinze ans, c'est vrai. On croyait à l'époque, quand on a préparé les plans de Sarcelles, qu'il fallait créer des centres commerciaux « ponctuels ». C'était admis dans le monde entier. Depuis on a abandonné l'urbanisme un peu théorique, du style Le Corbusier, pour revenir à la rue. Cette modification apparaîtra dans Sarcelles. De même on voulait faire vivre tout le monde à la campagne. Maintenant on sait qu'il faut aussi des tissus urbains très serrés. Il y aura donc à Sarcelles des quartiers très denses auprès d'autres zones plus ouvertes. Il y en a déjà. C'est cela une ville : des quartiers de caractères différents où chacun trouve son bonheur.

M. Labourdette est bon avocat. Avec lui, on voit Sarcelles se transformer, perdre sa sécheresse. Le squelette se recouvre de chair, le sang coule dans les veines. La ville commence à vivre. Mais tout cela n'est-il pas un peu long ?

- Vous oubliez les problèmes de financement. Pour le centre commercial principal, il faut quatorze milliards légers. Cela ne se trouve pas du jour au lendemain.

Il a des réponses – parfois vives – à tout :

- Pas assez de plombiers, de serruriers, de menuisiers à Sarcelles ? C'est vrai. Mais dès le début, nous avons créé un centre artisanal. Malheureusement les artisans n'ont pas consenti à venir. Pourtant ils y auraient fait fortune. Sarcelles est d'un accès difficile ? Mais vous a-t-on parlé de la bretelle d'autoroute Nord qui viendra desservir la cité. Les loyers sont trop chers ? Ils ne représentent jamais que 20 % des revenus. Il n'y a pas assez de magasin ? Mais voyons, il y a cent soixante boutiques : plus que dans les autres « ensembles ». Et vous a-t-on parlé du suréquipement scolaire ? Sarcelles est la seule ville de la région parisienne où on trouve des classes vides qui attendent la future génération. Et les maisons réservées aux vieillards ? Et le foyer des jeunes travailleurs ? Ah non, la critique est injuste ».

# 78 La crise du logement à Sarcelles

*Bulletin Officiel Municipal, juin 1966*

A l'heure actuelle plus de 800 familles sarcelloises attendent un logement et parmi celles-ci, la plupart sont hébergées chez des tiers, c'est-à-dire dans des conditions inhumaines. L'explication en est simple et montre un peu plus la responsabilité des promoteurs et notamment du constructeur, la SCIC.

D'un peu plus de 8 000 habitants en 1954, notre ville en compte actuellement près de 50 000, c'est-à-dire qu'en 12 ans la population a plus que sextuplé. Mais chaque fois qu'une famille nouvelle s'établit, des enfants, des adolescents la composent, si bien qu'au bout de quelques années ce sont les jeunes gens fondant leur foyer qui sollicitent un logement.

La crise s'est encore accrue en 1962 par l'arrivée massive des rapatriés d'Algérie et si un certain nombre de ceux-ci a été relogé par divers organismes, nombreux sont encore ceux qui, sans toit, cohabitent à 10 et 15 personnes dans des appartements de 3 et 4 pièces.

D'autre part, les fonctionnaires, très nombreux à Sarcelles (armée, police, finances, PTT, SNCF, etc.) sont, par le contrat qu'ils ont signé, obligés de quitter les lieux dès leur mise à la retraite ou cessation de fonction. Déjà un certain nombre de ceux-ci sont expulsés et attendent que nous puissions les reloger. Mais si l'on tient compte du fait qu'ils seront remplacés par des gens soumis aux mêmes contrats, c'est donc tous les fonctionnaires y compris ceux à venir que la Municipalité devra reloger.

Voyons maintenant quelles sont les possibilités de la Municipalité afin de satisfaire les demandes. En principe, la loi oblige le constructeur à mettre à la disposition de la Commune sur le territoire de laquelle il construit 10 % des logements locatifs. Mais la SCIC trouve une échappatoire à cette loi, c'est ainsi que depuis 2 ans, c'est-à-dire depuis avril 1964, excepté 11 appartements type F 5 à 650 F de loyer mensuel, aucun autre logement neuf n'a été versé au contingent communal. Pour la raison très simple qu'elle construit maintenant des immeubles non plus locatifs, mais en location-vente.

*Dix ans auparavant, la crise du logement frappait surtout les habitants du village. Peu à peu, c'est aussi le grand ensemble qui est touché. Les modalités d'attribution des logements du grand ensemble créent ce paradoxe d'une ville qui ne cesse d'accueillir de nouveaux habitants, mais ne parvient pas à résoudre le problème de ses mal-logés.*



Recherche de logement à Sarcelles, 1961.

# 79 Quartiers sans frontière

Paul Clerc, *Grands ensembles. Banlieues nouvelles*,  
© PUF, 1967, p.424-425

En partie insatisfaits, affrontés à des problèmes quotidiens, les habitants des ensembles le sont assurément. Toutefois les raisons de mécontentement, et les difficultés rencontrées paraissent beaucoup plus réduites qu'on pouvait le craindre.

D'une part le caractère optimiste de la plupart des propos est apparent : l'emménagement est un gain par rapport au passé ; dans le présent, les avantages l'emportent ; pour le futur on envisage parfois de partir, non pour fuir, mais pour améliorer encore sa situation. Certains problèmes paraissent inexistantes ou si minimes qu'ils échappent presque à l'observation, ainsi les différences sociales au sein des ensembles, ou le sort malheureux de l'épouse. [...]

Si à certains points de vue, on peut conclure qu'il n'y a pas de problème posé à la plupart des habitants, sous d'autres angles, la vie des ménages se heurte à des difficultés qui sont communes aux ménages de banlieue : durée de transports élevée, manque de loisir collectif, que la télévision pourtant très répandue, ne peut pallier. Un grand ensemble n'est pas une enclave, mais une partie de la banlieue.

C'est aussi un quartier sans frontière en relation avec tout le reste de l'agglomération. Les ménages travaillent et achètent hors du grand ensemble. Et on ne saurait parler d'évasion d'un quartier ouvert sur toute la ville.

Entrer en ces lieux n'engage nullement à n'en pas sortir : et la mobilité des ménages se poursuit, à un rythme assez rapide (7% par an). Ces logements massivement rassemblés et que l'architecture fait paraître isolés de l'environnement, sont partie intégrante du parc immobilier français, avec lequel les échanges sont ininterrompus.

Le grand ensemble n'est pas non plus un ghetto. Les avantages et les inconvénients de la vie qu'on y mène ? De l'avis des habitants, ce sont ceux de la banlieue et ceux du logement : les commentaires ne considèrent pas dans le cadre de vie l'unité géographique particulière ; ils se réfèrent au logement en situation dans l'agglomération tout entière.

*L'Institut National de Démographie a conduit en 1965-1966 une grande enquête auprès de 2659 ménages, vivant dans 53 grands ensembles du territoire français, dont celui de Sarcelles. En comparant les résultats de cette étude aux chiffres concernant le reste de la population, les chercheurs montrent que la plupart des caractéristiques imputées aux grands ensembles sont en réalité communes à la banlieue.*



La gare de Garges-Sarcelles,  
au petit matin.

# 80 L'étonnante expérience de Sarcelles

Frédéric Gausson, « Des bibliothèques sans lecteurs », © *Le Monde*, 30-31 juillet 1967

On trouve chez ces bibliothécaires dynamiques la conviction inébranlable que la lecture est nécessaire à l'homme, que la télévision n'est pas une concurrente mais plutôt un auxiliaire et que les lecteurs ne manqueront pas de venir en foule dans la bibliothèque si elle sait être attrayante. Particulièrement étonnante à cet égard est l'aventure de M. Grosso, à Sarcelles. Ancien ouvrier des PTT, M. Grosso décida, en 1958, avec l'accord de la mairie, d'ouvrir une bibliothèque dans le grand ensemble. Il ne disposait que des mille deux cents volumes poussiéreux et démodés de l'ancienne commune... et de son appartement. Il établit un catalogue qu'il distribua chez les gardiens des immeubles. Les personnes intéressées venaient chercher les livres chez lui. Ce système dura un an. La municipalité vota ensuite une subvention et donna à la bibliothèque un local de 50 mètres carrés.

Toute la politique de M. Grosso a été ensuite dictée par le souci de répondre aux goûts et aux possibilités matérielles des lecteurs et d'être le lieu de rassemblement de toutes les activités culturelles de la ville. Les heures d'ouverture étaient calculées en fonction des horaires du marché le plus proche. Des dépôts étaient organisés dans les quartiers éloignés. Les programmes de toutes les associations locales étaient diffusés par la bibliothèque qui prenait pour sa part l'initiative de nombreuses réunions.

« Le rôle d'une bibliothèque, estime M. Grosso, n'est pas de prendre en main les activités culturelles de la ville, mais de favoriser leur création, en organisant les contacts et en mettant à la disposition des habitants un local et du matériel ».

Actuellement, les conditions matérielles de la bibliothèque sont toujours précaires, puisqu'elle ne dispose que d'un local de 120 mètres carrés et, cependant, la moyenne des prêts par habitant est l'une des plus élevées de France.

*Créée avec des moyens de fortune en 1958, la bibliothèque est devenue un des établissements au plus fort taux de prêt de France et un pôle essentiel de la vie culturelle sarcelloise. L'enthousiasme militant s'est combiné à l'intérêt de la municipalité pour la culture, investissant de manière croissante dans ce secteur. Le Monde rapporte cette aventure, deux ans avant l'inauguration de la bibliothèque Anna Langfus.*



La bibliothèque dans ses locaux provisoires du centre commercial n°3, 1965.

# 81 Maison de la Culture et place du Marché

René Sussan, *La ville sans fantômes*,  
© Editions Denoël, 1968, p.85-87

L'ennui de cette grande cité, le caractère de ses rues qui ne sont jamais que des lieux de passage, le fait qu'on peut y marcher des heures sans jamais voir de vitrines ailleurs que sagement groupées dans les centres commerciaux, tout cela a donné naissance à une mythologie des loisirs, un peu aberrante, un peu hypertrophiée, beaucoup dirigée vers l'abstrait (à titre d'exemple, trois ciné-clubs, mais un seul cinéma). D'où l'éclosion d'une foule de Guéhenno au petit pied, et, ce qui est plus grave, d'autodidactes sauce Billetdoux, dont Rouèche, pour être le plus brillant représentant, n'est, hélas, pas le seul. A qui mieux mieux, on a « des activités », on élabore le « devenir de la cité », on est conjoncturel, promotionnel, et l'on définit, sans faiblir, des « itinéraires spirituels ». Un quadrillage culturel se superpose ainsi au quadrillage urbain. Il est difficile d'ignorer longtemps ces missionnaires de l'esprit qui veulent, à toutes forces, défricher votre jardin, et je commence à comprendre certaines des réactions les plus excessives de Florianne Jarrau.

Aussi, en hommage à sa mémoire, et par souci d'équilibre, ai-je voulu connaître le marché de Cavannes. Florianne avait raison. Quelle vie, quelles couleurs ! Comme on est loin, ici, des introspections et des snobismes ! Ce n'est pas seulement le ventre de la cité, c'est son cœur, qu'on voit battre sans complexe, dans une floraison d'étals multicolores, un tumulte de cris et d'appels, une explosion d'odeurs ! Cavannes, où beaucoup de Français d'outre-mer, où beaucoup de réfugiés étrangers ont été relogés, Cavannes, tout à coup, c'est Marseille, avec ses accents, ses parfums, sa turbulence. On peut y trouver toutes les épices, toutes les spécialités, au point, m'a-t-on dit, qu'on vient parfois de Paris, le dimanche matin, pour y faire des achats. On y rencontre des figures des cinq continents, on y respire tous les vents des tropiques. Et surtout, surtout, on y vit beaucoup plus qu'on n'y pense. La Maison de la Culture, c'est un peu à la place du Marché ce que la salle Pleyel est à l'exploration.

*Comme d'autres habitants du grand ensemble de Sarcelles, René Sussan veut apporter un témoignage sur sa ville. S'il choisit le registre de la fiction et invente le pseudonyme de la ville de Cavannes, il s'inspire des réalités sarcelloises, racontant l'enquête d'un jeune parisien sur le suicide d'une femme, qui se révélera finalement victime d'un accident ménager. A plusieurs reprises, le roman égratigne les activités culturelles et militantes.*



Sur le marché avenue Joliot Curie,  
1961.

# 82 Un conseil des résidents pour quoi faire ?

Club des Temps Nouveaux, © L'Echo Régional,  
22 février 1968

Il est injustifiable que les voies publiques, y compris les nombreuses allées du grand ensemble, la totalité de l'éclairage public, des égouts et des espaces verts ne soient pas pris en charge par l'administration communale.

Les habitants du grand ensemble payent comme tout Sarcellois des impôts qui sont destinés à l'entretien de la voirie du vieux pays et des différents lotissements. Mais ces impôts communaux ne comprennent pas la majeure partie des frais d'entretien et de fonctionnement des infrastructures du grand ensemble (voirie, égouts, éclairage, espaces verts). Ces dépenses sont recouvrées avec les charges locatives, et donc prélevées uniquement sur les locataires et copropriétaires. De ce fait, les Sarcellois du grand ensemble sont prélevés deux fois, contrairement aux habitants des autres quartiers.

Il résulterait, certes, d'une prise en charge totale une légère augmentation des impôts communaux, mais un allègement considérable des charges locatives, ce qui se traduirait par un bénéfice certain pour les résidents du grand ensemble. Le reste des habitants supporterait probablement une légère perte provisoire, mais largement compensée grâce à l'aide apportée par les taxes payées par les habitants du grand ensemble depuis neuf ans. Cela empêcherait en outre que le Conseil des Résidents ne possède abusivement une partie des pouvoirs d'un Conseil municipal, ce qui aboutit à une scission de fait de la commune. Mais en cette matière, c'est uniquement à la Municipalité de prendre ses responsabilités. Elle en a le pouvoir. C'est le rôle du Conseil des Résidents de l'y obliger.

*Territoire privé, le grand ensemble bouleverse les habituelles prérogatives municipales et les traditionnelles missions du bailleur. Cette question est particulièrement épineuse à Sarcelles, puisqu'à cette période, les 37 000 habitants du grand ensemble représentent les trois quarts de la population de la commune. Le Club des Temps Nouveaux expose son point de vue.*



Réunion du conseil des résidents,  
novembre 1967.

# 83 Union des Copropriétaires

Union des Copropriétaires, Ville-nouvelles,  
octobre 1968

Copropriétaires, Résidents de Sarcelles : vous avez eu à résoudre de nombreuses difficultés lors de votre installation. Certaines inhérentes à l'exécution des travaux relatifs aux malfaçons ont pu être améliorées par les Amicales des différents bâtiments lorsqu'elles existaient. Mais d'autres, lourdes de conséquences, sont en suspens...

Car Sarcelles grandit... la copropriété se développe : aujourd'hui plus de 1800 appartements vendus en copropriété, soit le 1/5 des appartements construits. C'est dire combien vont être importants les problèmes que nous aurons à résoudre dans le cadre général.

Car n'oublions pas que d'après les règlements de copropriété, nous sommes tous copropriétaires - au même titre que la SCIC, quel honneur ! - de certains équipements collectifs tels que chauffage urbain, réseaux électriques, égouts, espaces verts, aires de jeux... Et à ce titre, le seul rôle que nous réserve la SCIC serait de participer aux charges et aux travaux (et de payer naturellement !) pour une quote-part importante et ce, sans élément aucun de consultation, de discussion ou de décision.

Oui, nous acceptons de payer les charges qui nous sont dévolues mais à la condition que les frais engagés soient indispensables, que les travaux soient exécutés dans les meilleurs délais et sous surveillance, et les fournitures effectuées aux meilleurs prix.

Aussi faut-il que nous soyons en mesure de discuter avec la SCIC de toutes ces questions qui nous intéressent directement. Il faut substituer la force du nombre à l'impuissance des protestations et des actions isolées. Et qui mieux que l'Union des Copropriétaires peut assumer ce rôle de défense et de surveillance, cette Union où doivent être représentées toutes les Amicales de Copropriétaires de notre Grand Ensemble.

*Depuis les premières locations-ventes de 1961, la part des logements en copropriété a augmenté dans les programmes et atteindra même les 100 % pour les tranches de Sarcelles IX et X. Les propriétaires créent leurs propres structures, tout en participant au Conseil des résidents. Leur organisation est confortée par « l'affaire des escaliers », cette lutte de plusieurs années pour imposer à la SCIC la reconstruction des escaliers, après un accident tragique ayant révélé leur fragilité, en 1967.*



Salle de séjour d'un  
appartement-témoin.

# 84 Mouvement familial et participation

**Association des Familles, Ville-nouvelles, octobre 1968**

A Sarcelles, grande ville nouvelle, nos activités sont multiples et variées. Notre premier souci a été de défendre le « Résident ». [...] Notre action sociale va vers les plus nécessiteux ; dès 1957 nous avons proposé la création du placement familial en externat et de crèches pour les jeunes enfants ; nous avons géré la seule crèche de Sarcelles de 1962 à 1967 : elle accueillait une soixantaine d'enfants ! Des dons ou des prêts, que nous consentons aux familles dans le besoin, nous permettent de les « dépanner » sur le champ en attendant que le Bureau d'Aide Sociale ait statué, ce qui demande obligatoirement quelques jours. Elle redistribue le mobilier qui lui est remis gracieusement, aux familles les plus déshéritées. Nous collaborons avec les autres Associations ou Organismes à caractère social, tels le Vestiaire de Sarcelles, les Centres Sociaux de la CCAFRP ou la Maison des Vignes Blanches.

Nous participons à notre façon à l'animation culturelle ou simplement divertissante de notre « Ville Dortoir » par nos fêtes annuelles : Fête de Noël des Enfants, où Moka et Cachou, les clowns burlesques, sont réclamés chaque année, Fête des Rois, Déguisements de la Mi-Carême pour les Enfants, et enfin le Rallye-Rébus en Famille.

Ces festivités ne nous empêchent pas de penser à ceux qui préfèrent rester chez eux pour bricoler : nous mettons à leur disposition des perceuses tamponneuses, une scie sauteuse, une ponceuse et une boîte d'outillage, sans oublier ni le chargeur de batterie, ni la sonorisation.

Un Club de Jeunes fonctionne également, et organise des sorties de Week-End ou de vacances voire des Bals. [...] Pour nous, Familiaux, la PARTICIPATION n'est pas chose nouvelle. Certes, il nous faut reconnaître que les résultats obtenus n'ont pas d'aspect spectaculaire, et qu'ils n'interviennent qu'après que l'on ait, avec obstination, présenté cent fois le même dossier. C'est certainement cette particularité – le goût du travail obscur – qui fait que le Mouvement Familial croit en sa mission et l'assume avec confiance, aidé en cela par les nombreuses familles qui adhèrent, de plus en plus nombreuses, aux associations de base.

*L'Association des Familles compte parmi les premières associations créées dans le grand ensemble. Son histoire accompagne celle de l'Association Sarcelloise, avec qui elle s'associe en 1968 pour créer un journal du grand ensemble, Ville-nouvelles, ouvert à toutes les associations. Le premier numéro lui offre l'occasion de présenter son action.*



**Redistribution du marché collectif organisé par l'Association des Familles, 1962.**

# 85 Le trou est mort, vive le centre principal !

Conseil des Résidents, Ville-nouvelles, octobre 1968

Le centre du grand ensemble est constitué, depuis plusieurs années, par un gigantesque trou de 6 hectares. Dans deux ans, on y trouvera des commerces sur 30 000 m<sup>2</sup> de surface de vente (dont le Bon Marché, SUMA, un grand magasin populaire), des bureaux sur 8 000 m<sup>2</sup> (soit environ 450 emplois), 600 logements, un restaurant-hôtel d'une cinquantaine de chambres, 900 à 1 000 places de cinéma, 1700 parkings souterrains, etc.

Signalons que cet énorme ensemble imbriqué du sous-sol au seizième étage n'est plus tout à fait conforme au projet initial : il y a moins de bureaux et plus de logements, la maison de la culture a disparu pour n'avoir pas été inscrit par l'Etat dans son programme de constructions subventionnées. Espérons que ces deux modifications seront effectivement compensées par la construction des nombreux bureaux et de la grande salle de réunion polyvalente qui sont compris dans le plan de « l'entrée dans la ville ».

L'inquiétude cependant : en calculant les besoins en parking des logements, commerces, bureaux et autres activités du centre principal, on constate que les places prévues ne seront probablement pas assez nombreuses. Comment ce défaut sera-t-il pallié ? Où se gareront les voitures qui n'auront pas de place ? [...]

Un dernier élément important manque encore pour définir le centre : quelles activités utiliseront les bureaux ? Comment seront choisies les entreprises qui s'installeront dans le centre ? Nous pensons, quant à nous, que ces activités doivent être bien adaptées aux caractéristiques des résidents sarcellois, c'est-à-dire à :

- la proportion élevée d'employés, techniciens et cadres moyens ;
- la jeunesse de la population et son dynamisme ;
- la grande quantité de femmes désireuses de travailler.

En conséquence, les habitants doivent être associés au choix de la gamme d'activités adéquate : nous en faisons la proposition au promoteur.

*Après l'inauguration de 1964, des difficultés financières ont immobilisé le chantier du Centre Principal et des remontées de la nappe phréatique ont noyé l'énorme cavité. « Le trou », comme l'appellent les Sarcellois, fait le désespoir de la SCIC. Les habitants partagent le désappointement du constructeur, d'autant plus qu'un enfant s'y est noyé. Mais ils ont un autre point de vue sur la finalité du projet.*



Chantier du Centre Principal, 1966.

# 86

## Béton armé

---

Henri Gougaud, 1968

---

Béton armé, soleil en berne  
Hommes de nouvelles cavernes  
Voilà ce que nous devenons  
Et pardonnez-moi si j'en tremble  
J'avais rêvé de grands ensembles  
« Ensemble » est un si joli nom

Du ciment à l'horizontale  
Du ciment à la verticale  
Et puis le vacarme têtue  
Ces grands ensembles sont si rudes  
Que je rêve de solitude  
Comme d'un paradis perdu

Dieu, qui voulait la vie si belle  
Allez un peu voir à Sarcelles  
Sarcelles était un nom d'oiseau...  
Aujourd'hui, l'oiseau est en cage  
Et moi je trouve ça dommage  
Si vous, vous le voyez de haut

Béton armé, soleil en berne  
Hommes de nouvelles cavernes  
Voilà ce que nous devenons  
Si vous n'y mettez pas bon ordre  
Bientôt la vie si bonne à mordre  
Ne méritera plus son nom

*En cette fin des années 1960, les grands ensembles n'étonnent plus et de nombreux français y vivent. On les appelle parfois « ville-bidon » et ils sont un des symboles de la société contestée. Sarcelles conserve sa dimension emblématique, comme dans cette chanson d'Henri Gougaud, chanteur et parolier libertaire.*

Ah, faites-moi changer d'adresse  
Et faites que le vent caresse  
Encore une fois mes mains nues  
Le vent, le vrai, pas cette crasse  
Qui nous fait le cœur dégueulasse  
En ramonant nos avenues

J'ai besoin d'air, Dieu me pardonne,  
De celui que le ciel nous donne  
En passant par l'odeur des prés  
Et si un jour la mort m'empoigne  
Que ce soit en rase campagne  
Avec de l'air, Bon Dieu, du vrai

Avant de payer l'échéance  
Je voudrais qu'on donne une chance  
A mes chansons sans hystérie  
Et s'il n'y a plus rien à faire  
Mettez-moi sous un peu de terre  
Si vous en trouvez à Paris

# 87 Les grandes manœuvres

Henri Kubnick, *Les délices des grands ensembles*, Hachette, Collection « L'humour contemporain », 1969, p.34-38

*Henri Kubnick a choisi l'humour pour faire le procès des grands ensembles. Il emmène le lecteur dans un tour de France des « paradis à vingt niveaux », illustré par Roland Cuvelier. Sarcelles a bien entendu droit à un chapitre, racontant les aventures d'une famille quittant les taudis du quartier parisien du Marais pour « la cité du bonheur ».*

Ce qui nous a bien plu tout de suite à Sarcelles, c'est qu'on ne se sentait jamais seuls. Forcément, une masse de huit mille familles ça fait du remue-ménage. Mais surtout ce qui est chouette c'est que tout le monde remue en même temps.

Le matin à six heures, dring, tous les réveils sonnent et puis, clac, toutes les informations de France-Inter, de RTL et Europe 1... et puis bzzz, tous les moulins à café et tous les rasoirs électriques... et vlouf, les robinets et les chasses d'eau toujours ensemble... et ploum, ploum, les parents qui s'en vont au boulot... et clac, clac, les moutards qui dégringolent les escaliers... Tout ça réglé comme les grandes manœuvres.

Tiens, d'ailleurs, nous autres, les bonshommes, ça nous rappelle le service militaire, les meilleurs moments de notre jeunesse, avec le clairon en moins. En arrivant à Sarcelles je me revoyais à la caserne. D'un coup j'avais rajeuni de dix ans.

Ce qui est tordant, c'est que les bonnes femmes qui n'ont jamais connu ça, elles s'y font tout de suite. Peut-être encore mieux que nous. Celles qui ne travaillent pas au-dehors, dès que leur bonhomme est parti, toutes en même temps elles se mettent à balayer, à astiquer les vitres, à cirer le lino, et puis en chœur elles foncent dans l'escalier pour arriver ensemble, à la même minute, chez le boulanger ou l'épicier et faire tous les matins la même queue. Ça prouve bien que les femmes ont l'esprit militaire. [...]

Avec ça les voisins aimables, complaisants... comme au camping où on entend tout ce qui se passe d'une tente à l'autre, alors ça crée l'intimité. Il n'y a rien de tel que le camping pour se faire des relations. A Sarcelles c'est pareil. On se connaissait tous sans se voir, alors à force on avait envie de se voir. Les femmes, elles, faisaient connaissance dans les queues devant les boutiques ou dans l'escalier autour du vide-ordures. Nous, les hommes, on faisait connaissance le samedi et le dimanche en bricolant sur le palier ou sur le trottoir, ou bien en semaine dans le train.



# 88 Photographies de famille

Photographies d'habitants, années 1960



*Les enfants et les fêtes familiales constituent le thème de prédilection des photographies réalisées par les habitants du grand ensemble. En noir et blanc ou, de*

*plus en plus souvent, en couleurs, ces clichés témoignent de la vie familiale et, lorsque le cadrage est suffisamment large, de l'aménagement intérieur des appartements.*

# 89 Le Conseil Général, unanime, réaffirme son hostilité au Schéma Directeur

*La Renaissance du Val d'Oise, 18 janvier 1969*

Concernant Cergy-Pontoise, les élus ont conclu, unanimes, que la construction d'une ville nouvelle de 400 000 habitants ne s'imposait pas, et sur la proposition du groupe communiste, ils ont souligné que la décision en avait été prise en dehors de l'avis des assemblées élues. Tenant compte que les travaux sont maintenant engagés, ils ont demandé notamment : que la capacité d'accueil soit notablement réduite ; que la réalisation et le développement de zones d'activités soient favorisés dans toutes les communes du département susceptibles de les accueillir [...] ; que les dépenses pour la ville nouvelle ne compromettent pas le développement du département ; que des prêts spéciaux à long terme et faible intérêt soient consentis pour les équipements de superstructures de toutes les villes du Val d'Oise.

Quant au schéma directeur, le rapporteur de la Commission de l'Équipement, mandaté pour préparer un avis, dressa un véritable réquisitoire dénonçant les méthodes et les conceptions anti-démocratiques ayant présidé à son élaboration et affirma le désaccord profond des conseillers généraux sur ses principales options. [...]

Le schéma directeur, loin de résoudre les problèmes dus au retard dans l'équipement de notre département pour répondre aux besoins de l'actuelle population, aboutirait au contraire à l'aggraver, les crédits étant réservés pour l'essentiel aux villes nouvelles. C'est le cas notamment de l'équipement collectif pour l'enfance. Par exemple, six crèches seulement sont implantées dans le Val- d'Oise, alors que trente-cinq seraient nécessaires, selon les normes officielles. Vingt-huit sont retenues pour Cergy-Pontoise. Quatorze centres de PMI fonctionnent quand il en faudrait trente-cinq ; quatorze sont prévus pour Cergy- Pontoise. La population actuelle du département n'aurait-elle pas les mêmes besoins que la future population de Cergy-Pontoise ?

*Pour accueillir les habitants dans de meilleures conditions que les grands ensembles, les villes nouvelles bénéficient de financements supplémentaires pour leurs équipements. Cet effort de l'Etat n'est pas du goût des communes qui peinent à rattraper les retards accumulés après des années de constructions. L'exemple de la crèche vaut autant pour le département que pour Sarcelles : adopté en 1967, le projet d'une crèche municipale n'aboutira qu'en 1976.*



**Les panneaux de ce type fleurissent à Sarcelles depuis l'élection de la municipalité de gauche, pour dénoncer l'insuffisance des aides de l'État.**

# 90 Urbanisme et grandes manœuvres

Association des Familles, Ville-nouvelles,  
février 1969

Depuis son élection en février 1966, le Conseil des Résidents a cherché à faire entendre le point de vue des Résidents sur la construction de leurs logements et de leurs équipements sociaux et culturels. En décembre 1967 a été signée avec la SCIC une Convention Particulière à Sarcelles, prévoyant que le Conseil des Résidents serait dorénavant consulté sur tous les projets d'Urbanisme du Grand Ensemble.

Or le 25 novembre, 3 jours après la réunion de la Commission Municipale d'urbanisme où nous avons demandé de supprimer des logements pour construire des écoles maternelles et primaires nécessaires, nous apprenons que la SCIC a signé un accord avec la Municipalité : la SCIC versant environ 900 millions d'AF en échange de l'acceptation par la Municipalité de tous les permis de construire déposés ou à déposer.

Outrés de voir que la SCIC ne tenait pas ses engagements et que la Municipalité semblait oublier très rapidement les avis que nous lui donnions, nous avons demandé des précisions aux intéressés pour éviter de polémiquer sur des informations partielles.

Une loi de novembre 1968 prévoit que les promoteurs de construction d'Ensembles d'Habitations doivent verser aux Municipalités une somme proportionnelle au nombre de logements, pour réaliser des équipements socio-culturels.

C'est dans le cadre de cette loi que la SCIC et la Municipalité se sont rencontrées. Cette dernière pour obtenir rapidement le maximum d'argent, tellement nécessaire, a accepté tous les permis de construire déposés ou à déposer pour terminer Lochères. Toutefois elle a obtenu que conformément aux désirs exprimés par l'Association des Familles à la Commission Municipale d'Urbanisme, des logements prévus soient supprimés boulevard Bergson pour permettre la construction d'un groupe scolaire de 22 classes et de 2 maternelles de 4 classes. La SCIC de son côté s'est engagée à verser 7 860 000 NF et 1 300 000 NF de terrains.

*L'Association des Familles, pourtant réputée pour sa modération, proteste contre l'accord signé entre la SCIC et la municipalité à la fin de l'année 1968. Les habitants n'ont pas réussi à faire entendre leurs desiderata, ni par l'intermédiaire du Conseil des Résidents, ni par celui de la Commission municipale élargie d'urbanisme. L'espoir de voir les dernières surfaces libres du grand ensemble affectées à des équipements s'effondre, en même temps qu'est entamée la confiance placée dans les instances de consultation.*



« Passez-moi donc le C.E.S. »

Illustration d'un numéro de  
Ville-nouvelles, au moment des  
négociations de l'accord.

# 91 Le sport à Sarcelles

Joël Robot, *La Renaissance du Val d'Oise*,  
29 mars 1969

Le nombre est en matière sportive la première condition de la sélection et de la qualité. De ce fait, il nous fallait commencer par la plus importante société sportive de notre ville, l'AASS. Ces quatre lettres sont les initiales de l'Association Amicale et Sportive de Sarcelles.

L'AASS est l'enfant du patronage laïque de Sarcelles. Le 10 août 1941, en raison de l'occupation allemande, le mot laïque étant banni, ce patronage devenait AASS. Avec des fortunes diverses, athlétisme, football cohabitaient au stade Léo-Lagrange, puis venaient grossir ses rangs le tennis de table et le basket-ball.

Puis vint le grand ensemble de Lochères. Le hand-ball, dernier en date des sports collectifs en France, faisait son apparition en même temps que le premier gymnase scolaire Pauline Kergormard avec le judo et le volley-ball.

Le rugby à 13 laissait, après une brève existence, sa place au rugby à 15. Puis, issus de sociétés existantes déjà, le cyclisme, les boules lyonnaises et pétanque, le tir à l'arc, les handicapés physiques aux diverses disciplines, basket, haltères, tennis de table, tir à l'arc, natation, etc., rejoignaient les rangs de l'AASS.

L'automobile précédait de peu le karaté et le tennis. Et enfin, dernière en date avec la piscine, la Section natation et le waterpolo.

Ce qui porte à ce jour au nombre de 17 les disciplines sportives pratiquées au sein de l'AASS par près de 3000 licenciés. L'AASS est donc une association sportive très importante en rapport avec notre localité.

*La construction du grand ensemble et le développement des pratiques de loisirs ont apporté une nouvelle dynamique à l'association sportive fondée en 1929. Le journal La Renaissance rend compte de cette évolution, quelques mois après l'inauguration de la première tranche du Centre sportif, comportant piscine, stades, terrain omnisport et courts de tennis provisoires.*



L'inauguration du centre sportif, 1968.

# 92 Zone d'activités

**Délibérations du Conseil Municipal, 16 avril 1969**

Cette opération présente pour la Commune de Sarcelles un intérêt primordial. La zone considérée qui doit être très largement plantée et a reçu en conséquence le nom de Parc Industriel, offrira une grande étendue d'emplois à une population jeune en voie d'expansion démographique et à la recherche de débouchés sur le marché du travail. La population de la ville nouvelle dont l'âge moyen est d'environ 24 ans est pour un tiers constituée par des enfants de moins de 10 ans, et par 50 % de moins de 19 ans. Il y a actuellement 1227 demandes d'emploi déclarées en Mairie et non satisfaites.

D'autre part, le centime additionnel de Sarcelles n'est que de 59,95 alors que les villes traditionnelles de même importance ont en général un centime additionnel au minimum égal à 2 fois ce chiffre ; la patente représente en moyenne, dans la région parisienne, 60 % de la valeur des centimes additionnels, ce pourcentage est seulement de 27,38 % à Sarcelles.

Cette situation crée donc un déséquilibre et un manque de recettes incontestable dans le budget communal, ce qui a pour effet de retarder les équipements publics de cette ville-champignon. La Municipalité est donc convaincue du caractère essentiel de la réalisation projetée qui doit largement contribuer à assurer l'équilibre socio-économique futur de la Cité, et l'aider à échapper à ses caractéristiques de ville-dortoir. [...]

Le projet est actuellement assujéti à la taxe de 50 F du m<sup>2</sup> instaurée par la Loi du 2 août 1960. Les Pouvoirs Publics ont cependant reconnu nécessaire d'alléger la charge que représente cette taxe dans les villes nouvelles, afin de faciliter l'équipement tertiaire de ces villes, à coup sûr essentiel. Un comité interministériel du 21 janvier 1969 vient de ramener de 50 F à 25 F le m<sup>2</sup>, le montant de cette taxe pour une quinzaine de communes de la région parisienne. Il semblerait contraire à l'équité que la Commune de Sarcelles, qui est la première ville nouvelle réalisée dans la Région Parisienne, et qui n'a pas bénéficié jusqu'alors des concours publics désormais acquis à ces villes, ne reçoive pas elle aussi application des dispositions arrêtées par le comité interministériel du 21 janvier 1969.

*Si l'administration a encouragé le développement du grand ensemble, elle a freiné l'implantation d'activités économiques à Sarcelles, arguant de la proximité du bassin industriel de la Seine-Saint-Denis. Le projet d'une zone industrielle de 60 hectares constitue une étape importante du développement sarcellois, comme le soulignent les débats du conseil municipal.*



Panneau de chantier, 1970.

# 93 Règlement d'habitation

## Contrat de location, septembre 1969

Dans l'intérêt de la sécurité, de l'hygiène et de la bonne tenue des immeubles et de leurs dépendances, le preneur s'engage à respecter outre les arrêtés municipaux et préfectoraux, les prescriptions suivantes :

1 Ne pas déposer d'objets sur le bord des fenêtres, dans les cours, jardins, escaliers, couloirs, coursives, etc.

2 Ne battre les tapis qu'avant 8 heures du matin, en veillant à ne pas souiller le revêtement extérieur de l'immeuble ; les réfections rendues nécessaires par sa négligence seraient faites à ses frais.

3 Ne pas placer de linge ailleurs qu'aux endroits réservés à cet usage : séchoirs installés par le bailleur, salle d'eau... en aucun cas, il ne peut en être étendu aux fenêtres, loggias, balcons ou dans les chéneaux.

4 Ne pas utiliser d'appareils bruyants, dangereux ou incommodes, ni détenir des produits explosifs ou inflammables, autres que ceux d'un usage domestique courant ou autorisés par les règlements de sécurité.

5 Ne posséder d'animaux domestiques dans les lieux loués que dans la mesure où leur présence ne provoque pas de réclamations de la part des voisins ; les animaux ne peuvent circuler à l'extérieur du logement que tenus en laisse.

6 Garer les bicyclettes et voitures d'enfants exclusivement dans les locaux ou emplacements prévus à cet effet, ou dans son logement et ses annexes.

7 Transporter les ordures ménagères jusqu'aux emplacements réservés à cet effet et les vider dans les poubelles collectives, lorsque l'immeuble n'est pas doté de vidoir ou, s'il en existe un, lorsqu'il y a risque de l'obstruer.

8 Veiller à ce que les enfants ne jouent qu'aux seuls emplacements réservés à cet effet ; le sable des aires de jeux ne doit pas être transporté ni répandu hors des bacs aménagés pour le recevoir.

9 Suivre les indications données par les panneaux de signalisation routières. N'utiliser les parkings que pour le stationnement temporaire de véhicules de tourisme en état de marche à l'exclusion des camions, remorques, caravanes, etc.

*Les règles figurant sur le contrat de location ne sont pas que des formules creuses. Les gardiens et gardiennes veillent à leur application à coups de sifflets. Ils constituent un maillon essentiel des relations entre la SCIC et les résidents et jouent un rôle important dans les rapports entre habitants. Ils étaient 104 en 1966, et seront 190 en 1974, à assurer le gardiennage des grands ensembles de Sarcelles et de Pierrefitte.*



**L'accrochage de linges aux fenêtres constitue sans doute l'infraction la plus répandue.**

# 94 Pour une cellule-logement familiale

Association des Familles, Ville-nouvelles,  
décembre 1969

## **Disposition des pièces**

La disposition des pièces a une très grande importance pour diminuer, sinon le bruit, du moins les effets du bruit. En effet, on peut distinguer dans un appartement : le COIN-JOUR : salle de séjour, cuisine ; le COIN-NUIT : chambres ; les SERVICES : entrée, dégagements, bains, WC, placards.

Le coin-jour doit être éclairé par le soleil ; son exposition doit donc être Sud, SE ou SO ; la cuisine doit être à côté de la salle de séjour et non de l'autre côté de l'entrée, comme dans la plupart des cellules qui nous ont été proposées par la SCIC ; de même dans les grands logements (F5 ou F6), il est souhaitable qu'une chambre soit contiguë à la salle de séjour et non située en bout sur la face nord, comme dans Sarcelles II, III et IV.

Le coin-nuit peut être situé au Nord, NE ou NO et séparé du coin-jour par les services qui constituent un écran phonique très valable. Cette disposition a aussi l'avantage de placer tous les coins-nuit les uns au-dessus des autres et de diminuer les gênes causées par les bruits nocturnes des voisins dans les coins-jour.

## **Observations diverses**

- Les salles de séjour doivent avoir au moins 3,80 m de large dans leur plus petite dimension. Il est pratique, pour placer les meubles, que la baie n'occupe pas tout le mur de façade. La liaison éventuelle avec une chambre contiguë doit avoir une largeur minimale de 2,80 m et être munie d'une porte-accordéon.
- Les séchoirs doivent, de préférence, être voisins des cuisines.
- Les caves sont très utiles comme débarras.
- Les fenêtres sur toute la hauteur du mur sont à proscrire sauf évidemment pour les portes-fenêtres desservant un balcon.
- Dans les cuisines, il faut éviter que la porte d'entrée ne gêne dans l'utilisation des éviers, fourneau ou plan de travail. Un évier à deux bacs est souhaité par la plupart des mères de familles.
- En ce qui concerne le chauffage, il est certain que le chauffage par le sol n'est pas aussi agréable que le chauffage, autrefois habituel, par radiateur. [...]

En guise de conclusion, nous pouvons dire que les appartements prévus par le constructeur pour le Front de la RN 16 présentent généralement une surface totale suffisante ; par contre, la répartition interne ne nous satisfait pas et il semble que les architectes aient d'abord défini l'aspect de leur façade, pour ne pas dire l'esthétique, et qu'ils ont ensuite essayé de tout « caser » à l'intérieur.

*L'aménagement intérieur des appartements est moins souvent discuté que l'implantation des bâtiments ou des équipements. Les habitants ont néanmoins des idées sur la question, et le Conseil des Résidents a obtenu de la SCIC que les plans d'un programme de Sarcelles X soient soumis à discussion. L'Association des Familles fait connaître ses conclusions, montrant l'écart entre les propositions des architectes et les souhaits des habitants.*

# 95 Le Forum des Cholettes

**Bulletin Officiel Municipal, décembre 1969**

Le vif intérêt manifesté par les futurs réalisateurs du « Forum des Cholettes » est le symbole même de la véritable « participation » : participation lors de la définition des besoins qui a permis de programmer le Forum, participation à toutes les étapes de l'étude, et lorsque le projet sera devenu une réalité les utilisateurs, qui étaient déjà les « co-créateurs » du projet, en seront les co-gérants. Quel meilleur sens de la démocratie la Municipalité d'Union Démocratique pourrait-elle présenter ?

Les résidents du grand ensemble ont été conviés dès 1965 à exprimer, par le truchement de leurs associations représentatives, leurs besoins, leurs désirs, leurs souhaits concernant l'équipement de la cité. C'est ainsi que tous les manques ont été répertoriés et classés par ordre de priorité par les habitants eux-mêmes, qui ont ensuite très simplement chargé leurs élus municipaux de la phase opérationnelle du programme. [...]

Entre autres actions, il fut décidé de construire une salle à caractère polyvalent où les habitants du quartier de Lochères puissent se réunir pour un spectacle, une réunion d'information, un débat, un bal, etc. Seul le lieu d'emplacement n'a pu être discuté en commun, élus municipaux et résidents réunis, tout bonnement parce que la société propriétaire des terrains a laissé un choix assez restreint.

Dès que la programmation de cette salle polyvalente est devenue possible, dans l'ordre des urgences à « solutionner », les élus municipaux invitent les futurs utilisateurs (71 associations convoquées) à débattre avec eux la conception de cet équipement, lors d'une réunion commune à l'hôtel de ville, après leur avoir adressé un questionnaire introductif dont le dépouillement a permis de définir au préalable les grands thèmes optionnels.

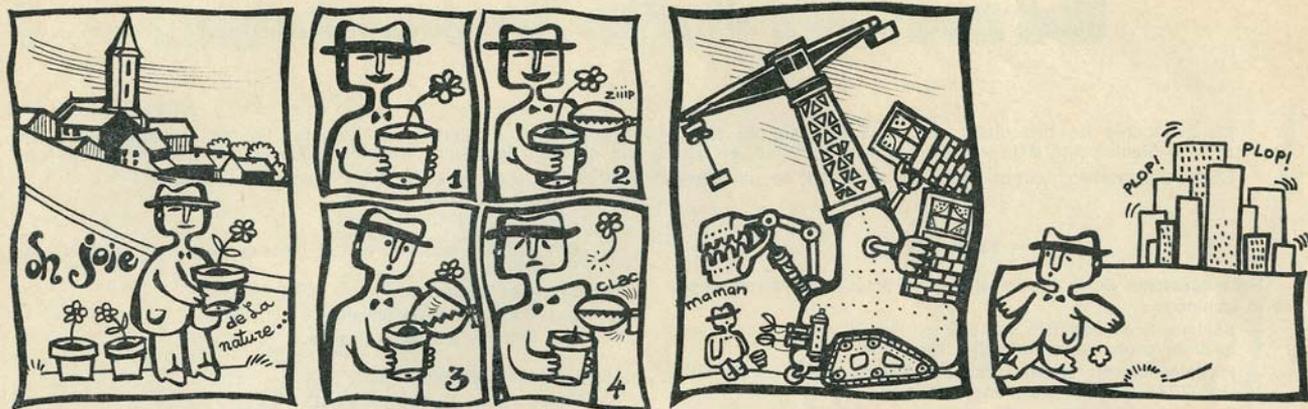
Une deuxième réunion succède à la première un mois et demi après. Le résultat de la confrontation entre utilisateurs, « administrateurs des deniers publics » et « hommes de l'art » a permis de concevoir une salle qui rende possible une utilisation conforme aux intérêts de tous. C'est le résultat de cette confrontation qui fut présenté le 29 novembre, lors de la troisième réunion.

*Après avoir envisagé la création d'une Maison de la Culture, la municipalité a préféré construire un centre polyvalent, le considérant comme plus adapté aux besoins des nombreuses associations. Le Forum sera un haut lieu de la vie sarcelloise. Comme il est de tradition dans le grand ensemble, sa conception donne lieu à de nombreux débats...*

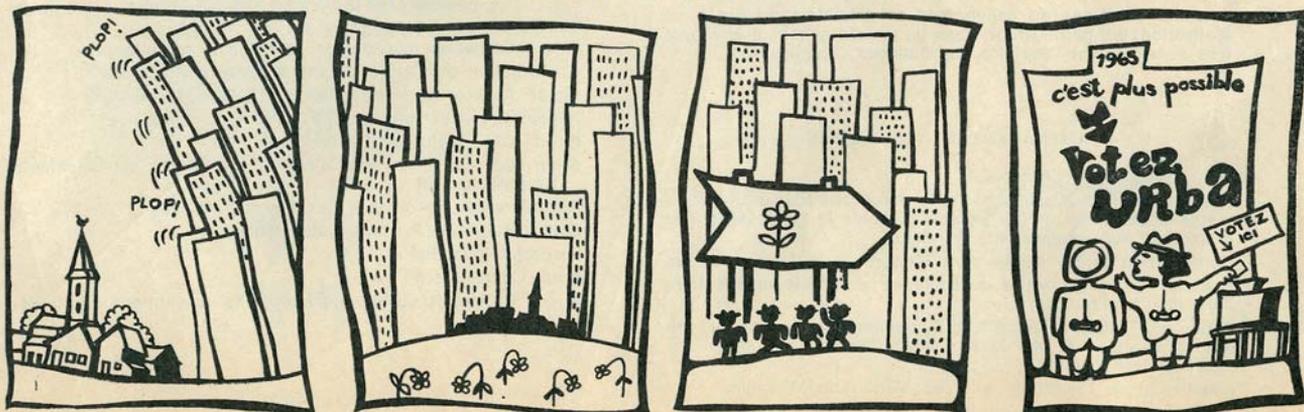


**Le forum, inauguré en 1973, n'est pas dessiné par J.-H. Labourdette, mais par l'architecte communal. Le parti-pris est de « rompre par une surface plane avec les hauteurs environnantes ».**

Bulletin Officiel Municipal, décembre 1969



Il était une fois une calme petite ville du Parisis. Une grande cité vint à se greffer sur son territoire, et comme l'œuf du coucou voulut la supplanter. Le nom même de la petite ville ne servait plus à la désigner...



...elle, mais son énorme bourgeon. Mais la petite ville ne l'entendait pas ainsi et refusa que l'énorme cité écrasât toutes ses fleurs et bannit toute son harmonie de petite ville. Elle réagit et désigna ses délégués...

*Le plan d'urbanisme communal adopté en 1967 a un double objectif : combler les besoins d'équipements et réunifier l'agglomération. La municipalité multiplie les opérations de communication à son*

*sujet, comme l'exposition Vivre heureux à Sarcelles, présentée à l'hôtel de ville en 1967, ou la publication de cette bande dessinée.*



pour travailler à une heureuse conciliation. De cette élection naquit le plan d'urbanisme communal.



La petite ville et la grande cité, réconciliées, peuvent maintenant couler des jours heureux. L'avenir est riche de promesses.

# 97 Sarcellois qui sommes nous ?

Bulletin Officiel Municipal, janvier 1970

Une première constatation s'impose à l'étude des résultats du recensement 1968 : nous sommes de moins en moins différents de la moyenne nationale. Fini donc les articles lyriques de la « grande » presse déplorant le caractère de cobaye du Sarcellois dans sa ville « inhumaine », les névroses obsessionnelles, les suicides épidémiques, les drames sordides qui étaient, selon ces messieurs, notre lot quotidien. Qui osera encore écrire que « la moyenne d'âge des Sarcellois est de 12 ans » (sic), alors qu'elle était de 21,3 ans en 1962 et atteindra vraisemblablement 23 ans en 1968.

## 1. Quel âge avons-nous ?

Il apparaît d'une part que la proportion de jeunes tend à diminuer, celle des adultes (20 à 64 ans) à augmenter ainsi que celle des personnes âgées. Cependant, la population sarcelloise reste une des plus jeunes de la région parisienne et du Val-d'Oise en particulier. [...]

## 2. Quels métiers exerçons-nous ?

La structure socio-professionnelle, définie par les catégories de l'INSEE, dénote également un profond changement. Tout d'abord, la population vivant de l'agriculture n'est plus que très peu représentée : 5,1 % en 1954, elle n'est forte que de 0,5 % en 1968. La proportion d'ouvriers a subi également une brusque régression, passant de 48,6 % en 1954 à 38,9 % en 1962 et 32,4 % en 1968. Cette diminution relative s'est trouvée comblée par l'accroissement du pourcentage des

- employés : 18,7 % en 1954, 27,2 % en 1968 ;
- cadres moyens : 8 % en 1954, 17 % en 1968 ;
- cadres supérieurs : 2,5 % en 1954, 7,6 % en 1968.

1 Sarcellois sur 4 occupe un emploi dans les services publics. 1 Sarcellois actif sur 5 occupe un emploi dans les commerces, les banques, et assurances. 1 Sarcellois actif sur 4 occupe un emploi dans les industries de transformation. [...]

## 3. D'où venons-nous ?

Nous accueillons à Sarcelles une proportion de 9,2 % d'étrangers dont seulement 0,5 % de ces étrangers viennent des pays du Marché commun. Par ailleurs, près de 1 Sarcellois sur 2 était en 1968 né dans la commune ; 1 sur 4 avait changé de commune, tout en restant dans la région parisienne ; 1 sur 10 venait d'une autre région de France et 1 sur 6 venait de l'étranger. Si l'on compare ces chiffres à ceux de l'ensemble du Val-d'Oise, il apparaît que la majorité des Sarcellois est d'implantation plus récente qu'alentour.

## 4. Sommes-nous instruits ?

Réjouissons-nous, Sarcelloises et Sarcellois, nous sommes une ville instruite, donc une ville sage, réfléchie, consciente... et modeste : 43,8 % des Sarcellois ont un diplôme d'études primaires ; 22,4 % des Sarcellois ont un diplôme d'études secondaires, dont 9,7 % ont le bac ou plus ; 11,9 % des Sarcellois ont un diplôme de niveau du C.A.P. ; 9,9 % des Sarcellois ont un diplôme égal ou supérieur au B.P.

*La démographie du grand ensemble a beaucoup évolué depuis l'installation des premiers habitants, notamment avec l'arrivée des rapatriés et le développement des appartements en co-propriété. Ces transformations sont particulièrement visibles au moment des recensements. Ceux-ci concernent l'ensemble de la commune, mais les habitants du grand ensemble représentent à cette période les trois quarts de la population sarcelloise.*

# 98 Affaires scolaires

Commission municipale élargie des affaires scolaires,  
© *L'Echo Régional*, 12 février 1970

A la prochaine rentrée scolaire, vos enfants risquent d'être accueillis dans de très mauvaises conditions dans les CES de Sarcelles, faute de nouveaux établissements pour les recevoir. En effet, il manque dès maintenant deux CES doubles dans notre commune et il en faudrait un troisième pour assurer correctement la rentrée de septembre 1971.

La commission municipale élargie des affaires scolaires qui groupe, autour d'élus municipaux, les délégués de toutes les associations de Parents d'élèves et les syndicats d'enseignants, ne cesse, depuis des années, d'alerter à ce sujet les autorités administratives compétentes et de multiplier les démarches.

Le 6 novembre dernier, au cours d'une audience chez M. l'Inspecteur d'Académie à Pontoise, elle obtenait enfin l'assurance qu'un CES double était inscrit sur la liste des projets finançables en 1970, au lieu-dit « Chantereine ». Mais en raison des compressions budgétaires décidées récemment par le Parlement, cette construction a d'abord été remise en cause.

Aussitôt qu'elle en a eu connaissance, la commission municipale a demandé une nouvelle audience à M. l'Inspecteur d'Académie, et proposé à l'unanimité aux associations et syndicats d'envisager une action généralisée des parents et des enseignants de Sarcelles, action de courte durée qui aurait pu prendre les formes suivantes : pour une demie journée, les parents s'abstenaient d'envoyer leurs enfants en classe et les enseignants faisaient une grève d'avertissement. La Préfecture faisait alors savoir qu'une liste supplémentaire venait d'être établie, sur laquelle figurait le CES Chantereine. Si ces promesses ne se concrétisaient pas dans un avenir très proche, la commission municipale élargie des affaires scolaires se réunirait à nouveau pour envisager les mesures à prendre.

*L'ouverture des écoles primaires a accompagné la livraison des nouveaux logements, même si des classes étaient surchargées et si des rentrées se sont déroulées dans des bâtiments encore en voie d'achèvement. Il n'en est pas de même pour la création des collèges et lycées, et les Associations de Parents d'Elèves se mobilisent, aux côtés de la municipalité et des syndicats d'enseignants. Le système des commissions municipales élargies favorise ces luttes en faveur de l'enseignement secondaire.*



Manifestation devant le collège d'enseignement technique, 1974.

# 99 Les travailleurs du bâtiment s'organisent

L'Union Locale CFDT, Ville-nouvelles, mai 1970

L'entreprise Guerra-Tarcy, dont le siège est à Chatou, a réalisé la majeure partie des travaux de maçonnerie et de béton armé de Sarcelles-Lochères. Son usine de préfabrication est actuellement installée avenue Marie-Blanche, en face de la chaufferie CT2 où s'est produit l'accident du 4 mars. A côté se trouve le foyer d'hébergement où logent, dans des conditions indignes d'une « Ville Nouvelle », la presque totalité des travailleurs du chantier. Ce sont presque tous des travailleurs immigrés : Portugais, Espagnols, Italiens, Algériens, Marocains, etc. L'entreprise Guerra-Tarcy en profite pour les exploiter dans des conditions que les Sarcellois imaginent mal.

## Salaires et primes :

- Les taux horaires fixés par la Convention Collective Régionale du Bâtiment ne sont pas appliqués ;
- Les primes et indemnités (poussière, échafaudage, etc.) prévues par la même convention ne sont pas respectées ;
- Ces travailleurs font tous de 10 à 11 heures par jour. Régulièrement le paiement des heures supplémentaires est écorné.

## Classifications :

- La plupart des ouvriers sont qualifiés « manoeuvre », alors qu'en fait ils sont maçon-ferrailleur ou autre, et qu'ils ont en fait été engagés comme tels. Cela permet de « gratter » sur les salaires.

## Hébergement :

Il faut visiter les baraques pour réaliser non seulement le manque d'hygiène flagrant, mais aussi

- L'exiguïté des lieux (4 par chambre pour dormir et cuisiner) ;
- L'absence d'équipement collectif (pas de séchoir, pas de cuisine indépendante, pas de lavoir, pas de salle commune de réunion) ;
- Les douches insuffisantes en nombre fonctionnent mal ou pas du tout ;
- Chaque chambre se chauffe indépendamment avec les moyens du bord. [...]

L'Union Locale des Syndicats de Sarcelles, l'Union des Syndicats CFDT du Bâtiment de la Région Parisienne, soutiennent les travailleurs dans leur action. Certes les difficultés de dialogue sont importantes, mais les travailleurs habitant Sarcelles ne peuvent rester indifférents à ce qui se passe si près d'eux. Il y a de multiples formes de solidarité que chacun peut trouver.

*Le numéro de mai 1970 de Ville-nouvelles consacre sa Une à la première grève des ouvriers des chantiers de Sarcelles. La pénibilité de leurs conditions n'est pas nouvelle, mais l'industrie du bâtiment, de par le fort turn-over de son personnel, n'est pas favorable à l'organisation syndicale. Un protocole a été signé au terme des quatre journées de grève.*



Les ouvriers pendant une pause, début des années 1960.

# 100 Le logement des travailleurs migrants

CDC, août-septembre 1970

Si le groupe de la Caisse des Dépôts n'a jamais eu pour ambition de résoudre globalement ce problème, du moins a-t-il cherché à apporter dans un cadre financier donné, une contribution maximale tant du point de vue quantitatif que du « rendement » social et humain. C'est ainsi que près de 10 % des logements construits par la SCIC ont été attribués à des familles étrangères. [...]

Notons que ce taux de 10 % ne résulte pas d'une contrainte financière et administrative, mais du souci d'assurer une vie harmonieuse aux habitants de nos groupes. On s'accorde en effet généralement à dire que l'expérience en habitat collectif montre qu'au-delà d'une famille étrangère pour dix familles françaises, les risques de rejet ou de conflits sont très importants.

Par contre, nous savons également que « l'atomisation » des familles étrangères est à éviter à un double titre. D'abord parce que lorsqu'on est en terre étrangère, on ressent impérieusement le besoin d'être sécurisé par un « coude à coude » avec ses co-expatriés, ensuite parce que l'assistance sociale et culturelle, si nécessaire aux migrants, ne peut plus s'exercer lorsque leur dispersion géographique est trop importante.

Cette contradiction n'a bien entendu pas échappé aux spécialistes de ce problème. Comment faut-il tenter de la résoudre ? Existe-il une troisième voie entre la ségrégation et l'intégration ?

*Trois millions d'étrangers vivent alors en France, venus surtout d'Italie, d'Espagne et du Portugal. S'ils sont nombreux à travailler sur les chantiers des grands ensembles, rares sont ceux qui accèdent à un appartement familial. Un mouvement s'amorce pour résoudre leurs difficultés de logement. Le chef de la division sociologique de la SCIC explique la politique du bailleur dans ce domaine dans le bulletin interne.*

# 101 Guide d'architecture

Ionel Schein, Max Querrien, *Paris construit, guide de l'architecture contemporaine*, Vincent Fréal, 1970, p.228

Réalisé sans politique, devenu le reflet d'une politique au service de toutes les politiques, l'ensemble sarcellois sera, pour les archéologues de l'an 3000, la pièce maîtresse du désordre culturel, politique, architectural et civique de l'après-guerre.

Il est aussi, cet ensemble, le moteur d'une prise de conscience dont les jeunes architectes, les jeunes administrateurs et politiciens ont décidé de profiter ; ce qui leur permettra de ne plus jamais penser et réaliser de telles fautes...

*Lorsque paraît ce guide, les grands ensembles sont unanimement classés parmi les horreurs architecturales. En dehors de quelques réalisations des grands noms de la profession, tels qu'Aillaud ou Candilis, la critique est virulente. Sarcelles est souvent présentée comme l'archétype de cet échec, et on a même inventé les termes de « Sarcelles-sur-neige » et « Sarcelles-sur-plage » pour désigner les infrastructures de loisir créées en montagne ou en bord de mer, dans la continuité des grands ensembles.*

# 102 Les Sarcellois en ont ras le bol

Jean Duquesne, *Ville-nouvelles*, janvier 1971

Les Sarcellois n'ont pas été autrement surpris de découvrir dans le numéro 1122 de votre hebdomadaire un nouvel article en quête de sensationnel sur la maladie des Grands Ensembles, « la Sarcellite ». Cette prétendue maladie, cette « Peste » semble surtout affecter la Presse elle-même. Pour les quinze dernières années, les Sarcellois pourraient vous donner plusieurs centaines de références à des articles du même genre. Chaque journal a son dossier sur Sarcelles, et le ressort de temps en temps, comme on ressort les affaires de cœur des starlettes et des princesses.

L'article de Georges Ménant n'a donc rien de très original. Les Sarcellois connaissent bien la technique : on lit le dossier, on vient rapidement (pour éviter la contagion ?) faire le tour du « Monstre », on y interroge quelques indigènes et le tour est joué. Mais l'enquête en cause dépasse les bornes de la bienséance pour en arriver aux limites de l'insulte. Bien sûr, le papier de Paris-Match fourmille d'inexactitudes et de jugements hâtifs. [...]

La Presse a imposé aux Français une image de marque de Sarcelles et le journaliste, dans le conformisme du non-conformisme, a pensé qu'il devait coller à cette image de marque pour plaire à son lecteur.

Cependant, cette attitude condescendante aboutit à masquer les vrais problèmes, ceux que les Sarcellois eux-mêmes ont déjà écrits et réécrits : **l'absence d'urbanisme et de plan de circulation, l'inadaptation des structures et des finances communales aux caractéristiques du Grand Ensemble, la politique de loyers chers menés depuis quelques années par le promoteur**, etc. On pourrait en rajouter bien d'autres.

*L'intérêt de la presse pour Sarcelles a décliné au fil des années, en même temps que les propos des journalistes se sont faits plus mesurés. Pour autant, des articles, comme celui de Paris-Match, continuent à écorner l'image du grand ensemble, suscitant la colère des habitants. Dans une lettre ouverte au directeur du magazine, Jean Duquesne décrit les mécanismes et les enjeux de ce processus médiatique.*



Voiture décorée sur le thème de la « sarcellomycine », pour le rallye organisé par l'Association des Familles, en 1965. Chaque cachet représente une association sarcelloise.

# 103 Une fontaine monumentale

© *L'Echo Régional*, 8 juillet 1971

Soucieuse de l'animation de ses réalisations par des œuvres d'art, la SCIC avait invité, au mois de mars 1971, tous les sculpteurs intéressés à participer au concours du « monument-fontaine » de Sarcelles. Il s'agissait de prévoir pour l'implantation sur la place de France, au centre du Centre commercial des Flanades une fontaine monumentale à l'échelle de l'ensemble. Toute liberté concernant la nature et le traitement des matériaux mis en œuvre et les effets utilisés a été laissée aux concurrents. Mais il avait été précisé que l'ouvrage devait avoir avant tout un aspect monumental et devait présenter un intrinsèque, les jets d'eau ne pouvant fonctionner en permanence.

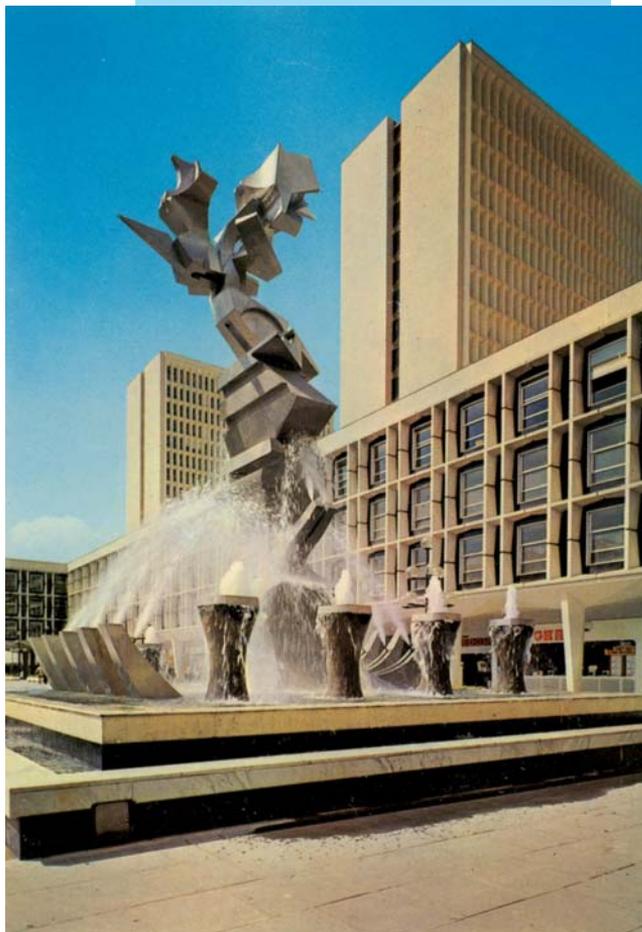
Quarante-sept sculpteurs ont participé au concours et dix furent sélectionnés au mois de mai dernier pour une élaboration au deuxième degré permettant de déterminer le lauréat. [...]

Le jury, composé de personnalités de la SCIC, de sculpteurs, d'architectes et du maire de Sarcelles, ainsi que de M. Amsalem, président du Conseil des Résidents, a fait son choix le 1<sup>er</sup> juillet dernier en couronnant l'oeuvre de Caroline Lee.

La fontaine, haute de seize mètres, sera réalisée en différents alliages inoxydables ; elle se présente comme un équilibre de volumes diversement superposés, terminés par un jeu de plans métalliques en forme de rameau. Les jeux d'eaux se feront de telle manière que cette partie supérieure semblera flotter sur eux. [...]

L'oeuvre choisie par le jury sera réalisée dans un délai de six mois et l'exposition des dix projets est ouverte au public dans le hall de la SCIC 4, place Raoul-Dutry, jusqu'au 13 juillet.

*La SCIC s'est imposée la règle de réserver 1% des budgets de ses programmes pour la création d'œuvres d'art dans ses grands ensembles. La fontaine de Caroline Lee n'est pas la première sculpture sarcelloise, mais elle a une importance toute particulière, puisqu'elle doit orner le cœur du Centre Régional des Flanades, comme est désormais baptisé le projet du Centre Principal, dont le chantier est en voie d'achèvement.*



La fontaine, une fois réalisée.

# 104 Parlez-vous français ?

Accueil et Culture, © L'Echo Régional, 9 mars 1972

La barrière du langage handicape de très nombreux immigrés que vous côtoyez chaque jour au marché, à la gare, à la poste ou ailleurs. Quelques personnes se sont penchées sur ce problème, il y a une douzaine d'années. [...] Cours d'alphabétisation, de perfectionnement en français, cours d'enseignement ménager, tout cela constituait un programme enthousiasmant mais aussi une lourde charge. Aussi l'association Accueil et Culture, apolitique et non-confessionnelle, était-elle créée en 1964, faisant appel aux bonnes volontés de tous horizons.

En 1965, en plus des cours de l'après-midi, des cours du soir sont ouverts à l'intention des étrangers qui travaillent en journée. Parallèlement sont organisées des sorties, conférences, projections de films et activités culturelles diverses. En 1970, un cours de dactylographie est mis sur pied et la moitié de l'effectif subit avec succès l'examen officiel à l'issue du cycle.

En 1971, Accueil et Culture organise un colloque sur les retards scolaires des enfants dont le français n'est pas la langue maternelle. Depuis décembre dernier, est ouvert un cours de rattrapage scolaire en faveur des enfants étrangers. Ce cours est fréquenté par 18 enfants.

Actuellement les quatre cours du jour totalisent 89 participants et les trois cours du soir 46 participants. Ceux-ci représentent plus de vingt pays parmi lesquels nous citerons pêle-mêle : Portugal, Pologne, Hongrie, Algérie, Tunisie, Mali, Tchad, République Centre-africaine, Côte d'Ivoire, Sénégal, Niger, Haute-Volta, Vietnam, Inde, Italie, Autriche, Hollande, Espagne. [...]

L'association reçoit, heureusement, diverses aides, provenant actuellement des organismes suivants : Amicale pour l'enseignement des étrangers, Municipalité de Sarcelles, Conseil Général du Val-d'Oise, Association France-Algérie. Signalons enfin que depuis quelques mois, le Secrétariat d'Etat chargé de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs a agréé l'association Accueil et Culture comme association d'éducation populaire, consacrant ainsi le rôle qu'elle assume depuis 1964.

*Dix ans plus tôt, Sarcelles était parfois baptisée la « ville aux 20 nations ». On en parle maintenant comme de « la ville aux 168 ethnies », un nombre probablement exagéré, mais montrant combien le cosmopolitisme de Sarcelles s'est renforcé. L'association Accueil et Culture a accompagné cette transformation par le développement de ses activités.*



Cours d'alphabétisation, 1978.

# 105 7 avril 1972 : un tournant

Bulletin Officiel Municipal, mai 1972

Avec l'inauguration de la ligne de transport urbain (368), l'ouverture officielle du premier magasin des Flanades et de la première entreprise de la zone d'activité, le 7 avril 1972 marque une date importante dans l'histoire de Sarcelles.

Ce n'est pas par hasard que la presse et la télévision se sont emparées de ces événements sarcellois, commentant largement les changements intervenus ces dernières années. Sarcelles se dépouille petit à petit de ses complexes pour devenir une ville vivante, animée.

Après l'inauguration du transport urbain, devant une assistance nombreuse et attentive, le maire, M. Henry Canacos, entouré de ses adjoints, MM. Briand, Conseiller Général, Demaret et Cukierman, tient une Conférence de Presse à laquelle étaient invités des personnalités de la RATP, de l'Équipement, des responsables d'associations sarcelloises, des élus locaux et bien entendu la presse (AFP, France-soir, L'Humanité, La Renaissance, L'Écho Régional, Luxembourg, Paris-Inter étaient représentés).

*Même si la municipalité et la SCIC organisent leurs propres conférences de presse, elles se sont entendues pour trouver une date commune pour cette triple inauguration qui doit montrer que Sarcelles est enfin devenue une vraie ville. Les réalisations sont d'autant plus à célébrer qu'elles sont attendues depuis des années.*



**Avec la Radio et la Télévision, toute la presse en a parlé...**



Inauguration de la ligne circulaire 368.

# 106 Capitale Sarcelles

© Marcel Cornu, *La conquête de Paris, Mercure de France, Collection « Environnement et société », 1972, p.144-146*

*Pour ce spécialiste de l'urbanisme, le grand ensemble est devenu un mythe parce qu'il a dérouter une société découvrant la modernité. Sarcelles a donné son nom à cette construction imaginaire, mais de nombreuses communes auraient pu occuper cette place de « capitale » des grands ensembles.*

En 1958, le grand ensemble fit événement. Cet événement est ressenti, vécu dans l'ambiguïté. La puissance des masses bâties exalte, fait lever l'espoir de venir à bout, un jour, de la pénurie, mais elle écrase, elle fait trembler. L'aspect architectural, où triomphe, pense-t-on, la modernité, rebute. L'orthogonalité tyrannique et brutale, on la retrouve partout. Surtout, cet amoncellement de logements-cellules, et l'obsédante répétition ! L'architecture moderne qu'on nous a offerte dans les grands ensembles apparaissait comme victime d'une fonctionnalité implacable et soumise à la fatalité d'un système de construction. Architecture serve qui ne sait plus sourire. [...]

Ainsi la voyante modernité des grands ensembles matérialisait la subversion de l'urbain et de l'habitat. Pas étonnant, dans ces conditions, que le phénomène concret du grand ensemble ait eu très vite son double imaginaire. Le Grand Ensemble devint mythe. Le mythe eut son symbole, sa ville-héros, Sarcelles. Sarcelles, capitale de l'étrange Paris que fabriquait, sous la poussée des urgences, l'urbanisme au pouvoir.

Un mythe est toujours vrai, en ce sens qu'il répond à une tendance profonde de l'esprit du temps. Il exprime une hantise, une répugnance, un refus - ou une ferveur. Son rôle est de signifier. A tout prix, il doit signifier. Même contre la réalité concrète. Il arrive que le texte d'un mythe n'ait plus finalement grand-chose à voir avec son prétexte, c'est-à-dire avec l'objet qui l'a fait naître. C'est ce qui est arrivé pour le grand ensemble-symbole, Sarcelles. Ce nom désigne une création collective, qui a été faite de plusieurs milliers d'articles de presse, de quelques livres, d'innombrables conversations, et fut longtemps acceptée, dans la complicité quasi générale, comme une évidence. En somme, la ville réelle, d'abord incertaine, qui continue à grandir (chaque mois, en moyenne, de plusieurs centaines d'habitants), très vite est devenue fable irrécusable.

Dans l'imaginaire collectif, Sarcelles-symbole est ville inhumaine. Personne n'y connaît personne. L'architecture « futuriste » rend les relations impossibles. Enfer pour la femme qui languit au foyer. Ville où c'est à mourir d'ennui, où d'ailleurs on se suicide tous les jours (la « sarcellite », vous savez). Sarcelles a ramassé sur son nom les carences de tous les grands ensembles et jusqu'aux vices qui affectent toutes les villes-dortoirs d'hier et de maintenant. Un mythe a des antennes innombrables. Il accroche tout ce qu'on veut, s'en repaît. Et s'en enfle.

A peine aujourd'hui commence-t-on à chuchoter que Sarcelles-ville diffère passablement de Sarcelles-mythe. Même se met à vous prendre un air de vraie cité. La lutte revendicative des locataires (et des copropriétaires aussi), les batailles politiques locales, les efforts éclairés de la municipalité, le militantisme culturel d'un groupe important de Sarcellois, font repenser à Platon, que je citais plus haut, qui avait bien raison de dire que les hommes plus que les murs font une ville.

# 107 Rencontre avec le directeur commercial de la SCIC

CDC, octobre 1972

Le Français est très attaché quand il en a les moyens, à la propriété de son logement. Il est prêt pour cela à accomplir des efforts financiers très supérieurs à ceux qu'il accepte pour se loger seulement. Comme les besoins en logement ont été et sont encore très supérieurs à ceux que l'Etat et les banques permettent de financer, il semble naturel de chercher à utiliser une partie de l'épargne individuelle pour l'immobilisation dans la pierre ou le béton. [...]

Les Français aspirent pour beaucoup à être propriétaires de leur petite maison. C'est pourquoi, depuis deux ou trois ans, la SCIC s'est mise à construire de plus en plus de logements individuels : 23 % de ses constructions pour l'année 1971.

Je ne crois pas toutefois qu'il soit raisonnable d'aller plus loin. Le logement individuel coûte cher en équipement : non seulement en investissement mais aussi pour son entretien et son fonctionnement ; pensez seulement au coût du ramassage scolaire et à celui de l'éclairage public. Ce sont le plus souvent les collectivités qui en supportent les charges dont elles ne s'aperçoivent de l'ampleur que peu à peu, quand il faut réparer la voirie par exemple.

La faible densité des constructions entraîne une consommation très forte de terrain, cinq à dix fois plus que le logement collectif ; cela crée donc des problèmes de transport de plus en plus difficiles à résoudre et nous ne sommes déjà pas en avance sur ce point dans la région parisienne. Enfin les maisons individuelles ne permettent pas d'animer une ville. Dès que le programme atteint une certaine limite, on crée des ensembles mornes et sans âme. [...]

On a trop médité contre les grands ensembles collectifs comme Sarcelles. Ils n'étaient pas terminés, les équipements sont venus un peu en retard ; maintenant une vie urbaine et une vie sociale s'y sont installées. L'homme est fait pour vivre en société, pour se mêler aux autres dans la rue même s'il doit en résulter quelques heurts. C'est bien préférable au repliement égoïste sur le poste de télévision bien protégé des voisins par l'inviolabilité du jardin privatif.

*Les mesures prises par l'Etat en faveur de la maison individuelle et de l'accès à la propriété rencontrent l'intérêt des Français de classe moyenne pour l'achat d'un pavillon en banlieue. Les familles du grand ensemble sarcellois sont aussi tentées. Ce mouvement sera massif à la fin des années 1970, mais se développe progressivement, non sans relancer le débat entre logement individuel et collectif.*



Déménagement, années 1970.

# 108

## Éléments-clefs des grands ensembles

---

**Grands ensembles en région parisienne,  
Société d'Etudes et de Recherches en Sciences  
Sociales, 1972, p.270-271**

---

*Préoccupé par « la dégradation de l'environnement dans les zones périphériques », le Service Régional de l'Équipement de la Région Parisienne commande à un groupe de sociologues une étude, centrée sur l'Essonne, mais de portée plus générale. La thèse de « l'échec des grands ensembles » se généralise, et les experts s'interrogent sur les réponses à y apporter.*

Trois caractéristiques apparaissent tout à fait déterminantes : le caractère purement résidentiel des grands ensembles, leur localisation par rapport à Paris et aux zones d'emplois, la nature des équipements collectifs qu'ils fournissent, c'est-à-dire essentiellement la faiblesse des équipements de transports collectifs assurant les liaisons avec l'extérieur jointe à l'orientation "utilitaire" (axée sur la survie, la reproduction) des équipements internes au grand ensemble (priorité accordée aux équipements scolaires et commerciaux, tandis que les autres équipements - loisirs, crèches, garderies, etc.- sont presque totalement absents).

Ces éléments-clefs relèvent, d'autre part, des caractéristiques de la population rassemblée dans les grands ensembles : structure socio-démographique qui renvoie aux modes de constitution de cette population et aux caractères particuliers des processus de peuplement des grands ensembles.

L'énumération des éléments-clefs qu'on vient de lire appelle une seconde remarque. Les éléments déterminants du mode de vie des habitants ne relèvent qu'extrêmement peu des caractéristiques internes des grands ensembles, c'est-à-dire du parti d'aménagement retenu pour chacun d'eux : des éléments comme la localisation de tel ou tel équipement interne, la taille des immeubles, la couleur des façades, la solution adoptée pour les parkings et la circulation automobile à l'intérieur de l'ensemble, etc., apparaissent de peu de poids.

Les caractéristiques déterminantes du vécu des habitants sont celles qui relèvent soit de la définition même du grand ensemble (caractère résidentiel, nature et quantité des équipements collectifs prévus, etc.), soit des relations que le grand ensemble peut - ou ne peut pas - entretenir avec son environnement (localisation, système de transports publics, etc.).

Ces caractéristiques apparaissent très directement déterminées par les mécanismes de production des grands ensembles : problème foncier en ce qui concerne la localisation, problème de financement des équipements collectifs, etc. ; à un autre niveau, ces caractéristiques renvoient aussi à la définition du grand ensemble à l'intérieur de la politique d'urbanisation de la région parisienne (politique des zones, répartition entre les secteurs aidés et non aidés de la construction de logements, etc.).

Ceci signifie qu'une modification véritablement significative de la structure grand ensemble ne passe pas par « la suppression des tours » ou même par une réduction de la taille des opérations ; elle suppose une modification des mécanismes de production des grands ensembles qui implique, de toute façon, une redéfinition de la politique d'urbanisation (habitat, emploi, transport) en région parisienne.

# 109 Grenier de Sarcelles, saison 1972-73

Grenier de Sarcelles, *En famille*, novembre 1972

## Pour les enfants de 5 à 12 ans

- Club du mercredi, Académie d'arts (complet jusqu'à février).
- Ecole du mercredi, enseignement public.
- Camp du 19 au 23 février pour les enfants de l'école et du Club-Académie d'arts du mercredi, à partir de 7 ans.

## Pour les jeunes aînés

- Chaque dimanche à 10h30 : grande enquête « On recherche toute indication utile à l'arrestation du dénommé Jésus-Christ ».
- Un dimanche sur deux : Club avec la préparation d'une grande exposition de hauts-reliefs et d'un Récital inédit de poésie dansée.
- Camp international du 16 au 21 avril.
- Atelier de jeune théologie : chaque mercredi à 17h30 (complet jusqu'à février).

## Pour adultes et jeunes aînés

- Atelier de recherche : cycle d'études sur les Cathares (cinq rencontres).
- Trois stages :
  - Peindre avec tout son corps (complet).
  - Redécouvrir ses mains. Réalisation d'une statuette polychrome.
  - Redécouvrir la poésie avec tout son corps.
- Veillées d'action culturelle à 21h00
- Récital de chansons, le 3 mars, avec Henri Gougaud.
- Trois grandes conférences avec une ré-interprétation de l'œuvre d'Albert Camus par Aimé Esposito-Farèse.
- Fête aux chandelles de poésie dansée avec présentation de boucliers en forme de hauts-reliefs surgis d'imagination en liberté : une création du Club de jeunes-aînés le 26 mai.
- Sorties spectacles.

Le Grenier de Sarcelles est ouvert à tous sans exception, plus particulièrement à ceux qui sont en quête de vie spirituelle et qui cherchent un maître de vie... dans la limite des places disponibles.

*Le Grenier a été créé en 1963 par Aimé Esposito-Farèse, pasteur et artiste-peintre. Ce centre d'art et de culture pluridisciplinaire, fréquenté par de nombreux Sarcellois, a acquis une réputation nationale, et même internationale. Il constitue la seule initiative de l'Eglise Réformée de France dans le grand ensemble.*



Atelier de peinture sur le thème de la danse, vers 1975.

# 110 Faire son nid

Témoignage de Mme Pantigny collecté par Frédéric Praud, Mémoires croisées, Ville de Sarcelles, 2005

*La réputation faite à Sarcelles ne facilite pas l'acclimatation des nouveaux habitants. Cette mère de famille se souvient de ses craintes lors de son emménagement en 1973, jusqu'à ce qu'elle puisse nouer des relations qui ont transformé sa perception du grand ensemble.*

Au début, j'habitais à Malakoff, porte de Vanves. J'ai ensuite rencontré mon mari actuel, qui habitait Sarcelles et c'est comme ça que je suis venue m'installer ici, en 1973.... Mais j'ai eu très peur une fois arrivée ... La Sarcellite, on en parlait à fond la caisse ! Il s'agissait d'une maladie, d'un mal de vivre censé toucher les habitants de ce grand ensemble dont on fête cette année les cinquante ans. [...]

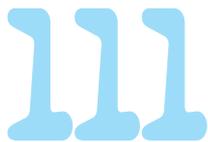
J'ai eu peur en arrivant à Sarcelles parce que je me suis sentie complètement perdue. À Malakoff, j'habitais dans le village tandis que là, je me retrouvais d'un seul coup dans le béton, au milieu de bâtiments qui se ressemblaient tous ! Mais à l'époque, mon mari avait deux enfants à charge et heureusement que j'avais ces deux petits pitchounets, parce qu'ils connaissaient les rues. J'habitais boulevard Maurice Ravel, le long de la voie ferrée, à côté de Montaigne, et je pouvais me retourner dans tous les sens, tout était pareil ! J'avais donc une trouille pas possible... En plus, à un moment, les enfants ont tous fait une crise d'appendicite en plein hiver et comme je ne savais pas conduire, je me tapais la clinique, la clinique, la clinique. Et le soir, quand j'avais quelqu'un derrière moi, j'avais très peur. J'avais très peur de Sarcelles...

On m'avait mis en garde : « Fais attention ! Tu risques de te faire arracher ton sac ! » etc. Mais, je craignais carrément de me faire tuer ! J'étais complètement obnubilée ! On m'avait dit tellement de mal de Sarcelles... J'ai eu peur pendant deux trois ans, jusqu'à ce que je me fasse mon nid. Grâce à mes deux petits, les deux premiers de mon mari, je m'y suis faite. Et puis, il y aussi le fait que la mentalité des gens n'était pas du tout la même que maintenant ! Comme je suis très communicative, je me suis rapidement fait mes amitiés dans le quartier Ravel, ce qui m'a beaucoup réconfortée...

En 73, j'avais six enfants au total. Après, nous en avons eu un septième. Et bien avec les autres mamans, on descendait, on s'installait dans les petits espaces verts et on tricotait. On avait nos petits goûters, on papotait, on veillait sur nos petits enfants. Ensuite, on allait boire le thé chez l'une ou chez l'autre, ce qui m'a permis de goûter au thé somalien, au thé ceci, au thé cela. C'était charmant !



Le marché, un des lieux de rencontres à Sarcelles, vers 1977.



# Votre appartement à Sarcelles

Plaquette publicitaire, SCIC, 1973



**1 - LOGIS LOGGIA.** Il existe à SARCELLES, ville nouvelle, une façon de vivre à ciel ouvert, un pied dans la maison, l'autre sur le balcon. En été, on y prolonge les soirées jusqu'à la nuit tombante, et même au delà.

A SARCELLES, ville nouvelle, les appartements ont su retrouver le sens de l'accueil.

Cuisine et sanitaire vous ont longtemps regardé vivre ; leur agencement offre aujourd'hui au moindre geste quotidien un maximum de confort.

**2 - LOGIS-SEJOUR.** Si pour vous, bonheur rime avec intérieur, chaleur, douceur ; à SARCELLES, ville nouvelle, un certain type d'appartement vous attend. La vue y est panoramique. On peut y vivre à rideaux tirés, pour rêver, lire, recevoir.

*La SCIC édite de luxueux dépliants pour vendre les commerces, les logements et les bureaux des Flanades, ainsi que les implantations dans le parc industriel. La plaquette consacrée aux appartements témoigne de l'évolution des logements du*

*grand ensemble. On est loin des premiers logements populaires familiaux, sans entrée et avec baignoire sabot, attribués à des mal-logés... La surface est un indicateur de cette transformation : 61 m<sup>2</sup> pour un F4 à Sarcelles I, entre 81 et 96 m<sup>2</sup> à Sarcelles X.*

# 112 Des modèles d'urbanisme pour les visiteurs étrangers ?

© Le Figaro, 26 janvier 1973

Quelle opinion se font les étrangers après avoir visité les grands ensembles immobiliers français ? Des visites effectuées à Sarcelles et au Val-d'Yerres nous fournissent quelques éléments de réponse. Comme on le verra, cette opinion est plus flatteuse que celle de nos compatriotes, plus portés à la critique qu'à la louange.

Les Russes sont surpris agréablement par la taille des appartements affectés à une seule famille ; chez eux, en effet, même encore maintenant, il arrive que plusieurs familles soient contraintes de vivre dans un même logement. Les Hongrois apprécient la liberté architecturale ; elle a permis, en particulier au Val-d'Yerres, de diversifier les styles tout en équilibrant les logements locatifs et ceux en copropriété sur les 10 000 prévus au total. [...]

Les Japonais nous envient Sarcelles où on compte 10 à 12 m<sup>2</sup> d'espaces verts en moyenne par habitant. Faute de place, ils ne peuvent, dans la banlieue de Tokyo, rééditer un pareil exemple d'urbanisme.

Quant aux Américains, certains pensent qu'il y a deux choses à voir en Europe : le nouveau quartier de la Défense et le Val-d'Yerres, préféré à Tapiola, ville nouvelle finlandaise pourtant citée très souvent en exemple de ce qu'il faut faire de nos jours.

Ils pensent en outre que la SCIC devrait être invitée à participer à l'élaboration de « news towns » américaines. Ils sont également impressionnés par le « mixage » des Français et des étrangers qui représentent 15 % de la population à Sarcelles et plus de 20 % au Val-d'Yerres.

Pour leur part, les Brésiliens voudraient savoir comment bâtir moins cher chez eux, où les loyers impayés sont de l'ordre de 22 %, au lieu de 2 % à la SCIC. Leur curiosité est attirée particulièrement par les logements populaires et familiaux de Sarcelles, bâtis entre 1955 et 1962, donnant sur des pelouses et des jardins, au cœur de la ville, et où le loyer d'un quatre-cinq pièces est de deux cents francs par mois environ !

*Des milliers de visiteurs sont venus à Sarcelles - 1800 pour la seule année 1965. La SCIC les accueille bien volontiers, et elle a même créé à leur intention, en 1960, un hall d'exposition, avec maquette géante et dispositif multilingue. La visite de Lochères est parfois couplée à celle du Val-d'Yerres, un grand ensemble dont la SCIC a lancé la construction en 1962 dans le sud de la banlieue parisienne.*



Le hall d'exposition du grand ensemble de Sarcelles, 1967.

# 113

## Le projet de 1500 logements individuels suspendu !

© *L'Echo Régional*, 31 mai 1973

La décision de M. Olivier Guichard d'interdire la construction de nouveaux grands ensembles (40 opérations au total) s'applique au projet de 1500 logements au Coteau des Chardonnettes, à Sarcelles. C'est un nouvel aléa à l'histoire mouvementée de cette partie de la ville. Rappelons que le projet date d'il y a une dizaine d'années, du temps où M. Colle était maire. Celui-ci versa, avant que la moindre parcelle ne soit achetée, le produit d'un emprunt de 5 500 000 francs à une entreprise du Havre, celle de M. Robert. Celle-ci fit faillite et la ville de Sarcelles doit payer les arrérages de l'emprunt. M. Colle fut jugé et condamné. [...] Un nouveau projet a été étudié et une ZAC créée qui est dans la partie nord de Sarcelles, en lisière du bois d'Ecouen. La mise en service prochaine, en 1974, du grand aéroport de Roissy-en-France a fait classer en zone de bruit moyen une partie du Coteau des Chardonnettes. Des permis de construire ont été annulés. Le maire, M. Canacos, négociait avec la Direction Départementale de l'Équipement à Pontoise, pour obtenir le permis d'un nombre réduit de logements individuels. De nombreux terrains ont déjà été achetés. Le souhait que de nombreux logements individuels modifieraient l'urbanisme de Sarcelles, dominé actuellement par le grand ensemble de plus de 10 000 logements à Lochères de la SCIC, est donc irréaliste.

*La circulaire Guichard porte en 1973 un coup d'arrêt définitif à la construction des grands ensembles, avec l'objectif de lutter contre « la ségrégation sociale par l'habitat ». L'opération du Coteau des Chardonnettes compte parmi les programmes stoppés, bien qu'il s'agisse de logements individuels. Ce projet n'aboutira qu'au début des années 1980.*

# 114

## 2000 demandeurs d'emploi

© *L'Echo Régional*, 7 juin 1973

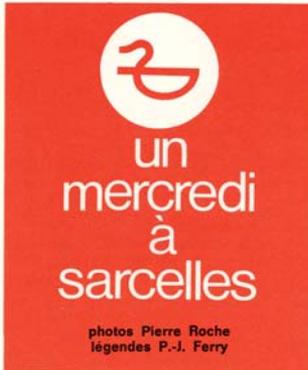
Plus de 2000 demandeurs d'emploi – dont de nombreux jeunes – sont répertoriés à Sarcelles-Lochères. Devant cette situation, le comité local pour l'emploi de Sarcelles a dressé un mémoire à l'intention du préfet du Val-d'Oise. Il est demandé :

- 1 Que des mesures soient prises pour qu'aucun licenciement ne soit effectué sans reclassement. Des mesures doivent être prises pour que les emplois supprimés par la fermeture du Bon Marché soient comblés par une implantation nouvelle ;
- 2 Que soit favorisée l'implantation d'entreprises : dans la zone d'emplois de bureaux dite « des Flanades » avec l'application de la même redevance d'implantation que la première tranche de la zone d'activités ; dans la zone d'activité industrielle ;
- 3 Une étude sur l'implantation de Roissy en ce qui concerne l'activité économique de la région et les créations d'emplois ;
- 4 Que la deuxième tranche de la zone d'activités de Sarcelles soit mise en œuvre et bénéficie du même régime que la première tranche en ce qui concerne la redevance d'implantation ;
- 5 Le financement pour 1974 de la branche commerciale du Collège d'Enseignement Technique actuel.

*Après trois décennies de forte croissance économique et de plein emploi, la France subit le premier choc pétrolier. Le grand ensemble de Sarcelles n'échappe pas à cette entrée dans la crise. Dans ce contexte, la question des emplois prend une nouvelle dimension.*

# 115 Un mercredi à Sarcelles

CDC, janvier 1974



6 h 30. Pierre B. va chercher deux amis sarcellois travaillant aussi à Paris. Chacun prend sa voiture à tour de rôle...



9 h. Un dernier coup de peigne au benjamin, avant les courses matinales.



13 h 20. Un bon déjeuner et pas d'école ! C'est mercredi. Une petite sieste avec Lucky Luke. Révons au Far West et à ses immenses plaines.



Pascal préfère s'endormir avec son singe,

tandis que  
maman  
repassa.



Sarcelles-Lochères est le plus grand ensemble urbain édifié en France. Sa construction a débuté en 1955, sur les plans des architectes Boileau, Labourdette et associés, pour le compte de la SCIC, promoteur constructeur, sur un espace de 280 ha de terrains maraichers à 11 km de Paris.

Actuellement Sarcelles-Lochères est une cité de plus de 50 000 habitants, dont la moyenne d'âge est de 28 ans.

Elle est dotée de :

- 13 300 logements dont 30 % en HLM. 79 % sont des logements locatifs et 21 % en accession à la propriété,
- 12 à 14 000 emplois, 1 zone industrielle de 68 ha,
- 195 boutiques, 12 centres commerciaux,
- 1 centre principal régional de 105 000 m<sup>2</sup> (60 000 de commerces et 45 000 de bureaux),
- des groupes scolaires, collèges et lycée (plus de 500 classes),
- équipements administratifs, sportifs (2 piscines, 6 gymnases, 5 terrains),
- 5 lieux de culte,
- 8 centres médicaux,
- 1 résidence pour personnes âgées,
- 2 foyers de jeunes travailleurs,
- 3 centres socio-culturels, 1 maison de jeunes,
- 1 centre téléphonique de 5 000 lignes,
- 2 bureaux de poste, 27 locaux collectifs résidentiels,
- 1 bibliothèque, etc.
- 13 000 places de parking à la périphérie ou en sous-sol.



17 h 30. A quelques rues de là, le grand centre commercial régional des Flanades étale toutes ses séductions.



18 h. Après le sport, Pierre B., infatigable et dévoué animateur, dirige la chorale « Lou Cantaire ». Les jeunes chanteurs, qui habitent tous Sarcelles, viennent de passer à la télé et s'apprennent à sortir un premier disque.

19 h 15. Les enfants apprécient leurs émissions du mercredi, tandis que la mère prépare le dîner et le père une réunion future. Demain peut-être, toute la famille ira au cinéma, dans l'une des cinq salles des Flanades.

*Cette double page est parue dans la rubrique « Reportages » du bulletin interne de la Caisse des Dépôts. S'agit-il du grand ensemble sarcellois tel que l'institution le consi-*

*dère, ou tel qu'elle souhaiterait qu'il soit perçu ? En tout cas, c'est un mélange de valeurs traditionnelles et modernes qui est mis en avant.*



9 h 30. Tout proches, en pied d'immeubles, des magasins traditionnels.

11 h. Retour à l'appartement pour la préparation du repas.



16 h 30. Monsieur est rentré plus tôt. Il emmène son fils jouer au football sur un terrain proche. En été, père et fils préfèrent la piscine.



17 h. Madame est seule. C'est l'heure où Mistigri vient chercher sa caresse.



Et c'est Sarcelles la nuit.

# 116 Travailler à l'aéroport Charles de Gaulle

Aéroports de Paris, © L'Echo Régional,  
21 mars 1974

Source de gêne pour certains, l'aéroport Charles de Gaulle représente, en revanche, dans une région où le taux de l'emploi est particulièrement déficitaire, un apport considérable en raison du nombre et de la diversité des situations des activités qui s'y développent. Les effectifs employés sur la plate-forme ont été évalués à environ 16 000 en 1974, 18 000 en 1975, 38 000 en 1980 et 56 500 en 1985. Ces emplois couvrent une gamme importante de qualifications allant de l'ouvrier spécialisé au cadre ou à l'ingénieur et offrent un éventail d'activités aussi nombreuses que variées. C'est un volume global de 5 000 postes qui est offert au recrutement externe au cours de l'année 1974.

Bien qu'employant seulement le dixième de ces effectifs, Aéroports de Paris ne pouvait rester indifférent au problème de l'emploi dans la région

environnante ; il lui apparaissait en effet, pour des raisons évidentes (temps de parcours, encombrement des voies d'accès, fatigue du personnel), que les riverains de l'aéroport Charles de Gaulle devaient être les principaux bénéficiaires de ces créations. Aussi a-t-il décidé de jouer un rôle de catalyseur pour assurer un traitement cohérent de ce problème au profit des habitants de la région.

C'est ainsi qu'en accord avec l'Agence Nationale pour l'Emploi, il a pris plusieurs mesures visant à sensibiliser les différents employeurs à la nécessité d'une action coordonnée : une antenne de l'ANPE installée sur la plate-forme centrale centralise les offres et les demandes et permet aux habitants de la région de mieux profiter des possibilités offertes. Ainsi, malgré les contraintes qu'il lui aura apportées, l'aéroport Charles de Gaulle contribuera-t-il largement au développement d'une région jusqu'alors négligée par l'économie moderne.

*Deux semaines après l'inauguration du nouvel aéroport au nord de la capitale, Aéroports de Paris tente de désamorcer le mécontentement des riverains. L'ouverture de l'aéroport est un coup dur pour Sarcelles, bloquant l'urbanisation d'une partie de la commune et créant des nuisances sonores pour un grand nombre de foyers du grand ensemble.*



Manifestation dans les années 1970.

# 117

## La télédistribution

CDC, mars 1974

La télédistribution va sans doute apporter, dans les dix ans à venir, des bouleversements assez considérables : ce ne sera pas seulement une extension de la télévision que nous connaissons, mais aussi un nouveau mode de communication entre les hommes d'une même communauté. Cette dimension nouvelle, susceptible de modifier le cadre et le mode de vie des hommes, ne saurait être ignorée du groupe de la Caisse des Dépôts. [...] Dans quelques mois, Sarcelles sera la plus grande ville câblée de France, puisque 10 000 logements seront effectivement raccordés à l'antenne collective. L'expérience peut donc y être menée en vraie grandeur. D'autant plus que Sarcelles présente, par rapport aux villes nouvelles, un terrain expérimental original dû à la stabilité d'une population installée (et non en voie d'installation) et à la richesse d'une animation organisée par de nombreuses associations.

*Le réseau câblé de télévision est considéré comme une innovation susceptible de renouveler l'animation dans les cités. Les Pouvoirs Publics ont retenu sept villes pour l'expérimenter, - Cergy-Pontoise, Chamonix, Créteil, Grenoble, Metz, Nice et Rennes-, mais la SCIC décide de mener une expérience pilote à Sarcelles-Lochères.*

# 118

## Gros succès populaire de la dizaine rurale

© L'Echo Régional, 4 juillet 1974

Imaginée et conçue par l'association des Commerçants des Flanades et le bureau du GIE, la dernière animation en date, sur le thème de « La vie de la ferme », ne cesse d'obtenir depuis l'arrivée des animaux, un très gros succès populaire, mêlé de curiosité et d'intérêt.

La surprise est grande, pour le non initié, lorsque débouchant sur la place de France, il aperçoit en plein milieu deux bâtiments de ferme et ses hôtes habituels. En effet, de bonnes et belles vaches laitières sont là dans leur enclos, des canards s'ébattent un peu plus loin, et puis des chevaux, des ânes, des moutons, des chèvres, des cochons, des poules et deux superbes coqs, dont un nain, créent une animation inhabituelle et quelque peu insolite sur cette place de France, mais ô combien sympathique et reposante. Nous avons également noté la présence de deux jeunes, mais superbes marcassins, hôtes habituels de la forêt, mais ne paraissant nullement dépaysés, ni craintifs dans leur petit enclos, construit pour eux tout exprès.

*Fermeture du Bon Marché, difficultés des Galeries Barbès, commerces qui ne trouvent pas d'acquéreur, le Centre Régional des Flanades naît dans les difficultés. Diverses explications sont avancées : conception inadaptée du centre, concurrence des centres commerciaux voisins, insuffisance des moyens de transport, etc. Les animations se succèdent pour redresser la situation, « Sports de glace », « Floralties », « Dizaine rurale »... Le centre sera restructuré en 1982.*

# 119 Deux clubs hara-kiri pour une fusion

© *Le Parisien*, 10 août 1974

Durant les années 1965-1966 et bien avant, une seule équipe défendait les couleurs de Sarcelles : l'Association Amicale et Sportive de Sarcelles, qui était subventionnée par la mairie et jouait au stade Léo Lagrange, stade situé aux confins du Vieux-Sarcelles. Quand on connaissait, d'une part, les moyens de transport en commun à l'époque, d'autre part les conditions en général dans lesquelles les habitants du grand ensemble y sont venus l'habiter, on ne peut guère s'étonner de leur désintéressement pour cette équipe qui obtenait alors de bons résultats sur le plan régional.

Quelques années plus tard, vers 1969, était réalisé le complexe sportif de la piscine Paul Langevin avec plusieurs terrains, dont un de football. Cet élément nouveau, vu la proximité de ce complexe, aurait pu déjà amener un public plus nombreux si pour des raisons inconnues, l'AASS ne continuait à jouer au Vieux-Sarcelles. Il fallut attendre 1974 pour voir cette équipe enfin jouer au centre de la piscine.

Pendant ce temps, en 1968, naissait à Sarcelles une seconde équipe de football, l'ESSL, l'Etoile sportive de Sarcelles-Lochères, à base du moins au départ, d'une majorité de joueurs d'origine martiniquaise et guadeloupéenne. [...] Cette équipe, dont M. Baron prit la présidence en 1972, inspira le respect en jouant successivement sur des terrains médiocres, comme le terrain Mozart aujourd'hui réservé aux nomades, puis sur le terrain non homologué du lycée Jean-Jacques Rousseau, et ce n'est qu'en 1973-1974 que la municipalité, dans l'espoir d'une fusion, permit avec un arrangement du calendrier l'intermittence des matches au centre de la piscine pour les deux équipes de l'AASS et de l'ESSL. [...]

Devant cette situation un peu ambiguë pour la renommée de la ville, la mairie et la commission des sports exigèrent la fusion des deux équipes. Une fusion cependant nécessaire et sans appel, sans quoi l'ESSL ne disposerait pas de terrain pour jouer ses matches. Que la mairie envisage cette fusion pour le bien de la ville, c'est là certainement un des plus chers désirs des Sarcellois que d'avoir une grande équipe qui représentât Sarcelles.

*Les tentatives de réunification de la commune peinent à porter leurs fruits. La mairie est scindée en deux, avec un hôtel de ville au village et un centre administratif dans le grand ensemble. Même les installations sportives, créées à l'intersection des deux parties de l'agglomération, ne parviennent pas à fédérer le monde du football. Dans bien des domaines, il y a encore deux Sarcelles.*



**Le centre sportif, entre le grand ensemble et le village, 1974.**

# 120 Evolution du mouvement revendicatif

Manuel Castells et alii, *Sociologie des mouvements sociaux urbains : enquête sur la région parisienne*, © Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1974, p.359-361

*Les nombreuses luttes revendicatives menées à Sarcelles-Lochères ont retenu l'attention des observateurs. C'est le cas du sociologue Manuel Castells, spécialiste des questions urbaines, qui analyse leur évolution, tout au long des vingt années de construction, et montre leur importance dans le rejet croissant du modèle des grands ensembles par les « classes dominantes ».*

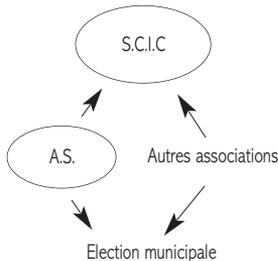
Dans un premier temps les résidents s'affrontent directement à la SCIC par le biais de leurs associations revendicatives qui disposent d'une complète initiative. Cette étape se clôt par l'élection de la Municipalité d'Union Démocratique en 1965.

A dater de cette période, la SCIC s'affronte à deux adversaires assez indépendants l'un de l'autre : d'un côté la Municipalité, de l'autre côté le Conseil de Résidents qui fait valoir les exigences des résidents exprimées à travers les luttes qu'ils mènent dans le cadre de leurs associations revendicatives qui conservent l'initiative.

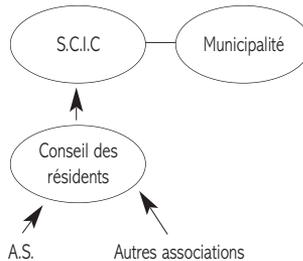
A partir de 1969, l'initiative de lutte revient essentiellement à la Municipalité à laquelle s'articulent les associations, le Conseil de Résidents ne jouant qu'un rôle très secondaire sur le plan revendicatif.

On pourrait schématiser ainsi le flux revendicatif à chacune de ces étapes.

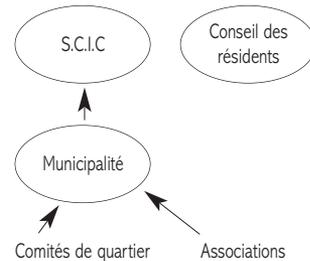
## 1 Emergence du processus revendicatif (1957-1965)



## 2 Syndicalisme de la consommation collective (1965-1969)



## 3 Dialectique entre syndicalisme de la consommation collective et gestion municipale (1969-1974)



Si cette évolution résulte de la modification de l'articulation au niveau politique des principales composantes de l'action, elle est également produite par des conditions générales liées à l'évolution du grand ensemble. Au fur et à mesure de la résolution d'un certain nombre de carences, certains enjeux deviennent secondaires voire même disparaissent. D'autre part l'évolution de la production du grand ensemble implique une modification de sa composition sociale. La population du grand ensemble au fur et à mesure qu'elle devient moins ouvrière devient aussi moins porteuse de traditions de lutte revendicative au niveau du lieu de travail. [...] Enfin, la diversification des lieux d'initiative résulte également de la disparition progressive de l'homogénéité écologique et sociale du grand ensemble.

# 121 Une communauté dynamique

**Claude Jannoud, Marie-Hélène Pinel, *La première ville nouvelle*, Mercure de France, 1974, p.135-139**

La communauté juive de Sarcelles est une des plus importantes de France. En fait, cette communauté s'étend hors de Sarcelles, puisque beaucoup de Juifs se sont installés dans les villes voisines, à Garges et à Villiers-le-Bel.

Le rabbin Guedj : « D'abord il y a eu les Juifs d'Egypte qui sont partis lors de l'affaire de Suez et qui se sont implantés particulièrement à Villiers-le-Bel. Il y a eu ensuite les Juifs d'Algérie, de Tunisie, du Maroc, qui sont venus au fur et à mesure des événements. Nous avons aussi des Juifs qui sont originaires d'Alsace. [...]

En 1957, il n'y avait pas grand monde ici. Il y avait peut-être une cinquantaine de familles.

Puis la communauté a pris vie véritablement dans les années 1960-61. Par affinités, par connaissances, venant du même pays ou de la même ville, les gens ont essayé de restructurer leur communauté en se dotant d'un appartement où ils pouvaient se réunir pour faire leur prière

et puis en essayant de pourvoir à l'éducation des enfants sur le plan de l'éducation religieuse. Il y a eu tout de suite une prise de contact avec les instances officielles du judaïsme en France, et particulièrement avec le consistoire de Paris, qui avait créé un organisme, le FSJU qui avait pour mission d'accueillir tous les rapatriés de notre région. [...]

La communauté est un pôle d'attraction pour les Juifs. Certains d'entre eux, venant de loin, s'installent à Sarcelles parce qu'il y a une structure communautaire et qu'ils ont la possibilité de "vivre cachère". Au départ, nous avions un petit camion qui venait desservir les familles qui étaient soucieuses de respecter les pratiques rituelles. Ce camion s'est transformé en boucherie, puis la boucherie s'est dédoublée avec aussi un camion et il y a eu une deuxième boucherie. Maintenant, nous avons entre Sarcelles et Garges cinq boucheries et trois camions sur le marché. Tout le problème de la cacheroute est pratiquement réglé. [...]

A Sarcelles, qui est une ville toute neuve, nous avons une synagogue, une thora qui compte quatre cents gosses pour l'éducation religieuse, et une école qui fonctionne déjà depuis quatre ans ; une école secondaire juive de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> »,

*Les éditions Mercure de France commandent à deux journalistes un livre sur « la première ville nouvelle », au moment où son chantier s'achève. Afin de « donner le plus possible la parole aux Sarcellois », l'ouvrage rapporte les propos des personnes rencontrées au cours de l'enquête, comme le rabbin, qui explique l'importance prise par la communauté juive.*



**Shabbat dans un appartement du grand ensemble, vers 1968.**

# 122 Patriotisme sarcellois

Claude Jannoud, Marie-Hélène Pinel, *La première ville nouvelle*, Mercure de France, 1974, p.82-84

*Les deux journalistes consacrent un chapitre de leur ouvrage sur le grand ensemble à la perception de Sarcelles par ses habitants. La « mauvaise célébrité » a renforcé l'attachement à la ville et créé un particularisme sarcellois.*

Les habitants n'ont pas certifié les jugements de l'extérieur qui prétendent, derrière le masque de la compassion, faire d'eux des marginaux. Mieux, ce jugement des autres a provoqué une réaction d'orgueil. Si les Sarcellois critiquent leur ville, ils la défendent aussi, vigoureusement, à l'occasion. Ils s'insurgent contre la mauvaise légende qui est née dans les premières années de la ville. Selon eux, c'est une invention de journalistes. [...] La femme d'un ancien H.E.C. : « Dans la mesure où nous sommes sarcellois, nous sommes un peu marginaux. C'est une étiquette qu'on a. Chaque fois que je rencontre des vieilles connaissances, je me fais littéralement interviewer sur la manière dont on peut vivre à Sarcelles. Comment peut-on vivre en dehors du milieu bourgeois de Paris ? On est toujours asticoté. Alors on se défend ».

Mythe qui a incontestablement cimenté le patriotisme des Sarcellois : « Quand les Sarcellois sont en vacances, ils disent fièrement : « J'habite Sarcelles ». On leur répond souvent : « Ce n'est pas possible ». Ils ripostent : « Mais si, c'est très bien, Sarcelles ». [...] En somme, le patriotisme sarcellois est né d'un certain opprobre. La première pétition des habitants de la ville est pour soutenir qu'ils ne sont pas des marginaux, des phénomènes.

# 123 Réunion houleuse au conseil municipal

© *Le Parisien Libéré*, 24 septembre 1975

*Le chantier est en voie d'achèvement, mais la SCIC reste un acteur clef de la commune, par l'importance des logements et des infrastructures qu'elle gère : 9000 appartements en location et 3800 en copropriété, 13 centres commerciaux, 45 000 m<sup>2</sup> de bureaux, 56 ha d'espaces verts, une partie des voiries, etc.*

La polémique s'étend à Sarcelles à propos de jeux de plein air installés avant la rentrée par la municipalité aux abords immédiats de l'école Pasteur, boulevard Maurice Ravel. Il y avait huit jours après la rentrée, une réunion de la commission élargie des affaires scolaires en mairie a bien failli tourner court. Le problème n'est pas simple assurément. Louable était l'intention des édiles locaux de mettre à disposition des enfants ces merveilleux jeux de plein air, tourniquet, troncs d'arbres, etc. Louable et immédiatement couronnée de succès. Dès la rentrée et depuis chaque matin et midi c'est l'affluence jusqu'au moment de la sonnerie. Chaque sortie du midi et du soir est ponctuée de la même ruée. Les enfants s'agglutinent sur ce malheureux tourniquet en grappes compactes au risque bien sûr de faire tomber le néophyte sujet au « tournis ». Et risque il y a puisqu'au sol, c'est du ciment et du bon. [...] Au cours de la réunion de la commission scolaire de lundi, les représentants municipaux ont argué aux parents que les travaux d'aménagement n'étaient pas encore achevés et que devait encore être installé un revêtement plus souple que le béton. Elle aurait pu également avancer qu'elle n'avait d'autre solution que d'installer ces jeux à cet emplacement précis, les espaces verts sarcellois (13 m<sup>2</sup> par habitant) restant « sous la coupe » de la CGI et de la SCIC.

# 124 Robert Delpit, photographe

Derrière l'avenue Henri Bergson, © Robert Delpit, vers 1975



*R. Delpit, arrivé à l'âge de onze ans dans le grand ensemble, en 1958, a commencé la photographie en amateur, avant d'en faire son métier. Ses photographies paraîtront notamment dans le bulletin municipal et le Journal*

*des associations de Sarcelles. Comme l'indique le titre de l'exposition qu'il présentera en 1978 au Forum des Cholettes, Sarcelles, mythes et réalités, son travail s'attache à révéler sans fard la vie du grand ensemble.*

# 125 La sarcellite est morte

**La Renaissance du Val d'Oise, 16 février 1976**

Samedi midi, à l'occasion du jeu « 20 millions cash », Henry Canacos, député-maire, a présenté notre cité sur les ondes d'Europe n°1. « Sarcelles est une ville mondialement connue, car elle est la première ville nouvelle. Longtemps elle fut déniée, elle a engendré des mots nouveaux, telle la « sarcellite ». Mais depuis dix ans, depuis son élection, la Municipalité d'Union démocratique, avec le soutien actif de la population, a entrepris une vaste transformation. Aujourd'hui, Sarcelles est très souvent pris en exemple et l'on constate que les Sarcellois aiment leur ville.

Il est vrai que le cadre de vie a bien changé. L'urbanisation enfin contrôlée se poursuit harmonieusement. L'unité du vieux village et du grand ensemble se réalise. Les équipements publics se sont rapidement développés. C'est ainsi que les enfants de notre ville peuvent poursuivre leurs études dans la commune, de la maternelle à leur entrée en faculté. Nos installations sportives modernes et qui sont les plus importantes de notre région, permettent une importante vie associative.

Le taux d'emploi dans cette ville-dortoir est passé de 0,36 en 1968 à 0,53 aujourd'hui, pour atteindre à terme 0,72. Chaque Sarcellois a 10 m<sup>2</sup> d'espaces verts à sa disposition et ce chiffre sera porté à 20 m<sup>2</sup> lorsque les projets en cours de réalisation seront réalisés. Nous sommes fiers de posséder un transport urbain interne à notre commune, seul exemple du genre dans la région parisienne.

Cette transformation de Sarcelles nous la devons certes au dynamisme du Conseil Municipal, mais aussi à toute la population qui participe à la gestion de leur commune, notamment par l'intermédiaire des associations qui siègent dans les commissions municipales aux côtés des conseillers municipaux.

Il faut dire que ces changements seraient encore plus rapides si l'Etat ne conduisait pas les communes à l'asphyxie. Tout le monde, même au-delà des frontières, s'accorde à dire que la sarcellite est morte. C'est ainsi que son maire a été désigné par Europe n°1 comme le maire de l'année pour la région parisienne. Les Sarcelloises et les Sarcellois sont, je pense, satisfaits de cette transformation ».

*Les articles sur le thème de « Sarcelles n'est plus Sarcelles » se multiplient dans la presse. Le Maire n'est pas le dernier à mettre en avant ce point de vue. Dans l'ouvrage qu'il publiera trois ans plus tard, Sarcelles ou le béton apprivoisé, il sera plus nuancé, évoquant « une sarcellite qui a la peau dure »...*



**La place de France, centre du grand ensemble ou centre de la commune ?**

# Chronologie

Pour chaque année sont indiqués quelques repères concernant (de haut en bas de chaque colonne) :

Politique nationale du logement

Lancement des différentes tranches du chantier

Mise en service des équipements

Gestion du grand ensemble

Mouvements de population.

Ces repères étant difficiles à établir avec précision, ils sont à lire avec précaution.

Les informations en italique concernent l'ensemble de la commune.

- Appel de l'abbé Pierre
- Création de la SCIC
- Décret relatif aux lotissements défectueux

## 1954



- Premières acquisitions de terrains
- Pavillons des Castors

- *8 397 habitants à Sarcelles*

- Création des LOPOFA (Logements Populaires et Familiaux)
- Pierre Sudreau nommé Commissaire à la Construction et à l'Urbanisme de la région parisienne

## 1955



- Sarcelles I - Les Sablons

# 1956

- Sarcelles II
- Locaux scolaires provisoires



- Arrivée des premiers habitants du grand ensemble (surtout des Parisiens et Provinciaux)

- Création de la Commission « Les problèmes de la vie dans les grands ensembles d'habitation »

# 1957

- Sarcelles I -Saint Paul
- Sarcelles III
- Sarcelles IV



- Premier groupe scolaire
- Chapelle provisoire
- Création de l'Association Sarcelloise
- Arrivée des premiers rapatriés d'Egypte
- 10 233 habitants à Sarcelles

- Pierre Sudreau nommé Ministre de la Construction
- Décret sur les ZUP (Zones à Urbaniser en Priorité)
- Publication de la grille d'équipements des grands ensembles
- Loi de rénovation urbaine

# 1958



- Premier centre commercial
- Premier centre social ALFA
- Premier marché
- Premier bureau de poste
- Bibliothèque provisoire
- Création de l'Association des Familles
- Arrivée d'immigrés maghrébins
- 12 865 habitants à Sarcelles

- Apparition de la notion de « mal des grands ensembles »

# 1959

- Sarcelles V - Est



- Halte SNCF Garges-Sarcelles
- Poste de gendarmerie annexe
- Temple provisoire
- Premier centre paroissial
- Cinéma provisoire
- Foyer de jeunes travailleurs

- *Réélection du maire André Colle (UNR)*

- Poursuite du peuplement de ménages de diverses origines
- *21 563 habitants à Sarcelles*

- Colloque de l'Unesco sur les grands ensembles
- Publication du PADOG (Plan d'Aménagement et d'Organisation Générale de la région parisienne)

# 1960

- Sarcelles V - Ouest



- Maison des jeunes
- Hall d'exposition
- Mairie annexe
- Bureaux de la SCIC
- *Lycée provisoire*

- *Création d'un syndicat intercommunal*

- 14 000 habitants dans le grand ensemble
- *27 444 habitants à Sarcelles*

- Création de la redevance d'équipement pour les zones d'urbanisation
- Premières locations-ventes de la SCIC

# 1961

- Sarcelles VI

- Premier bureau de poste
- Premier centre médical
- Premier café



- Premières locations-ventes d'appartements

- *30 849 habitants à Sarcelles*

- 26<sup>ème</sup> Congrès mondial d'Habitation, d'Urbanisme et d'Aménagement du Territoire à Paris

# 1962

- Sarcelles VII
- Sarcelles VIII



- Première station-service
- Centre communautaire israélite
- Première boucherie kascher
- Clinique
- Centre d'art dramatique

• *Démission du maire André Colle et élection de René Psalmon (UNR)*

- Arrivée des rapatriés d'Algérie
- 21 805 habitants dans le grand ensemble
- 35 943 habitants à Sarcelles

- Suppression des LOGECO (Logements économiques familiaux)
- Création de prêts pour l'accession à la propriété

# 1963



- Chapelle Jean XXIII
- Résidence pour personnes âgées
- Grenier de Sarcelles

- Arrivée des premiers juifs séfarades tunisiens et marocains
- 42 909 habitants à Sarcelles

- 10<sup>ème</sup> anniversaire de la SCIC

# 1964



- Inauguration du chantier du centre principal
- Première synagogue

- Arrivée de Portugais

- Création de l'épargne-logement
- Création du Ministère de l'Équipement (par fusion des ministères de la Construction et des Transports)

# 1965



- Gare Garges-Sarcelles
- Lycée Jean-Jacques Rousseau
- Première sculpture

- Election du maire Henry Canacos (PCF)

- Arrivée de Français des DOM-TOM et de Pondichéry
- 47 366 habitants à Sarcelles

- Création des missions Villes nouvelles

# 1966



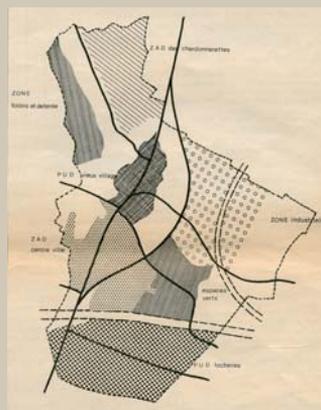
- *Premier festival culturel*
- *Premier CES*

- Première élection du conseil de résidents

- Loi d'orientation foncière
- Remplacement des ZUP par les ZAC (Zones d'Aménagement Concerté)
- L.-P. Leroy directeur de la SCIC succède à Bloch-Lainé à la présidence de la SCIC

# 1967

- Sarcelles IX
- Sarcelles X - Les Flanades



- *Plan d'urbanisme communal*
- Maison de quartier Les Vignes Blanches
- Locaux pour artisans

- Convention particulière de la SCIC avec le conseil des résidents sarcellois

- Arrivée des derniers juifs séfarades après la Guerre des Six Jours

# 1968



- *Centre sportif*
- Convention entre la SCIC et la municipalité pour les dépenses d'équipements
- 37 904 habitants dans le grand ensemble
- 51 803 habitants à Sarcelles

- Concours de maisons individuelles

# 1969

- Sarcelles X - Entrée de ville



- Bibliothèque Anna Langfus
- Foyer jeunes travailleuses

- Création du cadre légal des Villes nouvelles
- Mesures pour la résorption de l'habitat insalubre

# 1970



- *Ecole de musique*
- L'Association Sarcelloise quitte le Conseil des résidents
- Premiers départs d'une partie des catégories moyennes et aisées

- Circulaire relative à l'action sociale et culturelle dans les ensembles d'habitation.
- Groupe de réflexion « Habitat et vie sociale »

# 1971



- Collège et lycée d'enseignement technique Fernand Léger
- Réélection du maire Henry Canacos (PCF)
- Arrivée de Turcs et d'immigrés africains du Sud du Sahara
- 55 435 habitants à Sarcelles

# 1972



- Ligne de bus interne RATP
- Zone industrielle
- Premier magasin du Centre des Flanades

- Circulaire Guichard relative aux grands ensembles dite « Ni tours ni barres »

# 1973



- Forum des Cholettes
- Centre d'arts plastiques
- Cinéma
- Arrivée de réfugiés politiques d'Amérique Latine
- 57 419 habitants à Sarcelles

# 1974



- *Aéroport de Roissy*

# 1975



- *Dixième anniversaire de la municipalité de gauche*
- Arrivée de réfugiés du Sud-Est Asiatique
- 42 573 habitants dans le grand ensemble
- 54 439 *habitants* à Sarcelles

- Décret sur le regroupement familial

# 1976

- Achèvement des dix tranches



- *Crèche municipale*
- Arrivée des premiers Assyro-Chaldéens





## Sarcelles I

Les Sablons  
Saint Paul

1955 – 1969

930 logements locatifs

- Groupe scolaire
- Centre commercial
- Centre social

Bâtiments de grande longueur et de cinq niveaux, avec de larges perspectives. Faible densité initiale, accrue par un rajout de petits bâtiments. Pas d'accès de voitures à l'intérieur des îlots. Techniques de construction traditionnelles, utilisation de pierre pré-taillée.



## Sarcelles II

Les Lochères

1956 - 1961

1360 logements locatifs

- Deux groupes scolaires
- Gymnase
- Centre commercial
- Mairie annexe
- Bureau PTT
- Centre social
- Cinéma
- Club de jeunes
- Centre PMI
- Hall d'exposition

Réduction des cours intérieures. Création d'un mail nord-sud et prévision d'un mail est-ouest. Création d'un parc, bordé par la barre la plus longue de Sarcelles (273 mètres). Amorce de préfabrication.



## Sarcelles III

Les Paillards Hironnelle

1957 - 1976

1527 logements locatifs  
et en copropriété

- Groupe scolaire
- Gymnase
- Trois centres commerciaux
- Centre paroissial
- Centre médical

Augmentation de la densité, réduction de la longueur des barres, réduction des cours intérieures. Apparition de loggias et de murs rideaux. Développement de la préfabrication. Première barre de 11 niveaux.



---

## Sarcelles IV

---

Les Friches

1957 - 1969

1516 logements locatifs

- Deux groupes scolaires
- Gymnase
- Centre commercial
- Chaufferie centrale
- Foyer jeunes travailleurs
- Centre médical

---

Organisation de petites places. Recherche de perspectives fermées. Premiers parkings pénétrant légèrement à l'intérieur de l'îlot. Apparition des ateliers de pré-fabrication sur le chantier. Première tour (16 niveaux).

---



---

## Sarcelles V Est

---

Les Plâtrières

1959 - 1965

1146 logements locatifs  
et en copropriété

- Groupe scolaire
- Gymnase
- Centre commercial
- Centre médical
- Centre paroissial
- Temple protestant

---

Organisation de trois places réservées aux piétons. Première opération envisagée avec trois hauteurs de bâtiments d'habitation dès le départ : 5, 11 et 16 niveaux. Décision de rajouter aussi des tours dans les quartiers précédents.

---



---

## Sarcelles V Ouest

---

1960 - 1965

278 logements locatifs




---

## Sarcelles VI

---

Le Clos

1961 - 1972

2069 logements locatifs  
et en copropriété

- Groupe scolaire
  - Gymnase
  - CES
  - Centre médical
  - Centre paroissial
  - Résidence personnes âgées
  - Centre commercial
- 

Rupture importante avec les tranches précédentes : retour de la rue, création de places fermées, pénétration des parkings dans les îlots, diversification des volumes délimités par les bâtiments, implantation de bâtiments sur plots s'adaptant au terrain, création de commerces en rez-de-chaussée d'immeuble d'habitation. Utilisation de roche d'Armance et de pâte de verre pour les façades, multiplication des balcons. Jeu de dominantes verticales ou horizontales sur les façades des tours. Recherche de qualité pour réduire les problèmes de fissures et d'isolation.




---

## Sarcelles VII

---

Taillefer

1962 - 1967

916 logements locatifs  
et en copropriété

- Deux groupes scolaires
  - Gymnase
  - Maison de quartier
  - Deux centres commerciaux
  - Bibliothèque
  - Centre de sécurité sociale
  - Centre médical
- 




---

## Sarcelles VIII

---

Les Mignottes

1962 - 1967

872 logements locatifs  
et en copropriété

- Centre commercial
  - Centre médical
  - Groupe scolaire
- 

Rue et adaptation au terrain encore plus marquées. Densité encore accrue. Décrochement des bâtiments par cage d'escalier. Premiers parkings en sous-sol. Premiers bâtiments cossus (vastes loggias, utilisation de marbre de Carrare, équipements intérieurs soignés...).

---



---

## Sarcelles IX

---

Chanteraine

1967 - 1970

797 logements  
en copropriété

- Groupe scolaire
  - Centre commercial
  - Foyer jeunes travailleuses
  - Synagogue
  - Centre médical
- 

Création de places dallées et étagées sur plusieurs niveaux comprenant bassins et grandes jardinières. Multiplication des parkings en sous-sol. Diversification par assemblage de bâtiments de type et de hauteur différents.

---



---

## Sarcelles X

---

Les Flanades

1967 - 1973

581 logements  
en copropriété

- Centre commercial régional
  - Bureaux
- 

Organisation autour du centre commercial régional les Flanades, au point de convergence des artères de la ville.

---



---

## Sarcelles X

---

Entrée de Ville

1969- 1973

752 logements  
en copropriété

- Forum des Cholettes
  - Groupe scolaire
  - Centre commercial
- 

Architecture monumentale à forte densité. Variété des hauteurs de bâtiments, avec une dominante de tours.

---

# Table des matières

## Catégories thématiques

-  Architecture et urbanisme
-  Aménagement du territoire et équipements
-  Vie quotidienne
-  Vie sociale
-  Forces politiques
-  Représentations

-  **1** Crise du logement
-  **2** Acquisition de terrains
-  **3** Mission de l'Institut Géographique National
-  **4** Bâtir moins cher
-  **5** Le problème de Paris
-  **6** Entreprises associées
-  **7** Attribution de logements
-  **8** Inauguration de l'exposition d'agriculture
-  **9** Les Sarcellois d'adoption se plaignent
-  **10** Exposé de M. Labourdette
-  **11** Lettre aux locataires
-  **12** Nos logements neufs seront des taudis dans dix ans
-  **13** La fanfare à Lochères-Sablons
-  **14** Chicago sarcellois
-  **15** J'ai vu s'élever un bâtiment en construction
-  **16** Pour Yvette Sarton et 40 000 mal-logés, une ville est née
-  **17** Ni enfer, ni paradis
-  **18** Peinture des vitres
-  **19** Relax à Sarcelles
-  **20** Dissolution de la commission du logement
-  **21** Pas de gare, pas de commerçants, rien...
-  **22** Espaces verts

## Table des matières (suite)

23	Un reportage de Jean-Pierre, gars du bâtiment
24	Psychiatres et sociologues dénoncent la folie des Grands Ensembles
25	Formidable pour les enfants
26	A propos du prix des loyers
27	L'équipement commercial des groupes immobiliers
28	La première dizaine commerciale
29	Ecoles rondes
30	Images d'un dimanche
31	Ce qu'on ne vous dit pas sur les grands ensembles
32	Vue d'hélicoptère
33	Toujours à propos des marchands ambulants
34	Les centres sociaux
35	Les deux Sarcelles
36	Jean Vilar à Sarcelles-Lochères
37	Permis de construire
38	Nouvelle désignation des bâtiments
39	Jacques Windenberger, reporter-photographe
40	C'est là que je veux habiter !
41	Extension des installations du point d'arrêt dit de Garges
42	Enquête auprès des habitants
43	Carte postale
44	La Cité de l'Avenir
45	Des gens de l'exode
46	Le visage nouveau de l'Eglise
47	La « sarcellite »
48	Combien d'expulsions ?
49	Kenavo !
50	La femme des grands ensembles
51	Les difficultés de chauffage
52	Des militants de cœur veulent donner une âme aux villes nouvelles
53	Repliés sur eux-mêmes
54	A l'occasion de la sortie du film Mélodie en sous-sol
55	Rapatriés ! Tout n'est pas résolu
56	Défauts de jeunesse
57	Un problème complexe et débattu : les grands ensembles
58	Menace d'expropriation
59	Le foyer des jeunes travailleurs
60	Grande réception pour le dixième anniversaire de la SCIC
61	Nos tours
62	La résidence Citroën
63	Jean Biaugeaud, photographe d'architecture
64	Problèmes techniques et humains
65	Commissions municipales élargies
66	Courrier des lecteurs

-  **67** Le bidonville de la SCIC
-  **68** Faut-il détruire Sarcelles ?
-  **69** Petit lexique sarcellois
-  **70** Je ne peux pas faire mes courses à Sarcelles
-  **71** Sarcelles la nuit
-  **72** L'aménagement de la région de Paris
-  **73** Le véritable mal des grands ensembles, c'est la traite à payer
-  **74** Le cinéma Le Ravel
-  **75** Pour un syndicalisme de l'habitat
-  **76** Le public monte sur les chaises
-  **77** Rencontre avec Jacques-Henri Labourdette
-  **78** La crise du logement à Sarcelles
-  **79** Quartiers sans frontière
-  **80** L'étonnante expérience de Sarcelles
-  **81** Maison de la Culture et place du Marché.
-  **82** Un conseil des résidents pour quoi faire ?
-  **83** Union des Copropriétaires
-  **84** Mouvement familial et participation
-  **85** Le trou est mort, vive le centre principal !
-  **86** Béton armé
-  **87** Les grandes manœuvres
-  **88** Photographies de famille
-  **89** Le Conseil Général, unanime, réaffirme son hostilité au Schéma Directeur
-  **90** Urbanisme et grandes manœuvres
-  **91** Le sport à Sarcelles
-  **92** Zone d'activités
-  **93** Règlement d'habitation
-  **94** Pour une cellule-logement familiale
-  **95** Le Forum des Cholettes
-  **96** La petite ville et la grande cité
-  **97** Sarcellois qui sommes nous ?
-  **98** Affaires scolaires
-  **99** Les travailleurs du bâtiment s'organisent
-  **100** Le logement des travailleurs migrants
-  **101** Guide d'architecture
-  **102** Les Sarcellois en ont ras le bol
-  **103** Une fontaine monumentale
-  **104** Parlez-vous français ?
-  **105** 7 avril 1972 : un tournant
-  **106** Capitale Sarcelles
-  **107** Rencontre avec le directeur commercial de la SCIC
-  **108** Eléments-clefs des grands ensembles
-  **109** Grenier de Sarcelles, saison 1972-73
-  **110** Faire son nid
-  **111** Votre appartement à Sarcelles

## Table des matières (suite)

	<b>112</b> Des modèles d'urbanisme pour les visiteurs étrangers ?
	<b>113</b> Le projet de 1500 logements individuels suspendu !
	<b>114</b> 2000 demandeurs d'emploi
	<b>115</b> Un mercredi à Sarcelles
	<b>116</b> Travailler à l'aéroport Charles de Gaulle
	<b>117</b> La télédistribution
	<b>118</b> Gros succès populaire de la dizaine rurale
	<b>119</b> Deux clubs hara-kiri pour une fusion
	<b>120</b> Evolution du mouvement revendicatif
	<b>121</b> Une communauté dynamique
	<b>122</b> Patriotisme sarcellois
	<b>123</b> Réunion houleuse au conseil municipal
	<b>124</b> Robert Delpit, photographe
	<b>125</b> La sarcellite est morte

## Crédits photographiques et sources documentaires

### • Textes

Archives CDC : 27, 34, 100, 107, 115, 117 - Archives municipales de Sarcelles : 1, 7, 11, 17 [PM 8.4], 18 [PM 8.4], 20, 28, 36, 37 [PC Sarcelles VI], 38, 41, 49, 67, 78, 83 [PM 2.4], 84 [PM 2.4], 85 [PM 2.4], 90 [PM 2.4], 92, 94 [PM 2.4], 95, 96, 97, 99 [PM 2.4], 102 [PM 2.4], 105 - Archives départementales du Val d'Oise : 9, 54 [BIB PER 260], 55 [BIB PER 260], 65b, 66 [BIB PER 260], 89, 91, 125 - Archives nationales, site de Fontainebleau : 2 [19820159 art.167], 6 [19850386 art.19], 10 [19770816 art.7], 56 [19850386 art.19] - Atelier de Restitution du Patrimoine et de l'Ethnologie du Val d'Oise : 25, 109 - Bibliothèque intercommunale de Sarcelles : 59 - Sarcelles et son histoire : 93 - Coll. part. Etienne Quentin : 14.

### • Illustrations

© Aéroports de Paris / Photothèque : VIIIa - Accueil et culture : 104 - Archives CDC : 10, 53 - Galby / Archives CDC : 55 - Sburliéa / Archives CDC : 75 - Martin / Archives CDC : XIa - Archives municipales de Sarcelles : 1, 2 [PC Sarcelles I], 11 [PM 8.4], 29, 41, 51, 73, 90 [PM 2.4], 92, 105, 116, Vc, Vlb, Vlc, VIIa, VIIIb, VIlc, VIIIb, VIIIc - Biaugeaud / Archives municipales de Sarcelles : 58 - Jacques Marie / Archives municipales de Sarcelles : 89 - Sburliéa / Archives municipales de Sarcelles : 98, 112 - Jacques Windenberger / © Ville de Sarcelles : Couv., 8, 9, 14, 18, 25b, 26, 31, 33, 35, 36, 39, 49, 60, 66, 67, 71, 72, 78, 79, 80, 81, 82, 84, 85, 99, 119, 125, Ib, IVc, Vb - Archives départementales du Val d'Oise : 111 [BIB D620] - © Biaugeaud : 34, 50, 61, 63, 83, IIIc, Xc, XIb, XIc, XIIa, XIIb, XIIc, XIIIa, XIIIc - Corsaint-Dorvyne : 16 - Roland Cuvelier : 87 - © Robert Delpit : 76, 93, 95, 107, 110, 121, 124 - © MEDAD/SIC : 17, 22, 46, 56, 68, 74, IIIb, IVa, IVb, Xa - Salesse / © MEDAD/SIC : 25a, 27, 59, IIb, IIc, Xb - © Roissy Films : 54 - Coll. part. Sarcelles et son histoire : 2ème couv., 3ème couv., 28, Ia, IIIa, Va, VIa - Coll. part. Maurice Bonnard : 32, 103, XIIIb - Coll. part. Etienne Quentin : 91 - Coll. part. DR : 4, 5, 15, 19, 102, IX - René Beydon : 109 - Nadège Lembakaoli : 88a, 88b, IIa - Lydie Chamba : 88c.

Tous droits réservés.

Nos recherches ne nous ont pas permis de retrouver tous les auteurs cités ci-dessus ou dans les pages précédentes, mais nous nous tenons à la disposition des ayants droits qui se manifesteraient.

La bibliographie utilisée pour la préparation de cet ouvrage est présentée dans le *Catalogue de ressources documentaires sur le grand ensemble de Sarcelles 1954-1976*, qui peut être téléchargé sur le site Internet de Val de France [www.agglo-valdefrance.fr](http://www.agglo-valdefrance.fr).



Maquette et réalisation :  La souris danse... - 01 46 65 86 75

Impression : Imprimerie Nouvelle - 45800 Saint-Jean-de-Bray

Editeur : Communauté d'agglomération Val de France Villiers-le-Bel

2007

# Les Éditions de la Mission Mémoires et Identités en Val de France

## Revue Patrimoine en Val de France

- N°1 « Des acteurs des lieux des projets » (2003)
- N°2 « Nature et ville » (2004)
- N°3 « Mobilités » (2005)
- N°4 « Habitat » (2006)
- N°5 « Loisirs » (2007)

## Collection « Les publications du Patrimoine en Val de France »

- N°1 Histoires d'ensembles (2005)
- N°2 Associations, à vos archives ! Petit guide pour la mémoire associative (2005)
- N°3 Guide des sources pour l'étude des grands ensembles de Val de France, Garges-lès-Gonesse, Sarcelles et Villiers-le-Bel 1950-1980 (2005)
- N°4 Répertoire localisé des références bibliographiques sur les villes d'Arnouville-lès-Gonesse, Garges-lès-Gonesse, Sarcelles et Villiers-le-Bel (2006)
- N°5 Répertoire des acteurs et des ressources Mémoires, Identités et Patrimoine dans les communes de Val de France (2006)
- N°6 Les Carreaux 1955-1963. Naissance d'un grand ensemble en banlieue parisienne (2006)
- N°7 Couleur mosaïque. DVD (2006)
- N°8 Un siècle de vie associative à Garges-lès-Gonesse (2007)
- N°9 Catalogue de ressources documentaires sur le grand ensemble de Sarcelles 1954-1976 (2007)



Communauté d'agglomération Val de France  
1 Bd Carnot 95400 Villiers-le-Bel  
[www.agglo-valdefrance.fr](http://www.agglo-valdefrance.fr)